

# FAN

Pages neuchâteloises:

## Tragedie dans les Gorges de l'Areuse: un enfant se noie

### FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01  
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

# FAN

## LA LISTE DES VICTIMES S'ALLONGE L'imprudence, point noir des montagnes de l'été

**GRENOBLE (AP).** — Chaque semaine, le mardi, la section montagne de la C.R.S. 47 de Grenoble et le Groupement de secours de haute montagne se relaient au poste de secours de la Bérarde, au-dessus de Bourg-d'Oisans, à 1800 mètres d'altitude.

Cette année, la saison a jusqu'ici connu 12 accidents de montagne qui ont fait 11 morts et trois blessés durant les seuls mois de juin et de juillet. Le massif le plus meurtrier reste l'Oisans, par le fait de sa topographie, et aussi par ce qu'il est le plus fréquent. Viennent ensuite le Vercors et la Chartreuse.

L'accident illustrant bien les caractéristiques de la saison 1970 (dans les Alpes en général), est celui de la Meije (le 4 juillet), qui a fait deux morts: deux alpinistes expérimentés qui ont été victimes des conditions exceptionnellement hostiles de la montagne.

**INCROYABLE**  
« Mais ces conditions très mauvaises et les dangers objectifs que représente la montagne ne sont pas les causes les plus importantes du nombre croissant d'accidents », a dit l'adjudant-chef Augereau, de Grenoble. « Plus ça va, poursuit-il, plus le facteur imprudence est prédominant. Il se passe en montagne, en France comme en Suisse et ailleurs, des choses ahurissantes. »

Par exemple, des cordées d'une société grenobloise sont parties vers le grand pic de la Meije (3980 mètres). Voyant que, dans l'une des cordées, un camarade ne suivait pas bien, il fut décidé de le laisser en pleine paroi. Le malheureux est resté dans cette inconfortable posture de 6 heures du matin à 17 heures.

C'est une cordée étrangère qui, par chance, l'a récupéré au passage. Il s'agit là d'un cas d'inconscience qui peut être très grave de conséquence.

**PAS FORMÉS**  
Le second facteur d'accident reste les conditions de la montagne et le mauvais temps.  
Le troisième point est la grande jeunesse et l'inexpérience des ascensionnistes. Alors qu'autrefois les novices étaient formés rationnellement et progressivement, aujourd'hui on met « la charrue devant les bœufs ». Il est courant de faire de l'escalade et de partir pour une grande course sans connaître du tout la montagne. Arrivés au sommet fixé comme but de la course, les alpinistes inexpérimentés et ignorant les itinéraires de retour les plus faciles se heurtent à des difficultés souvent dangereuses, parfois mortelles.



## L'espion russe était là et l'expérience atomique américaine est reportée

**CAP-KENNEDY (AP).** — Un chalutier soviétique qui s'est approché à environ 200 mètres du sous-marin nucléaire américain « James-Madison », a apparemment provoqué le report du premier lancement du missile « Poseidon » à têtes multiples à partir du navire.

Le lancement avait été prévu pour lundi, mais, samedi, la marine a annoncé que la mise à feu du missile avait été reportée. Un bref communiqué a simplement précisé que « des essais supplémentaires avant lancement seraient faits », et que « l'expérience aurait probablement lieu le mois prochain ».

De source sûre, on déclarait que « quelqu'un au Pentagone appréhendait quelque chose, depuis qu'un chalutier soviétique, bourré d'appareils électroniques, s'était approché si près au cours de l'essai ».

**PRÈS DE CAP-KENNEDY**  
D'après cette source, tout fonctionnait parfaitement, tant dans le missile que dans les systèmes de support. L'expérience initiale se déroulait à environ 30 milles au large de Cap-Kennedy.  
« Le chalutier s'est approché jusqu'à 200 mètres », a déclaré quelqu'un qui se trouvait à bord d'un navire de surface voisin. Un porte-parole de la marine a refusé de démentir ou de confirmer si cette présence avait provoqué le report du lancement.  
Quant à l'armée de l'air qui surveille le secteur, elle a simplement dit que « les chalutiers soviétiques opèrent fréquemment dans ce secteur ».

Il n'a pas été difficile au chalutier de repérer l'emplacement du sous-marin, car, pour des raisons de sécurité, il se trouvait à 30 mètres de fond et était signalé par une antenne radio orange en surface.

**TOUT LE MATÉRIEL**  
Le navire russe était équipé de radar et autres appareils électroniques. Depuis plusieurs jours il était dans le secteur et il avait déjà espionné le « Madison » au préalable.  
On suppose que le chalutier expérimentait son équipement sonar et recueillait des informations sur les déchets évacués par la centrale nucléaire du sous-marin. Ces renseignements pourraient aider à mettre au point une méthode de détection des sous-marins à partir des navires en surface, des avions ou des satellites.



## Ça, c'est de la musique!

**CHICAGO (AFP).** — Un festival de « rock », organisé dans le grand parc de Chicago, pour l'amusement de la jeunesse et donné gratuitement a dégénéré en bagarre rangée entre quelque 4000 spectateurs et la police. Soixante-six personnes, dont 24 agents, ont été blessés. Trois jeunes hommes ont été blessés par balles; 148 arrestations ont été opérées. (Téléphoto AP)

## Kloten: razzia sur la drogue

**ZURICH (ATS).** — Grâce à la perspicacité des douaniers, 42 kg 800 de haschisch ont été saisis au cours du dernier week-end à l'aéroport de Kloten. La drogue était transportée par un couvreur ouest-allemand de 26 ans, dans deux valises et un sac de voyage à compartiments secrets. C'est la plus importante quantité de drogue jamais saisie dans le canton de Zurich.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le jeune homme avait acheté le haschisch au Liban, avec le produit de la vente de sa voiture. L'homme n'avait plus de travail fixe depuis un an, et il est possible qu'il se soit spécialisé dans le trafic de drogue. C'est le ministère public de Bulach qui mène l'enquête.

## UN PEU PARTOUT ON REDOUBLE D'EFFORTS LE SUFFRAGE FÉMININ A L'ORDRE DU JOUR EN SUISSE CENTRALE

**SCHWYZ (ATS).** — Outre le canton de Lucerne où les électeurs devront à nouveau se prononcer le 25 octobre sur l'in-

roduction du suffrage féminin, des efforts sont déployés dans d'autres cantons de la Suisse centrale, en vue de l'émancipation de la femme. Dix ans se sont écoulés depuis la dernière votation dans le canton de Lucerne, laquelle avait donné un résultat négatif.

En effet, c'est par 75,4 % que le droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan communal avait été refusé. La discussion était relancée en 1966, alors que deux motions avaient été présentées au Grand conseil lucernois.

En juillet de l'année passée, une initiative lancée par le parti conservateur chrétien-social et qui demandait l'introduction du suffrage féminin sur les plans cantonal et communal avait recueilli 12.000 signatures. Cette campagne commença de porter ses fruits. Les partisans de cette initiative ont déclaré qu'il est absolument faux de prétendre que la femme ne comprend rien à la politique. Celui qui est d'avis que la femme ne doit être qu'un foyer ne rend pas justice à l'équité de la citoyenne suisse. On peut, d'autre part, se demander si un refus éventuel de l'introduction du suf-

frage féminin ne serait pas incompatible avec notre démocratie moderne.

Dans le canton d'Obwald, le silence règne à ce sujet, bien que le Grand conseil suisse de nombreuses pressions ces temps-ci. Quant aux Uriens, ils ont accepté, en 1955, une nouvelle révision de la législation cantonale, révision d'après laquelle les femmes pouvaient être élues à la commission scolaire et aux œuvres sociales notamment.

En avril de cette année, les électeurs d'Aldorf ont eu à se prononcer sur la majorité politique de la femme uraïse. Dans une résolution, le gouvernement du canton d'Uri a été prié d'élaborer des lois fondamentales et d'organiser une votation populaire dès que possible.

Une initiative lancée dans le canton de Schwyz et revendiquant précisément le droit de vote et d'éligibilité de la femme a abouti. En effet, d'ici à la fin de l'année prochaine, une votation populaire devrait avoir lieu.

Enfin, dans le canton de Zoug, une votation à ce sujet devrait être fixée au début de l'année prochaine.

## C'est la fête gitane

*La princesse Grace avait revêtu une longue robe très colorée pour participer à la fête gitane de Monaco. Et, au cours de la soirée, on put voir la princesse danser joyeusement la casatchoc et des danses gitanes, et notamment avec le prince Alphonse de Bourbon (à droite).*

(Agip)

## LES IDÉES ET LES FAITS Londres et les immigrants

Dans une cave d'une demeure de Bradford, récemment, la police a découvert quarante Asiatiques entassés comme des bêtes. C'étaient des immigrants illégaux, qui venaient de débarquer à la sauvette sur quelque plage déserte du Yorkshire.

Depuis, l'ensemble des forces chargées de la surveillance des côtes est sur pied d'alerte. Un vaste « racket » a été découvert, lequel, exploité sans vergogne par des contrebandiers d'occasion, permet à des Indiens et à des Pakistais, munis de faux passeports et d'énormes illusions, d'atteindre cette « terre promise » qu'est pour eux la Grande-Bretagne.

Explication offerte à ceux qui s'étonnent qu'un citoyen de Calcutta ou de Karachi puisse aller jusqu'à payer 300 livres à un douteux trafiquant pour entrer en une Angleterre qui n'a quand même rien d'un Eldorado: l'inébranlable volonté de quitter à tout prix la noire et désespérée misère de leur pays respectif.

Selon Mary Howarth, spécialiste des problèmes de l'immigration, il serait ainsi entré en fraude en Grande-Bretagne, entre 1965 et 1968, 50.000 Asiatiques. En fraude, c'est-à-dire EN PLUS de tous les immigrants admis légalement.

Or, on assure que le « racket des immigrants illégaux » va être de plus en plus accablé à l'approche de l'introduction de nouvelles lois par le gouvernement Heath.

L'origine essentielle du problème à la fois racial, ethnique et démographique posé au Royaume-Uni par la présence chez lui d'une minorité de gens de couleur toujours plus forte (plus de deux millions et demi d'individus, en comptant tous les « illégaux »), remonte à une fiction légale inventée par le régime socialiste d'Atlee en 1948 pour faire plaisir à l'ami Nehru qui, bien que décidé à partir en république, à rejeter l'allégeance au souverain britannique et ensuite à poursuivre une politique résolument anti-occidentale, demandait en faveur de la population indienne qu'elle puisse continuer à jouir des mêmes privilèges que des sujets britanniques.

On posa donc l'équation: citoyen du Commonwealth = sujet britannique. Equation d'autant plus absurde que la réciproque n'a jamais été acceptée par les pays du Commonwealth, particulièrement les pays exotiques, qui exercent un strict contrôle sur la composition de leur population, et où un Anglais n'a nullement liberté de venir s'établir comme il l'entend.

C'est à éliminer cette dangereuse fiction qu'entend s'attacher le nouveau ministre de l'Intérieur, M. Maudling. Le projet de loi qu'il va soumettre proposera, en fait, un régime qui placera les immigrants du Commonwealth sur le même pied que les étrangers. Selon la loi actuelle, inspirée de celle de 1905 introduite à l'époque pour faire face à la vague de réfugiés des pogroms de Russie, un étranger en Angleterre ne peut devenir « résident permanent » qu'après quatre ans, et ne peut solliciter la nationalité britannique qu'après sept ans.

Si cela vaut pour un Européen, pourquoi pas, en effet, pour un Noir ou un Asiatique de mœurs et de mentalité très différentes?

Pierre COURVILLE.

## POUR ELLES, C'EST DU TOUT AU... RIEN Les Eve de Bretagne font la guerre au soutien-gorge

**LORIENT (AP).** — L'île du Levant sur la Riviera, et Montalivet en Gironde, ont une sérieuse réputation chez les adeptes du naturisme qui, en France, ne se traduit pas seulement en kilomètres carrés d'épidermes soumis à la caresse du soleil, mais aussi par une rentrée de 500 millions de devises par an.

Cette pratique de la nudité intégrale, régie par des dispositions légales, semble toutefois ne pas trouver les mêmes faveurs en Bretagne où l'Association naturiste morbihannaise se heurte à une certaine intransigeance.

Depuis l'an dernier, cette association, qui groupe plusieurs dizaines de familles, possède à Cleguer, dans la campagne torientaise, un camp dont l'implantation n'a jusqu'à présent provoqué aucune réaction hostile. Il est vrai que la densité du rideau de verdure que l'entoure interdit les regards aux indiscrets.

**AU TEMPS CHAUD**  
Cette installation correspondait bien aux désirs des naturistes au printemps mais, les

jours de canicule, nombre d'entre eux regrettaient le sable fin au bord de mer. Aussi, l'association sollicita-t-elle le droit d'aménager une plage naturiste. Les immenses dunes d'Erdeven, qui s'étendent sur plusieurs kilomètres, devaient lui offrir un endroit parfaitement idéal, et des démarches furent entreprises pour obtenir l'autorisation nécessaire. Les difficultés surgirent alors. Un arrêt de la Municipalité d'Erdeven, éfrayée par l'ampleur du mécontentement manifesté par ses administrés à la nouvelle de ce projet, devait mettre un terme à des conversations sur le point d'aboutir.

**SUGGESTION**

L'affaire se compliqua cependant pour une question de toilette.  
Le jugeant « trop suggestif », les femmes ont, en effet, refusé de porter le soutien-gorge ajouré, à mailles très larges qui leur avait été recommandé. Le procureur de la République de Lorient a donc engagé des poursuites et ces dames ont dû s'expliquer sur cette question d'éthique et d'esthétique devant le tribunal de grande instance de Lorient.

## LA LIGNE AVANT TOUT



Beulah Hughes travaille dans un bureau de Londres et on la voit ici pendant l'heure, où, elle devrait prendre son repas de midi. Allongée dans l'herbe qui fait-elle donc? Elle, rien, mais l'appareil, qui apparaît sur notre document et qui peut facilement être emmené au cours de n'importe quel déplacement, sert à donner à la jeune femme tous apaisements désirables concernant ses menstruations. La cellulite voilà l'ennemi, et voici paraît-il le remède (Téléphoto AP)

## « VIVONS CACHÉS! »

C'est la stagnation, le marasme. On piétine, c'est-à-dire qu'on recule. La saison est complice de cette torpeur. Il fait lourd. Nul n'a envie de faire un effort.

Il y a pourtant des gens que cette situation peu enviable a le don d'irriter. « Comment, disent-ils, expliquer que Neuchâtel, qui peut figurer plus qu'honorablement sur une carte touristique de Suisse, soit à peu près l'unique localité aussi comblée par la nature et si peu fréquentée par les étrangers? »

Presque partout en Suisse, les « nuitées » dans les hôtels sont en augmentation. A Neuchâtel, leur nombre baisse. Une foule de touristes « descendants » du Nord, Anglais, Hollandais, Allemands, Belges, Scandinaves, Français, traversent notre ville et ne s'y arrêtent guère, ou jamais.  
Ailleurs en Suisse, juillet et août sont les mois de pointe. Non seulement pour les affaires, mais aussi pour la population, qui a du plaisir à se mêler à l'afflux de visiteurs apportant des quatre coins de l'Europe leurs façons de vivre et de voir les choses, les hommes et le monde. « Pourvu qu'ils ne s'arrêtent pas chez nous », semble-t-on dire, au contraire, à Neuchâtel.

Pourtant, à Neuchâtel, on peut facilement garer sa voiture. Mais comment voulez-vous qu'un Anglais le sache? A Neuchâtel et aux environs, il est agréable de se baigner dans le lac et dans quelques piscines à ciel ouvert (en attendant — jusqu'en l'an 2000? — les piscines couvertes et chauffées, que l'on commence maintenant à trouver dans d'autres cantons et, de plus en plus nombreuses, en France et en Allemagne). Mais qui dira aux touristes étrangers où se trouvent les emplacements propices à la baignade?  
La plupart des Parisiens non automobilistes désireux de visiter la région neuchâteloise ne savent même pas qu'il existe des trains directs Paris-Neuchâtel. Ils passent par Lausanne, croyant que c'est plus court...

Mais qui donc indiquerait à tous ces gens les facilités, les distractions et les joies qu'ils pourraient découvrir ici? Les organisations chargées de la publicité touristique n'ont pas d'argent, ou si peu. Il faut même croire qu'elles sont découragées. L'une d'elles est partie en vacances, avec son modeste personnel. En pleine saison touristique. Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

R. A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 8	L'art océanien au musée d'ethnographie (Page 11)
Côté jeunesse : page 9	Le 1er août dans le Jura: le suspense demeure entier (Page Bienne - Jura)
Les sports : page 12	Une touriste fait une chute mortelle dans la région de la Forclaz (Page 15)
Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les bourses : page 13	
L'actualité en Suisse : page 15	

**NEUCHÂTEL**



**TOUR DE VILLE**

**Une commission consultative des sports**  
 ● LE Conseil communal a nommé une commission consultative des sports. Il s'agit d'une commission de onze membres qui, présidée par M. Rémy Allemann, conseiller communal, sera composée de : MM. Albert Müller, Gustave Misteli, Pierre Dubois, Gilbert Pingeon, André Hildenbrandt, Pierre Senn, Claude Botteron, José Wenger et Daniel Bonhôte. Un onzième membre, choisi parmi les fonctionnaires de l'Etat responsables des milieux sportifs, sera désigné ultérieurement.

**Trois médecins consultants aux Cadolles**

● L'HOPITAL des Cadolles s'est adjoint les services de trois médecins consultants, à savoir le Dr Michel Guggisberg, neurologue, le Dr Daniel Nussli, gastrologue-radiologue des enfants, et le Dr Henri Oit, rhumatologue. En outre, Mme Marianne Besançon, physio-thérapeute, s'occupera des traitements spécialisés lorsque des enfants infirmes moteurs cérébraux seront hospitalisés.

**Nouveaux agents**

● LE Conseil communal a nommé MM. Michel Dubois, Bernard Hausmann, Gilbert Parel, Henri Seuret et Louis Rausis en qualité d'agents du corps de police.

**« Les Copains » à Nimègue**

La marche internationale de Nimègue (Hollande) a rassemblé, durant quatre jours, près de 15,000 marcheurs (dont 1300 Suisses) provenant de 22 pays. La population leur a réservé un accueil chaleureux. Le 20 juillet, devant une foule estimée à plus de 60,000 personnes, la célèbre fanfare royale de la marine néerlandaise inaugura cette importante épreuve. La Musique municipale de Winterthour et d'autres ensembles étrangers participèrent à ce spectacle haut en couleur. Le premier jour de marche, sous une forte averse, onregistra 699 abandons. Le deuxième jour fut plus calme. Le troisième était baptisé la « journée de la Suisse » car il fallait affronter sept collines. Les derniers kilomètres de la 4me journée prirent la forme d'un gigantesque défilé, devant plus de 500,000 spectateurs. Les Suisses furent particulièrement applaudis. Citons le « Messager boiteux » de Vevey, âgé de 74 ans, dont l'exploit a été très remarqué.  
 Les Neuchâtelois : un groupe militaire de la société des sous-officiers, quelques civils individuels et le Club « Les Copains » avec Alain Petitpierre et Eric Vaucher, se sont également distingués.

**Naissances**

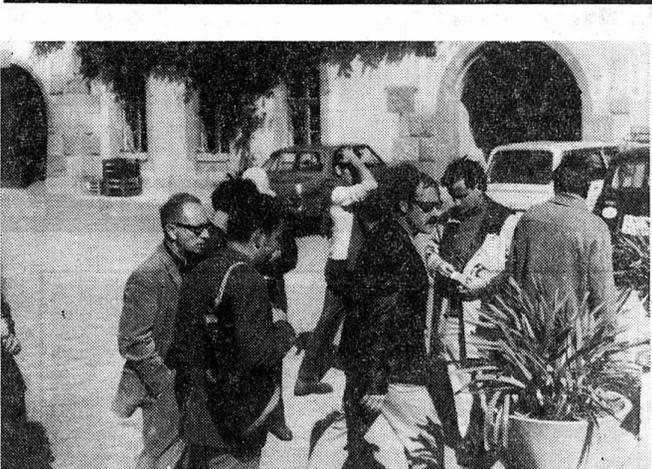
Monsieur et Madame Denis KNOEPLER-BUCHET ont la joie de faire part de la naissance de leur fils  
**Julien**  
 28 juillet 1970  
 Maternité 2, rue du Château des Cadolles Neuchâtel

Monsieur et Madame Alain et Franca REYMOND-PEDRAZZINI sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille  
**Monique**  
 27 juillet 1970  
 Maternité chemin des Saules 13 Pourtalès Colombier

**AVIS TARDIFS**

SAMEDI 1er AOUT  
**RÉOUVERTURE**  
 Hôtel Central, PESEUX  
 Famille André Jaccard

**RÉGION DES LACS**



**Le corps enseignant sur les traces de Jean-Jacques Rousseau**

En 1765, à la saison des récoltes, Jean-Jacques Rousseau se réfugia sur l'île de Saint-Pierre, qu'il connaissait déjà d'un précédent passage. Après la période passée à Môtiers, dont il sortira « Les Lettres de la montagne », Rousseau chercha un nouvel asile. Un nouvel asile, certes, puisque Môtiers en était déjà un. L'année 1762 marqua pour lui un tournant décisif. Il publia cette année-là le « Contrat social » — ce traité politique qui, quelques années plus tard, aura tant de répercussions en Amérique et en France — et l'« Emile » — roman pédagogique dans lequel Rousseau préconise une nouvelle éducation plus naturelle. Mais la partie religieuse de l'ouvrage n'a pas l'heur de plaire au gouvernement royal et le parlement fait condamner le livre au feu. Pour ne pas être arrêté, Rousseau passe en Suisse : Môtiers, Champ-du-Moulin, île de Saint-Pierre. Là, il va rester deux mois exquis. Jugant sa présence indésirable, pour des raisons politiques, le gouvernement de Berne lui notifie le terme de son séjour. Rousseau quitte l'île pour Strasbourg, Paris et enfin l'Angleterre, de plus en plus obsédé par la persécution.

**Marché des légumes à Neuchâtel...**

Offre forte : courgettes, laitues romaines, carottes, côtes de bettes. Offre régulière : choux pommés, salades pommées, choux blancs, choux-fleurs, haricots, raves, radis. Offre faible : petits pois, pois mange-tout, épinards. Légumes de serre : tomates, concombres, aubergines, poivrons.

**... et celui des fruits**

Cerises : bonne récolte. Petits fruits : bonne récolte.

**Pêches dans le lac de Neuchâtel**

Perches : moyennes. Filets de brème : faibles. Palées : faibles. Bondelles : faibles. Filets de gardon : bonnes. Truites : bonnes.

**Observations météorologiques**



**Dernière minute**

**Un avion argentin dérouté vers Cuba**

BUENOS-AIRES (AP). — Cinq personnes armées ont dérouté mardi soir un Boeing de la compagnie « Aerolineas Argentina », qui se rendait de Salta, dans le nord du pays, à Buenos-Aires. Les pirates du ciel ont obligé le pilote à se diriger vers Cuba. A l'escale de ravitaillement de Cordoba, à mi-chemin entre Salta et Buenos-Aires, la police a entouré l'avion.

**VIGNOBLE**

**AUVERNIER**

**Décès**  
 (c) Mardi, les derniers honneurs ont été rendus à M. Jules Humbert-Droz enlevé à l'affection des siens dans sa 76me année. Après avoir joui d'une agréable retraite, il fut frappé, il y a deux ans, d'une longue et douloureuse maladie dont, contre tout espoir, il s'était joliment remis. C'est une « perche » de vieille souche qui s'en est allée puisqu'il a toujours vécu à Auvernier, et qu'il était le fils de M. Jules Humbert-Droz, décédé en 1953, nonagénaire, qui lui aussi avait toujours vécu au village. Avec la bannière crépée, de nombreux membres du chœur d'hommes « L'Echo-du-Lac » dont le défunt fit activement partie durant plus de 50 ans, assistaient à la cérémonie funèbre. Cependant, vu l'effectif restreint, aucun chant ne fut exécuté mais, accompagné à l'orgue, le directeur fit chanter son violon.

**Etat civil de Neuchâtel**

**NAISSANCES.** — 22 juillet. Robert-Nicod, Thierry, fils de Willy-Edouard, électricien aux Ponts-de-Martel, et d'Elisabeth-Violette, née Nicolet-dit-Félix, 23. Refas, Samia, fille d'Ahmed, chef de section à Alger, et de Pierrette-Esther, née Stern ; Rossi, Richard-Robert, fils de Renato, ouvrier de fabrique à Hauterive, et d'Ivana-Cristina, née Passavanti ; Bolle, Anne-Catherine, fille de Jean-Jacques, instituteur à Boudry, et de Simone-Marlyse, née Charbonney ; Crivellaro, Damiano, fils de Gianini, mécanicien-ajusteur à Marin, et de Marie-Thérèse, née Lièvre, 24. Ferlisi, Agostini, fils de Giuseppe, régulier à Neuchâtel, et d'Anna-Maria, née Cipriano ; Gelsomino, Luca, fils de Francesco, manoeuvre à Colombier, et de Giovanna, née Ruberti ; Coste, Tristan-Jacques, fils de Daniel-André, encadreur à Neuchâtel, et de Claudine, née Kluker ; Tscherrig, Sandra, fille de Michael, employé de commerce à Hauterive, et d'Ida-Hendrika, née Kemner, 25. Einberger, Anne-Christine, fille de Norman-Wolfgang, professeur aux Ponts-de-Martel, et d'Elsy-Dora, née Chanson ; Luciani, Bruno, fils de Romano, serrurier à Neuchâtel, et de Denise-Clotilde, née Bolle ; Jacot, Yves-Cédric, fils de Denis-Adolphe-Louis, instituteur à Gorgier, et d'Allice-Annette, née Douady.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE.** — 24 juillet. Cationi, Mario-Angelo, étudiant en lettres à Neuchâtel, et Meschler, Danielle, à Bière. 27. Berger, Denis-Pierre-Edouard, biochimiste, et Gilliard, Marie-Louise-Lise, les deux à Neuchâtel ; Vautherin, Jacques-Marie-Gérard-Michel, architecte, et Ladame, Mireille-Hélène, les deux à Mies (VD).

**MARIAGE CÉLÈBRE.** — 24 juillet. Weidmann, Heinz, mécanicien à Neuchâtel, et Gasser, Emma, à Igis.

**DÉCÈS.** — 23 juillet. Moser née Billaud, Hermance, née en 1879, ménagère à Neuchâtel, veuve de Fritz, 24. Pfister, née Bernard, Elisabeth-Hélène, née en 1885, ménagère à Neuchâtel, épouse de Charles-Albert ; Jacot née Vuille, Marie-Hélène née en 1911, commerçante à Colombier, épouse de Fritz-Arthur ; Boillet née Prisi, Berthe-Alice, née en 1900, ménagère à Neuchâtel, épouse de Robert-Emile.

**NAISSANCES.** 26 juillet. Pfister, Nathalie, fille de Jean-Pierre, chauffeur postal à Cudrefin, et de Pierrette-Renée, née Christinat ; Saporita, Rosaria, fille de Salvatore, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Maria, née Amoroso ; Simone, Massimo, fils d'Angelo-Mario, maçon à Neuchâtel, d'Antonietta, née Serafino, 27 Trento, Emanuele, fils d'Anselmo, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Maria-del-Carmen, née Ferro.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE.** — 27 juillet. Randeria, Dhunjishah-Darabshaw, horloger à Bombay (Inde), et Favier, Martine-Edwige, à Neuchâtel ; Chédolat, Charles-Eloi-Louis, gendarme à Neuchâtel, et Walzer, Geneviève-Léa, à Bonfol, 28 Vuarnoz, René-Jean, ingénieur-technicien, et Wolf, Silvia, les deux à Berne ; Schumacher, Jean-Jacques-Pierre, économiste à Tavannes, et Gilliard, Juliette-Anne, à Neuchâtel ; Horisberger, Denis-Robert, ingénieur-forestier à Romaniemôtier et Lugrin, Myriam, à Lausanne.

**MARIAGE CÉLÈBRE.** — 24 juillet. Oppiger, Jean-Jacques-Marcel, dessinateur-constructeur à Saint-Blaise, et Humair, Raymond-Cécile, à Neuchâtel.

**DÉCÈS.** — 27 juillet. Tellenbach, François-Albert, né en 1897, employé CFF retraité, à Neuchâtel, époux de Blanche-Elina, née Beratto.

**La C.C.A.P.**  
 garantit l'avenir de vos enfants  
 Tél. (038) 549 92 Neuchâtel  
 Agent général : Cha Robert

**COMMUNIQUÉ**

**Les « Mormonaire 70 » à Neuchâtel**  
 Vacances aux Etats-Unis, via chants et diapositives, quatre jeunes gens enthousiastes, quatre voix, trois instruments : les « Mormonaire 70 » ont quelque chose à apporter à chacun : sinon, pourquoi leur tour en France et en Suisse ? Après Nice, Marseille, Aix, Lausanne, Genève, Montpellier, Perpignan, ils honorent notre ville de leur présence. Ne les manquez pas.

**Avis mortuaires**

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.  
 Matt. 25 : 13.  
 Madame Emma Arn-Hasen et ses enfants, à Berne ; Monsieur et Madame Ferdinand Hasen-Sunier, leurs enfants et petits-enfants, à Bière ; Madame Jean Strickler-Hasen et ses enfants, à Neuchâtel ; Madame Ernest Scholl-Hasen, ses enfants et petits-enfants, à Bière ; Madame Robert Stettler-Hasen, ses enfants et petites-filles, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de  
**Mademoiselle**  
**Hélène HASEN**  
 leur très chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 75me année.  
 Marin, le 27 juillet 1970.  
 (Perrelet 5)  
 L'incinération aura lieu mercredi 29 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.  
 Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.  
 Domicile de la famille : Madame Jean Strickler, Maladière 27, Neuchâtel.  
**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

Monsieur et Madame Antoine Sausser-Garzoni, les Geneveys-sur-Coffrane ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Raymond-Garzoni, à Bevaix ; Monsieur et Madame Roland Jean-Mairet et leurs enfants, les Geneveys-sur-Coffrane ; Monsieur et Madame Jean-Mary Vuillemin, à Hauterive ; Monsieur Jean-Claude Reymond, à Bevaix ; Madame Emmi Epping-Wetter, ses enfants et petits-enfants, à Gels-Birsmark (Allemagne) ; Monsieur et Madame Karl Möller-Wetter, leurs enfants et petits-enfants, à Buer-Hassel (Allemagne) ; Madame Hulda Wetter, à Buer-Hassel (Allemagne) ; Monsieur et Madame Giovanni Garzoni et leurs enfants, à Tricesimo (Italie) ; Madame Attilia Garzoni, à Tricesimo (Italie), ainsi que les familles parentes et alliées, ont le douleur de faire part du décès de  
**Madame**  
**Friedérica GARZONI**  
 née WETTER

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 73me année.  
 2000 Neuchâtel, le 27 juillet 1970.  
 (Gibralt 18)  
 Repose en paix.  
 L'incinération aura lieu jeudi 30 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
 Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.  
**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

Monsieur et Madame Giovanni Garzoni et leurs enfants, à Tricesimo (Italie), ainsi que les familles parentes et alliées, ont le douleur de faire part du décès de  
**Madame**  
**Friedérica GARZONI**  
 née WETTER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et arrière-tante, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 79me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.  
 Bevaix, le 27 juillet 1970.  
 (Rue Adolphe-Ribaux)  
 Tes souffrances sont finies.  
 Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.  
 L'ensevelissement aura lieu mercredi 29 juillet 1970.  
 Culte au temple de Bevaix à 14 heures.  
 Domicile mortuaire : rue Adolphe-Ribaux, Bevaix.  
 Culte pour la famille à 13 h 30.  
**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

Ne crains rien, car je te rachète, Je t'appelle par ton nom : Tu es à moi !  
 Esaïe 43 : 1  
 Madame Marthe Neukomm-Guggisberg, à Thoune ; Mademoiselle Francine Neukomm, à Berne ; Monsieur et Madame Louis Neukomm-Denis, en Belgique ; Monsieur David Neukomm, à Colombier ; Mademoiselle Anna Neukomm, à Colombier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de  
**Monsieur**  
**Pierre NEUKOMM**

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 63 ans, après une courte maladie.  
 3604 Thoune, le 27 juillet 1970.  
 (Schorenstrasse 8 A)  
 L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 30 juillet, à 14 heures, au cimetière de Schoren-Thoune.

Vivement touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues, la famille de  
**Madame**  
**Valentine FUCHSER-MOREL**  
 exprime ses remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, ont pris part à son deuil. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance, pour l'affection témoignée à la chère disparue, pendant sa longue maladie.  
 Neuchâtel, juillet 1970.

Le culte aura lieu au temple de Colombier, le jeudi 30 juillet à 13 h 30.  
 Culte intime pour la famille au domicile mortuaire à 13 heures.  
**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

Les membres et le comité de la section Croix-Bleue de Colombier ont le chagrin de faire part du décès de  
**Monsieur Léon MATTHEY**  
 ancien président et membre actif de la section.  
 Nous gardons de Monsieur Matthey un souvenir ému et reconnaissant.  
 Le comité.  
 Dieu est amour.  
 I Jean 4 : 8.

Madame Paul Fornachon ; Madame Robert Lavest-Fornachon ; Madame et Monsieur K. Wacker-Bost et leurs enfants Laurence, Thierry, Didier et Anne-Sylvie ; Madame et Monsieur J.-M. Maillard-Bost et leurs enfants Gilles et Claire ; Monsieur et Madame Paul Jedlicka et leurs enfants Yan, Irène et Boris, à Vienne (Autriche) ; Monsieur et Madame Jean Jedlicka et leurs enfants Carol, Esther et Liza, à Santa-Cruz, Californie ; Monsieur et Madame M. Schobinger, leurs enfants et petits-enfants, à Paris ; les familles Sallee et Chareyre, en France, ont le grand chagrin de faire part du décès de  
**Monsieur**  
**Paul FORNACHON**  
 chevalier de la Légion d'honneur

survenu dans sa 76me année, à Genève, le 23 juillet 1970, après une longue maladie supportée avec courage.  
 Le service funèbre a eu lieu en la plus stricte intimité à la chapelle du crématoire du cimetière de Saint-Georges, à Genève, le 28 juillet 1970.  
 Domicile mortuaire : « Grand-Chêne », 1292 Chambésy-Pregny.  
 Prière instante de ne pas faire de visite.  
**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
 rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
 Direction générale : Marc Wolfrash  
 Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Pour l'embellissement et un entretien facilité de votre intérieur vous trouverez chez nous un vaste programme de tapis de fond, allant du plus avantageux jusqu'au tapis de qualité supérieure : en tout 12 qualités et plus de 70 coloris.

Quelques exemples de prix :  
**MIRA-Sensation**, coloris appréciés, poil en fibre spéciale tapis, trame synthétique, semelle gaufrée, largeur 400 cm, déjà dès **Fr. 13.50**

**MIRA-Rekord**, poil extrêmement résistant en nylon continu, trame synthétique, semelle gaufrée, largeur 400 cm, dès Fr. 17.50 m<sup>2</sup>

**MIRA-Elégance** et **MIRA-Laine**, qualité solide, pure laine, largeur 460 cm, dès Fr. 59. — m<sup>2</sup>

Autres prix : 25.50/29.50/36. — /39. — /44. —  
**Rabais à l'emporter!**

**Pfister ameublements sa**

Service Pfister partout en Suisse, quel avantage!

GENEVE Servette 53  
 LAUSANNE Montchoisi 5  
 BIENNE Pl. du Marché-Neuf  
 NEUCHÂTEL Terreaux 7 (Agence)  
 DELEMONT Moulins 12  
 BERNE Schanzenstr. 1  
 BALE Mittl. Rheinbrücke  
 ZÜRICH pr. HB Walcheplatz  
 SAINT-GALL, CONTONE TI WINTERTHOUR, ZOUG, LUCERNE  
 SUHR AARAU 1000 ME night-opening J à 21 h

**Prêts express**  
 de Fr. 500. — à Fr. 10.000. —  
 ● Pas de caution :  
 ● Votre signature suffit  
 ● Discretion totale  
 Banque Procrédit 2001 Neuchâtel av. Rousseau 5 Tél. : 038/54404  
 X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.  
 Service express  
 Nom \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_  
 Endroit \_\_\_\_\_

TRAGÉDIE DANS LES GORGES DE L'AREUSE

UN ENFANT SE NOIE SOUS LES YEUX DE SON PÈRE!

Une tragédie familiale s'est produite hier matin dans les Gorges de l'Areuse où un enfant de 8 ans s'est noyé dans deux mètres d'eau sous les yeux de son père.

Vers midi, M. Henri Thiébaud, chef mécanicien de l'usine du Chanet, à l'entrée des Gorges de l'Areuse, avisait la gendarmerie de Boudry que des personnes demandaient du secours pour un enfant qui avait fait une chute dans la rivière, à un kilomètre environ en amont. La police cantonale se rendit sur les lieux, rejointe quelques minutes plus tard par deux agents de la police locale de Neuchâtel arrivés là avec une ambulance et le pulmotor.

Le jeune Matthias Sommer, né le 15 mars 1962, domicilié à Obfelden (ZH), avait alors été retiré de la rivière et M. Charles Meier, un tailleur de Bevaix, tenta de le réanimer par le bouche-à-bouche. Les agents de la police locale intervinrent ensuite au moyen du pulmotor. Matthias Sommer fut alors transporté jusqu'à l'ambulance qui se trouvait à un kilomètre du lieu de la tragédie, puis conduit à l'hôpital des Cadolles. Il était cependant déjà 13 h 15 lorsque l'ambulance pouvait partir pour Neuchâtel. Le médecin ne put, malheureusement, que constater le décès de l'enfant.

M. Hermann Sommer, père de l'enfant, dont la famille était en vacances à Cortaillod, avait décidé d'aller visiter les Gorges de l'Areuse. Ils étaient trois couples, accompagnés de leurs enfants. Alors qu'ils étaient engagés sur le sentier des Gorges, les enfants se

sont quelque peu détachés du groupe des grandes personnes et ont pris quelques mètres d'avance. A la sortie d'un virage, à une vingtaine de mètres devant lui, M. Sommer constata soudain que son fils se trouvait en dehors du sentier, sur une grosse pierre, au bord de l'eau. Il lançait des cailloux dans la rivière. Tout à coup, il l'a vu glisser et être emporté par un tourbillon. Il s'est immédiatement jeté à l'eau mais ne le trouva pas. L'enfant avait passé quelques blocs de rochers et se trouvait à une dizaine de mètres en aval. Il s'est écoulé de 5 à 7 minutes jusqu'à ce que le père parvienne à le retirer de la rivière, mettant tout en œuvre pour tenter de le réanimer. M. Meier, qui a déjà participé à plusieurs cours de sauvetage, a déclaré que M. Sommer avait fait tout ce qui était en son pouvoir en pareille circonstance, mais qu'il s'était rendu compte, bien que les poumons ne contiennent plus d'eau, qu'il n'y avait plus d'espoir.

A l'endroit où s'est passé l'accident, le sentier des Gorges passe tout près de la rivière. Il n'y a aucun précipice et l'on peut aisément aller se placer sur de grands blocs de rocher gisant dans le lit de l'Areuse. Ceux-ci sont cependant toujours un peu humide et recouverts de mousse très glissante. Il est donc compréhensible qu'en voulant jeter des cailloux, le jeune Matthias Sommer ait perdu l'équilibre.

En juin, 64 permis de conduire ont été retirés dans le canton

Le département cantonal des travaux publics communique :

Durant le mois de juin 1970, il a été retiré 64 permis de conduire se répartissant comme suit :

- District de Neuchâtel :
  - Pour une période d'un mois : un pour dépassement à gauche, d'une ligne de sécurité, et accident ; un pour dépassement imprudent, accident ; deux pour dépassement vitesse autorisée ; trois pour perte de maîtrise et accident.
  - Pour une période de deux mois : un pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur ; neuf pour ivresse au volant.
  - Pour une période de six mois : un pour dépassement imprudent, récidive ; un pour ivresse au volant et antécédents.
- District de Boudry :
  - Pour une période d'un mois : trois pour perte de maîtrise et accident.
  - Pour une période de deux mois : trois pour ivresse au volant.
  - Pour une période d'un an : un pour ivresse au volant, récidive.
- District du Val-de-Travers :
  - Pour une période d'un mois : un pour dépassement vitesse autorisée ; un pour inobservation priorité et accident ; un pour observation imprudent et accident ; deux pour perte de maîtrise et accident.
  - Pour une période de deux mois : trois pour ivresse au volant.
  - Pour une période d'un an : un pour ivresse au volant, récidive.
- District du Val-de-Ruz :
  - Pour une période d'un mois : deux pour perte de maîtrise et accident.
  - Pour une période de deux mois : deux pour ivresse au volant.
  - Pour une période de trois mois : un pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur, ivresse, accident et fuite.
  - District de la Chaux-de-Fonds :
    - Pour une période d'un mois : un pour dépassement imprudent et accident ; un pour dépassement vitesse autorisée ; un pour inobservation priorité et accident ; sept pour perte de maîtrise et accident.
    - Pour une période de deux mois : un pour inobservation priorité et accident ; trois pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur ; quatre pour ivresse au volant.
    - Pour une période de quatre mois : un pour perte de maîtrise, accident et fuite.
    - Pour une période de six mois : un pour marche arrière imprudent, accident et attitude inadmissible à l'égard de la police.
    - Pour une période d'un an : un pour ivresse au volant, récidive.

De plus, trois interdictions de conduire ont été prononcées contre trois conducteurs de cyclomoteur pour avoir circulé en étant pris de boisson.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

La soirée s'était mal terminée, mais surtout pour le vase de Chine...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé, hier, sous la présidence de Mme R. Schaefer-Robert, assistée de Mme C. Quinché, qui assumait les fonctions de greffier.

N. K. comparait devant le tribunal sous l'inculpation de dommage à la propriété et de scandale. Répondant à une invitation de la femme du plaignant, G. N. K. se rendit en soirée chez le couple G. L'invitation ne semble toutefois pas avoir plu à tout le monde puisqu'un vase de Chine fit les frais de la soirée! A la suite d'une altercation entre N. K. et M. G., la belle potiche chinoise se brisa. Le prévenu contestant sa responsabilité pour le dommage causé, les parties conviennent d'un accord au terme duquel le prévenu lésé retire sa plainte à charge pour le prévenu qui promet de ne plus se rendre chez G. et d'éviter ainsi toutes... chinoiseries!

M. P. et M. R. sont prévenus d'infractions à la loi cantonale sur les constructions. Aux termes d'un échange de terrains conclu entre M. P. et un voisin, les prévenus envisagèrent la construction de garages sur le terrain reçu en échange. Une demande d'autorisation fut envoyée à la commune. S'estimant protégé par un plan de quartier sanctionné préalablement par le

Conseil d'Etat, M. P. et M. R. n'indiquèrent pas le gabarit des ouvrages projetés. La commune répondit alors et souligna les manquements du dossier. Les prévenus décidèrent de passer aux actes et entreprirent l'édification des garages. Le tribunal décide le renvoi de la cause pour preuves complémentaires.

M. G. est accusé d'avoir détourné des objets mis sous main de justice et d'avoir par là contrevenu aux dispositions de l'art. 169 CPS. A sa décharge, le prévenu invoque la maladie, la dissolution de la société dont il faisait partie ; le tribunal renvoie l'affaire pour preuves complémentaires, ceci d'autant plus que le prévenu a déposé plainte pénale contre ladite société.

G. G. et L. C. sont accusés respectivement de voies de fait et injures. L. C., alertée par un bruit inaccoutumé, constata avec effroi que son séchoir avait été quel que peu maltraité par... la voiture de G. G. Il s'ensuivit un échange d'injures et de voies de fait qui les conduisirent tous deux au tribunal. Les parties conviennent alors d'un retrait de plaintes réciproques moyennant que les parties s'ignorent à l'avenir.

**PITIE POUR LES POTEAUX!**  
H.-R. S., frappé par l'aspect figuratif

d'un poteau de signalisation routière tordu s'enquit de parfaire l'œuvre. Surpris dans son travail par les gendarmes, il prit la fuite et se blessa. La cause sollicitée de réparer le dommage corporel de S. s'y refusa en prétextant que la fuite du prévenu cachait une activité illicite, à savoir l'endommagement du signal routier. Les faits étant contestés, la cause est renvoyée pour preuves.

G. B. et P. C. sont prévenus d'infractions à la LCR et de fausses déclarations dans une enquête. Le tribunal condamne G. B. à 10 jours d'arrêts avec sursis ainsi qu'au paiement des frais s'élevant à 25 francs. P. C., qui fait défaut à l'audience, est condamné à 10 jours d'emprisonnement.

CORTAILLOD

La Fête nationale

(c) Le Conseil communal, la Société de développement et l'Association des sociétés locales se sont entendus pour la mise sur pied du programme de la Fête nationale. Le cortège parcourra le village puis se rendra à la place de fête du Petit-Cortaillod où se déroulera la cérémonie. L'orateur officiel sera M. Maurice Favre, avocat et député de la Chaux-de-Fonds.

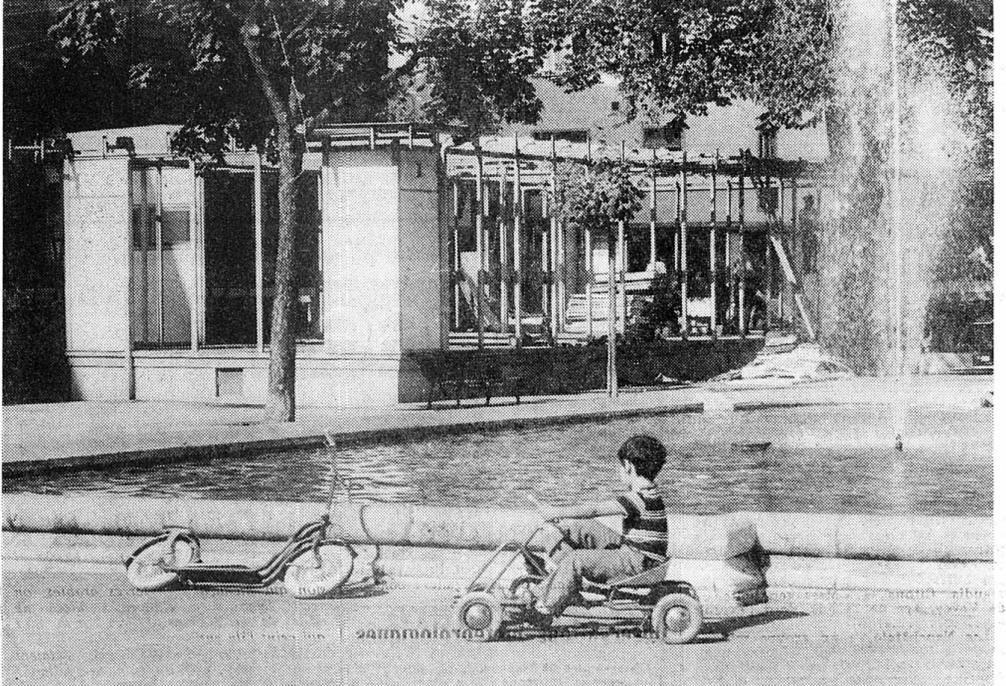
Plongeur : sages mesures, mais...

(c) Les remarques formulées dans notre édition du 16 juillet à propos du plongeur de la plage ont trouvé écho. D'une part, les plates-formes ont été équipées de planches, ce qui permet enfin de s'y tenir debout, et, d'autre part, l'après sera déplacé plus au large afin que les plongeurs bénéficient davantage de fond.

Cependant, d'aucuns s'étonnent qu'à la plage on vende les eaux minérales à un prix abusif. L'ordre et la propreté dans les cabines et aillères laissent beaucoup à désirer.

Un motocycliste et sa passagère blessés à Bevaix

Hier vers 22 heures, M. Manfred Muntjiler, âgé de 24 ans, domicilié à Saint-Blaise, circulait en motocyclette sur l'ancienne route de Bevaix, en direction de Neuchâtel. Dans un virage, il perdit la maîtrise de son véhicule qui se renversa sur la chaussée. M. Muntjiler et sa passagère, Mlle Michèle Rubli, de Neuchâtel, tous deux blessés, ont été transportés à l'hôpital Pourtalès.



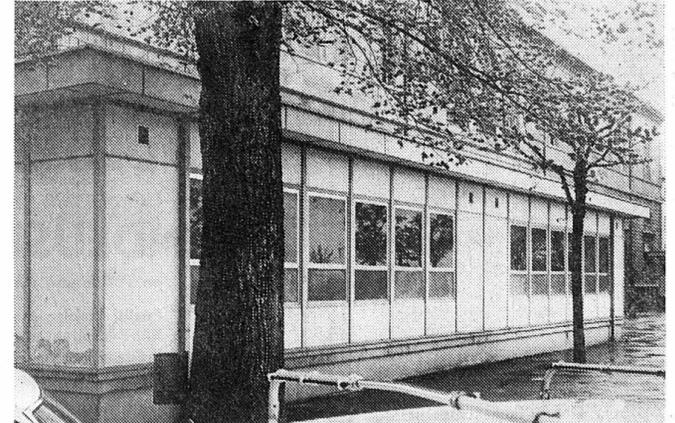
Les « mal-aimés » du quai Osterwald s'en vont...

Le quai Osterwald et les Neuchâtelois n'avaient jamais tout à fait « digéré » les deux pavillons scolaires qui « ornaient » la belle façade sud du Collège latin. C'est en 1963 que, pour le prix de 248,000 fr., Neuchâtel fit l'acquisition de ces deux bâtisses devant abriter chacune une classe.

Mais, depuis que le groupe scolaire du Mail existe, et que l'école secondaire régionale, depuis le 15 avril dernier, a quitté le Collège latin pour s'installer là-haut, ces deux pavillons étaient déserts.

La commune s'est dépêchée de leur trouver un acquéreur, heureuse de redonner à ce quai Osterwald sa physionomie d'antan. Le démontage de ces pavillons a débuté cette semaine. De celui qui se trouve à l'est il ne reste plus que l'ossature métallique.

On sait que le Conseil communal en a vendu un à l'Etat, qui l'utilisera pour l'Institut de physique de l'Université, et l'autre aux « Perce-Neige » de la Chaux-de-Fonds qui le feront reconstruire à Malvilliers, près de leur bâtiment.



Le dernier printemps des pavillons du quai Osterwald

(Avispress J.-P. Baillo)



TOUR DE VILLE

Le corps enseignant des Terreaux à la Ferme-Robert

Il y a quelque temps, et ceci pour la quatrième fois consécutive, les maîtres du collège des Terreaux, bâtiment dépendant de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, se sont évadés. Evasion commune d'ailleurs. Le maître principal de ce bâtiment, M. Paul Beuchat, s'est inspiré de quelques principes très simples mais vieux comme le monde : « L'union fait la force » et « Le cadre crée l'atmosphère ».

Partant de ces vérités de base, il a admis que, pour la bonne marche de son collège, pour une collaboration plus efficace des enseignants, pour la découverte d'amitiés souvent latentes, pour retrouver enfin un peu de joie et d'intérêt commun dans une vocation souvent ardue et ingrate, il était essentiel de réunir parfois « ses » maîtres. Autour d'une table, d'un repas, d'un jeu de quilles, lors d'un rallye, les amitiés se nouent bien mieux qu'en une récréation brève dans une salle de maîtres enfumée. Il fallait créer la communauté et le « corps ». Car c'est dans la mesure où les maîtres travaillent ensemble dans la même direction, que le profit pour les élèves est le plus grand. Et c'est en définitive cela qui compte : donner le meilleur aux jeunes.

Il semblait utile aussi de créer des occasions d'échanger les expériences, les problèmes, les difficultés, dans une atmosphère détendue.

Aussi les enseignants se sont-ils retrouvés à la Roche-Devant, chez la bienôté légendaire « Marie ». Cette fois, le but proposé était la Ferme-Robert. Cette rencontre a suscité un intérêt extraordinaire, puisque près de quarante enseignants et leurs conjoints étaient de la partie.

Si on tente d'établir un bilan de ces rencontres, il faut bien admettre que « quelque chose a changé ». L'état d'esprit, la collaboration, sont très fermes. Et l'élément le plus constructif est le sentiment de pouvoir s'appuyer sur quelqu'un d'autre quoi qu'il arrive.

La population de la ville en hausse

AU 30 juin, la population de la ville comptait 37,299 habitants contre 37,138 à fin juin 1969. Durant le mois de juin, on a enregistré 609 arrivées contre 504 départs, ce qui représente une augmentation de 105 personnes.

Plongeur blessé

ALORS qu'il rentrait en bateau au port du Nid-du-Crô, hier un touriste allemand en vacances à Neuchâtel, M. Hans Pajatsch, plongea dans l'eau sans s'être assuré de la profondeur exacte. Il toucha alors le fond sableux de la tête. Transporté à l'hôpital de la Providence par l'ambulance de la police, M. Pajatsch se plaint de douleurs à la nuque et à la colonne vertébrale.

Perte de maîtrise sur la route de Chaumont

VERS 17 h 30, une voiture conduite par M. André Berthoud, de Corcelles, descendait la route de Chaumont. Soudain, dans un virage à gauche, le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule qui mordit la banquette, à droite de la chaussée, roula sur cette banquette avant de traverser la route et de dévaler un talus au sud de la chaussée. La voiture s'arrêta alors contre un arbre. Légèrement blessé, M. Berthoud a été transporté à l'hôpital des Cadolles par un automobiliste de passage.

« Rencontre » tram - camion

LE tram se dirigeant vers Peaux, aux commandes duquel se trouvait M. M. V. de Pesoux, montait l'Ecluse hier vers 8 h 15. Dans le grand virage à gauche, il dépassa un train routier avec remorque conduit par M. S. V. de Neuchâtel, qui s'était arrêté pour croiser le tram. Mais celui-ci heurta la remorque, la place pour passer étant insuffisante. Dégâts matériels.

Le « Neuchâtel » reviendra au port en avril prochain

LE Conseil communal s'est rendu au port du Nid-du-Crô où, sur le « Neuchâtel », il a examiné les plans selon lesquels les nouveaux acquéreurs envisagent de transformer ce bateau en restaurant flottant.

C'est en avril 1971 vraisemblablement, que ce restaurant entrera en activité au port central, à l'intérieur du môle actuel.

Limitation de vitesse près du Dauphin

SUR les pistes nord de la N.5, 200 mètres à l'est du carrefour du Dauphin, des signaux de limitation de vitesse à 60 km/h ont été apposés la semaine passée. Les spécialistes de la circulation se sont aperçus, en effet, qu'il était extrêmement dangereux pour les véhicules — notamment pour les camions — de couper les pistes nord lorsque, venant de Serrières, ils devraient se rendre à Neuchâtel ou quand, arrivant d'Auvergnier, ils voulaient aller à Serrières.

Correspondances (Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

APRÈS UNE DOUBLE NOYADE A LIGNIÈRES

Nous avons reçu du Club de natation et de la Société de développement de Lignières, signée du président G. Chiffelle et du secrétaire F. Walther, la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur, La tragique et double noyade survenue le 13 juillet à la piscine de Lignières a suscité une émotion intense. Le Club de natation et la Société de développement s'associent au grand chagrin de cette famille si durement éprouvée. Cependant, les commentaires de presse relatant le drame ont été déformés à un point tel en général, qu'ils ont causé l'indignation de nombreux lecteurs locaux et des environs. Il en est résulté aussi des réactions fort diverses, suivant connaissance ou méconnaissance des faits.

Sans chercher à minimiser l'atroce réalité, nous aimerions, par le canal de votre journal, faire la mise au point suivante.

La piscine de Lignières due à la seule initiative des deux sociétés réunies a été longtemps un sujet d'étonnement. Bassin aux dimensions olympiques placé dans un contexte essentiellement rural d'à peine 500 habitants, il offre au public des installations qu'en général, seules, des communes plus importantes ont le privilège de réaliser.

C'est dire les difficultés particulières qu'il a fallu surmonter, non seulement pour l'ériger et l'entretenir, mais surtout par souci de l'améliorer constamment.

Sa réalisation n'a été possible, en dehors de l'entreprise qui y a œuvré, que grâce à une somme considérable de travail bénévole et désintéressé. Ouverte en 1938 déjà, elle fut entièrement reconstruite en 1959 d'après les plans d'un ingénieur, auteur notamment des piscines du Red Fish à Neuchâtel et de Boveresse.

La nature mouvante du terrain a exigé des dispositions spéciales de construction compatibles avec les faibles disponibilités financières de la société. C'est la raison essentielle pour laquelle le changement de profondeur des bassins a été réalisé partout au moyen de plans inclinés.

Pour l'entraînement à la nage de compétition, le maintien de 6 lignes d'eau de 50 m exige l'utilisation du bassin dans toute sa longueur. La fin du parcours empiète sur une partie de la surface réservée aux non-nageurs, mais à profondeur réduite.

Les plans de construction qui avaient été sanctionnés ne prévoyaient de barrière de séparation des bassins que sur une partie de la largeur, laissant libre passage aux lignes d'eau. C'est précisément à cet endroit que la pente des plans inclinés est la plus réduite, contrairement à ce qui a été affirmé. Ainsi,

l'absence de barrière n'est pas imputable à une négligence, à plus forte raison que deux écriteaux bien visibles de part et d'autre renseignent de façon indiscutable où se trouve la délimitation. D'ailleurs, la large ligne peinte sur le fond de la piscine, soulignant ladite délimitation était encore parfaitement visible à la tombée de la nuit, le jour de l'accident.

Il a même été relaté une prolifération d'algues poussant sur le fond. Ces affirmations relèvent de la plus pure invention. Les plans inclinés présentaient une rugosité normale et n'étaient point glissants. La désinfection de l'eau, malgré la très forte affluence, se trouvait dans les limites admises. Un constat officiel a été fait.

D'autres critiques attristantes ont été faites au sujet du sauvetage. Nous affirmons qu'en réalité, ni le gardien, ni les sauveteurs du moment n'ont été punis, comme on a bien voulu le prétendre. D'ailleurs, si leurs procédés de réanimation n'étaient pas efficaces, les accidentés de l'avant-veille et de la veille du drame n'auraient guère eu de chances d'en survivre. Nous gardons pour mémoire d'autres sauvetages antérieurs réussis. Il est peut-être utile de signaler ici qu'il existe à Lignières, en sous-groupement de notre club, une société de sauvetage affiliée à la Fédération suisse. En outre, M. H.-R. Mau-

rer, gardien dévoué, titulaire du brevet de sauvetage, avait pris part, avant la saison, à un cours de perfectionnement et d'entraînement pour gardiens de piscines à Genève.

En vertu de ce qui précède, nous estimons avoir fait l'impossible pour la prévention de tels accidents. Ces accusations sont accablantes pour notre groupement, notre gardien, et ceux qui se sont dévoués. En outre, nous jugeons comme parfaitement déplacé le simulacre de noyade tenté le lendemain du drame pour éprouver la valeur de notre sauvetage.

En conclusion, nous constatons qu'en 32 ans d'exploitation, nous avons eu à déplorer deux cas mortels : une congestion, une crise épileptique ; le récent accident qui a causé deux décès reste inexplicable pour l'instant. Nous voulons bien souhaiter que les piscines plus récentes et plus modernes qu'on nous cite en valeur comparative ne soient jamais le théâtre d'un semblable accident. Il va sans dire que notre comité examine avec la plus grande attention toutes les mesures préventives, supplémentaires qu'il pourra apporter aux installations.

Club de natation et société de développement :  
G. Chiffelle, président  
F. Walther, secrétaire.

**AVIS OFFICIELS**



**AVIS DE DÉVIATION DU TRAFIC**

Dès le 27 juillet 1970, et pour une dizaine de jours environ, des travaux de renforcement de chaussée seront entrepris sur la RC No 11, entre Valangin et le plat de Boudevilliers.

De ce fait, la circulation sera déviée, dans le sens de la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel, par les RC No 315 et No 416 (Boudevilliers - Bottes - Valangin). Sur tout ce parcours, la circulation sera à sens unique.

Le trafic Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds ne sera pas dévié.

Nous prions les usagers de la route de se conformer à la signalisation et aux ordres des agents.

L'ingénieur cantonal.

**MISE À BAN**

Avec l'autorisation du président du tribunal de Boudry, Monsieur Italo SELETO, à Bevaix, met à ban son atelier de menuiserie et de charpente, rue Philippe-Suchard, à Boudry, article détaché de l'article 3118 du cadastre de Boudry, limité au nord par l'article 2711, à l'est par les articles 3116 et 3117, au sud par les articles 3098 et 3119, à l'ouest par les articles 3120, 3119 et 3097.

A l'exception des usagers, défense formelle est faite à quiconque de pénétrer sur ce terrain et plus particulièrement de parquer des véhicules devant l'entrée de l'atelier.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Neuchâtel, le 17 juillet 1970.

**IMMEUBLES A LOUER**

On cherche à acheter maison de deux appartements entre Marin et Bevaix. Faire offres sous chiffres KA 1806 au bureau du journal.

A louer aux Haudères (VS) appartement de vacances de 4 pièces, 6 lits, pour les mois d'août et septembre. Possibilité d'arrangements. Tél. (037) 64 15 61, le soir.

A louer immédiatement ou pour date à convenir, à Saint-Blaise, une jolie

**VILLA**

situation tranquille, vue, confort. Tél. 7 75 21, interne 251.

**beaux logements**

de 5 pièces à l'est de la ville. Vue, confort moderne, y compris machine à laver la vaisselle. Pour date à convenir. Loyer mensuel 722 fr. + charges. Tél. 5 76 72 de 10 à 12 h et de 17 à 18 heures.

**Dem. à louer**

Jeune homme cherche un petit studio meublé avec cuisinette et douche, au centre ou environs, pour le 1er août. 1970. Adresser offres écrites à IZ - 1624 au bureau du journal.

**Je cherche à louer immédiatement appartement ou villa**

4 à 6 pièces. Tout confort. Situation tranquille, entre Colombier et Bevaix. Adresser offres écrites à BC 1855 au bureau du journal.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE**

cherche pour date à convenir

**jeunes employés (es)**

ayant terminé leur apprentissage commercial, l'école de commerce ou reçu une formation équivalente.

Postes de travail intéressants et variés dans les différents services du siège et les agences.

Ambiance de travail agréable, installations modernes et avantages sociaux.

Adresser offres détaillées, avec copies de certificats, au chef du personnel, place Pury 4, Neuchâtel.

**OUI OUI OUI**

Nous engageons des mécaniciens, techniciens, dessinateurs.

Nous sommes en pleine expansion et agrandissons notre fabrique de machines-transferts.

**Raskin Suisse**

cherche

**MÉCANICIEN-MONTEUR**

La connaissance de l'outillage de presse serait un avantage, mais n'est pas indispensable.

**MANŒUVRE**

pouvant être formé pour travaux sur machines. Ambiance de travail agréable dans équipe jeune et dynamique. Semaine de 5 jours. Prière d'écrire à Raskin S.A., case postale, 1033 CHESEAUX, ou de téléphoner à M. Horber, au 91 19 51.

MIKRON HAESLER S.A., offre de sérieux avantages. Demandez un questionnaire d'engagement. Tél. (038) 6 46 52.

Pour entrée 1er septembre ou date à convenir,

**Gonset**

désire engager

**1 CHAUFFEUR-LIVREUR** permis voiture légère ;

**1 première VENDEUSE** pour le rayon Rideaux ;

**1 première VENDEUSE** pour le rayon Articles Messieurs ;

**1 première VENDEUSE** articles Enfants ;

**1 VENDEUSE** pour le rayon Ménage ;

**3 VENDEUSES** pour les Tables-réclame ;

**1 VENDEUSE à mi-temps** pour le rayon Jouets ;

**1 VENDEUSE démonstratrice** en Parfumerie de marque.

Postes stables avec tous les avantages actuels. Rétribution à convenir. Prière d'adresser offres de service aux Grands Magasins

**Gonset**

Tél. 5 02 52 NEUCHATEL

**OFFRES D'EMPLOIS**

**CÔTE D'AZUR**

veuf, de nationalité suisse, habitant villa confortable, cherche

**GOVERNANTE**

pour tenir maison ; gros travaux exclus. Adresser offres écrites à EJ 1858 au bureau du journal.

Bar LE IOTA, Colombier cherche

**GARÇON DE BUFFET**

**SOMMELIÈRE**

Tél. 6 38 98.

Bureau d'architecture cherche

**SECRÉTAIRE**

habile sténodactylo, de langue française, pour travail varié. Semaine de 5 jours, traitement en rapport avec capacité. Entrée : 1er octobre ou date à convenir. Faire offres, avec curriculum vitae et certificats, à Mantel, architecte, rue Emer-de-Valtel 25, Neuchâtel.

Hôtel - Restaurant CITY, Neuchâtel

cherche, pour remplacement du 30 juillet au 31 août

**FEMME DE CHAMBRE - LINGÈRE**

**GARÇON DE CUISINE**

Tél. 5 54 12.

L'entreprise Paul Pétermann, à Boudry, cherche

**peintres**

Tél. 6 42 87.

Nous cherchons :

**un chauffeur-livreur**

**un caviste**

Etrangers, hors plafonnement, acceptés. Faire offres ou se présenter à Marcel Gauthy, Deures 15, 2034 Peseux. Tél. 8 15 80.

On demande

**chauffeur**

pour camion basculant. Entrée tout de suite ou à convenir. S'adresser à : A. MATTHEY, transports, rue de la Source 5, RENENS. Tél. (021) 34 01 61.

Le Maloya cherche, pour 15 jours

**sommelière-remplaçante**

**femme de ménage**

Horaires de travail selon entente. Téléphoner au 5 66 15 de 11 h à 14 h ou de 17 h à 22 h.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**ALUSUISSE**

Vous êtes âgés de 21 à 25 ans, vous avez fait un apprentissage ou suivi une école de commerce. Vous désirez travailler dans une maison de réputation internationale.

Notre

**département d'exportation**

cherche de jeunes

**EMPLOYÉS DE COMMERCE**

qui seront chargés de tâches multiples et très intéressantes :

- contact avec nos usines à l'étranger et en Suisse
- contact avec nos sous-traitants
- relations avec nos sociétés de vente à l'étranger
- collaboration avec nos services techniques.

Connaissance de langues étrangères souhaitable. Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres par écrit, ou de s'adresser par téléphone à notre département du personnel.

ALUMINIUM SUISSE S.A. Buckhauerstrasse 11 8048 ZURICH. Tél. (051) 54 80 80.

**DPAA THOUNE**

Nous cherchons un

**EMPLOYÉ DE COMMERCE**

avec certificat de fin d'apprentissage ou formation équivalente, de langue maternelle française. Le candidat doit être à même de correspondre dans sa langue maternelle. Il sera en plus chargé de divers travaux en rapport avec les véhicules de service vendus aux militaires.

Adresser offres manuscrites ou demander des renseignements à la

DIRECTION DES PARCS AUTOMOBILES DE L'ARMÉE 3602 Thounes - Tél. (033) 2 41 12.

**BULOVA**

WATCH CO. NEUCHATEL

engagerait immédiatement ou pour date à convenir :

**horlogers**

pour être formés sur nos montres électroniques « ACCUTRON »

**horlogers-décoteurs**

qualifiés, pouvant assumer des responsabilités

**personnel féminin**

pour différentes parties du terminage (formation éventuelle par nos soins)

Veillez appeler le (038) 4 15 52 pour tout renseignement ou envoyer vos offres de service à BULOVA WATCH COMPANY, 10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel.

**NOTRE FEUILLETON**

**LES DIAMANTS DE PRENTEGARDE**

par **GERMAINE BOUYSSIE** 34

Mais elle sentait qu'avec Hermengarde une conversation sur ce sujet n'était plus possible et que, si elle désirait continuer ses recherches, elle devrait le faire seule.

Lorsque Hermengarde fut couchée : — Je vais prendre du bois, dit-elle, je crains que le feu ne s'éteigne cette nuit.

Une pièce voisine, abandonnée, avait été transformée en bûcher.

Depuis son arrivée, Armand avait porté lui-même le bois nécessaire à la consommation de chaque jour. En entrant dans la vaste pièce, Marie-Béregère s'aperçut avec surprise qu'il n'y restait plus que quelques bûches. Sa provision faite, elle revint, toute transie, dans la tiédeur de la chambre :

— Savez-vous, madame, que la réserve de bois est presque épuisée ?

Hermengarde, sous le baldaquin, fit entendre un grognement inintelligible.

— Il faudra en commander. J'en parlerai demain à Armand, continua la jeune fille.

EDITIONS DES REMPARTS, LYON

Alors la vieille comtesse se mit à rire, d'un rire que rien ne paraissait pouvoir arrêter.

Marie-Béregère s'était redressée et avait couru vers elle :

— Pourquoi riez-vous, pourquoi vous moquez-vous ? Donnez-m'en la raison, je vous en supplie.

La comtesse de Roquebrune parut se recroqueviller, s'enfoncer sous ses couvertures et prit la mine lamentable d'un enfant fautif.

— Eh ! chercha-t-elle à ironiser encore, pour faire des commandes il faut de l'argent, petite ? Ne le savez-vous pas ?

— Je sais que la recette de l'été a été bonne, et que vous avez largement de quoi subsister cet hiver, affirma nettement Marie-Béregère.

Hermengarde avait à peu près disparu sous les draps.

— Ma maladie a causé beaucoup de frais, larmoyait-elle. Le docteur, les médicaments...

— Certes, mais il doit encore rester une jolie somme dans le coffret. Où est-il ?

— Où est-il ?... Je ne sais plus, murmura la vieille dame.

— Dans quel endroit extravagant l'avez-vous caché ? demanda la jeune fille avec une voix qu'elle s'efforçait de rendre sévère, mais qui décelait surtout une terrible inquiétude. Vite, dites-le moi.

— Il est sous mon lit, avoua la comtesse d'un air confus.

Marie-Béregère dut presque s'allonger sous le grand lit à baldaquin pour atteindre le coffret. Enfin, elle le ramena à la lumière, tourna dans la serrure ciselée la petite clef d'argent, et la réalité lui apparut, brutale : Le coffret était vide.

× × ×

Marie-Béregère, stupéfaite, atterrée, fixait l'intérieur du coffret béant.

Il était tendu de velours grenat, un peu fané. Sur ce velours elle avait déposé, avant de partir, une

liasse importante de billets qui permettraient à sa marraine de passer un hiver confortable.

— Où est l'argent ? demanda-t-elle d'une voix blanche.

— On me l'a volé, hasarda timidement Hermengarde.

— C'est inexact. Seuls ont été près de vous Armand et maman Janie, qui sont au-dessus de tout soupçon. Qu'en avez-vous fait ?

— Le sais-je ? Egaré, peut-être... ou brûlé... Oui, brûlé pour allumer le feu.

Marie-Béregère n'écoula plus ces lamentables divagations. Le coffret vide entre les mains, elle cherchait, le front plissé, les yeux durs. Soudain, elle étouffa l'exclamation qui lui venait aux lèvres et, déposant le coffret sur le lit, courut à un grand placard qui, entre la cheminée et la porte de la tourelle, servait de garde-robe à la comtesse.

Vivement, elle l'ouvrit, et le premier objet qui frappa sa vue fut celui dont l'existence supposée et redoutée à la fois venait d'alerter sa pensée : le manteau de fourrure.

Amèrement, elle le prit et l'examina, inutilement somptueux sur son cintre. Il était de castor à doux reflets, de nuance indécise, ample, enveloppant, à la fois chaud et léger comme l'avait souhaité la comtesse Hermengarde de Roquebrune.

Celle-ci ne bougeait plus, attendant assez piteusement la réaction de Marie-Béregère.

La jeune fille alla vers elle et étendit le manteau sur le lit, où il devint moelleuse et luxueuse couverture.

— Au moins, profitez-en, murmura-t-elle. Il faut vous en couvrir pendant la nuit, vous en envelopper les jambes dans la journée. Il représente la moitié de mon activité parfois exténuante durant une saison.

La douceur triste de sa voix fit qu'Hermengarde émergea prudemment de sa retraite et glissa un œil vers Marie-Béregère.

— Je sais, petite, dit-elle après quelque hésitation,

que j'ai fait une folie. Mais n'en n'ai-je pas fait toute ma vie, n'en ferai-je pas jusqu'à ma mort ?... Les catalogues des grands magasins sont arrivés, après votre départ... L'argent était là... Le facteur, en montant le courrier, a bien voulu m'écrire la commande. Je lui ai donné une petite éternelle. Et, quelques jours plus tard, le colis arrivait. J'ai mis le manteau jusqu'au moment de ma maladie. Le peu d'argent qui me restait m'a permis de subsister jusqu'à ce jour.

— Et, comme la jeune fille, atterrée, ne répondait rien, elle ajouta, sans dissimuler son angoisse :

— Comment vais-je faire, maintenant ?

Marie-Béregère avait enfoui son visage dans ses mains. Quelle inattendue et terrible complication arrivait là !

— Ne vous inquiétez pas, dit-elle cependant. Dormez. Nous aviserons demain.

— Vous trouverez, Marie-Béregère, vous trouverez un moyen de nous sauver, n'est-ce pas ? supplia Hermengarde en s'accrochant fortement aux deux mains de sa filleule.

— Je vous le promets ; mais il faut être calme, sans cela la fièvre reviendrait et une maladie n'arrangerait rien !

— Je n'ai que vous au monde, soupira la vieille comtesse. Et je devrais... il faudrait...

Ses yeux se fermaient. Redoutée mais inévitable, la découverte du manteau par Marie-Béregère, lui avait causé une rude émotion qui, étant donné son grand âge et sa maladie récente, la laissait brisée.

— Elle s'endormit avant que Marie-Béregère ne fût couchée.

Celle-ci ne songeait guère à prendre de repos. Assise devant l'âtre où brûlaient haut les dernières bûches, elle était déjà plongée dans d'arides et décevants calculs.

(A suivre)

# PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

## A vendre

**GROS LOT DE BOCAUX A CONFITURES** propres: 1 canari avec cage et accessoires. Tél. (038) 4 35 09, avant 9 heures.

**BLOC DE CUISINE** en acier comprenant: cuisinière, frigo, bouteiller, évier (garantie). Tél. 6 48 04.

**SOMMIER A RESSORTS** avec matelas, parfait état. Tél. 6 44 87, heures des repas.

**FRIGO ELECTROLUX**, en parfait état. Téléphone (038) 5 21 44.

**URGENT** pour cause de départ, un magnétophone stéréo Akai + un amplificateur Philips, laissés à 750 fr. Demander l'adresse du No DE 1857 au bureau du journal.

**GRANDS FOURNEAUX** en catelles, lit d'enfant 147 x 077 cm, buffet 2 portes, tiroir 115 x 121 cm, petit butagaz de camping avec ustensiles. Tél. 8 34 06.

## A louer

**AU CENTRE, CHAMBRE INDÉPENDANTE** à monsieur soigneux. Fleury 14 à 13 ou 18 heures.

**CHAMBRE** au centre, tout confort, à monsieur. Tél. 5 30 52.

**A CORCELLES, CHAMBRE MEUBLÉE**, part à la salle de bains. Tél. 8 58 57.

**JOLIE PETITE CHAMBRE** pour jeune homme. Tél. (038) 5 39 73.

**PESUX, APPARTEMENT 1 PIÈCE** cuisine, douche, dépendances, meublé; à dame ou demoiselle très sérieuse. Adresser offres écrites à 297 - 349 au bureau du journal.

**CHAMBRE MEUBLÉE**, indépendante, eau courante, froide, 95 fr. Tél. 5 27 57.

**CHAMBRE MEUBLÉE** à jeune homme sérieux. Tél. 5 98 57.

**CHAMBRE ET PENSION** jusqu'au 15 août pour jeune homme sérieux. Tél. 3 15 18.

**CHAMBRE** Tél. (038) 8 60 41, entre 12 et 13 heures.

## Offres d'emplois

**CHAUFFEUR ROUTIER** serait libre pour un remplacement du 3 au 14 août 1970. Tél. (038) 5 20 51 pendant les heures de bureau. Demander référence MG.

**2 ÉTUDIANTS CANADIENS** cherchent travail pour le mois d'août. Ecrire à Melle McCready C/o M. Béguin, rue Pourtales 10, Neuchâtel.

**ÉTUDIANT SUISSE ALLEMAND**, cherche emploi 6 semaines (5 octobre - 14 novembre 1970), pour perfectionner son français. Condition exigée: assurance sérieuse d'améliorer la langue française. Tél. (051) 77 14 04.

**ÉTUDIANT** de 3<sup>me</sup> année cherche professeur de mathématiques pour leçons. Tél. (038) 6 52 52.

## Demandes à acheter

**GRAVURES SUISSES** (Lory, Weibel, etc. vues de villes) sont achetées aux meilleurs prix. Tél. 4 65 45, le matin 10 - 13 heures.

**FUSILS, SABRES, PISTOLETS**, vieux, képis sont achetés au meilleur prix. Tél. (024) 3 17 49.

## Demandes à louer

**CHAMBRE INDÉPENDANTE** à Neuchâtel pour le 1<sup>er</sup> septembre, pour jeune homme travaillant au L.S.R.H. Tél. (039) 5 28 52.

**CHAMBRE ENSOLEILLÉE** pour jeune employée. Comminot, opticien. Tél. 5 18 91.

**STUDIO OU APPARTEMENT** 2 pièces meublées ou non meublées au centre. Récompense 50 fr. Tél. 5 13 38 heures des repas.

**COUPLE RETRAITÉ CHERCHE APPARTEMENT** 2 pièces non meublées, loyer modéré. Région indifférente. Pour entrée à discuter. Adresser offres écrites à 297 - 348 au bureau du journal.

**APPARTEMENT DE 4 PIÈCES** à Neuchâtel ou aux environs. Loyer modéré. Pour la fin de l'année. Adresser offres écrites à HX 1803 au bureau du journal.

**PERSONNE AGÉE** cherche petit appartement, si possible dans les environs de Neuchâtel. Adresser offres écrites à 297-344 au bureau du journal.

**AVRIL 1971**, appartement 3 pièces à Neuchâtel ou environs immédiats. Pour couple sans enfants. Tél. 4 67 27, heures des repas.

**STUDIO MEUBLÉ** pour jeune fille, avec cuisinière et salle de bains ou douche. Au centre, pour le 1<sup>er</sup> septembre. Tél. 5 75 22. Adresser offres écrites à 287-346 au bureau du journal.

## Divers

**FAMILLE SUISSE** résidant à l'étranger, cherche pour son fils, âgé de 10 ans, diabétique avec régime — une famille qui voudrait bien le prendre en pension: minimum 1 an. S'adresser à M. Egger, Beau-Site 15, 2014 Bôle.

**A ENLEVER** gratuitement terre de jardin. Tél. 6 48 04.

## VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

### OCCASIONS DU JOUR

Voitures de direction - Garanties d'usine - Pièces et main d'œuvre 1 année ou 20,000 km - Gros rabais.

**DATSUN 1600**

1970 - jaune - 2700 km

**DATSUN 1800**

1970 - vert métallisé - 2200 km.

A vendre **BMW 700** expertisée. Tél. (038) 6 27 47.

A vendre **NSU PRINZ** bon état, expertisée. 3000 fr. Tél. 5 07 50, entre 12 et 14 heures.

**OCCASIONS**  
**FIAT 2300**  
1966 - 4 portes - 71,000 km blanche.  
Expertisée. Etat impeccable. Reprise.  
Facilités de paiement.  
**GARAGE DU ROC**  
MONTRE - JE - DISTR. GENERAL MOTORS TEL-3311

POUR MESSIEURS ET MAXI-BOYS

# FESTIVAL D'ÉTÉ DU PANTALON

GABARDINE COTON

29.-

TRÉVIRA ET LAINE

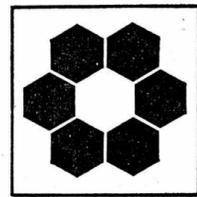
39.-

DIOLEN SUPER

49.-

TEINTES MODE - UNI ET FANTAISIE

Profitez des prix...



**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA.

La meilleure des occasions c'est la **404**

**PEUGEOT**

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées en occasion.  
Venez essayer et choisir en confiance, votre occasion PEUGEOT dans le beau choix que vous offre en ce moment l'AGENCE PEUGEOT DE NEUCHÂTEL  
Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.

**M. et J.-J. SEGESSEMANN & C<sup>ie</sup>**  
**GARAGE DU LITTORAL**  
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Début route des Falaises

**L'OCCASION DU JOUR**  
Expertisée + 200 l d'essence Reprise Crédit

**AMI 6**  
1967 - bleu clair - 50,000 km  
Fr. 3400.-

AGENCES OFFICIELLES  
Garages Henri Favre S.A.  
**Apollo**  
Flg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

**CITROËN HY 1966**  
FOURGON, 9 CV, rouge, 1500 kg

**CITROËN HY 1965**  
FOURGON, 1500 kg, gris, simili  
Fr. 2500.-

**GARAGE DU LITTORAL**  
**SEGESSEMANN & FILS - NEUCHÂTEL**  
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 5 99 91  
Début route des Falaises

A vendre **vélo** moteur  
Tél. 4 32 53.

A vendre **ALFA ROMEO 2000**  
spider avec hard-top, pneus clous, radio, ceintures de sécurité. Expertisée. Tél. 9 09 22.

A vendre **OPEL**  
Belle occasion. Fr. 1500.-, Tél. 6 36 25.

**GARANTIES EXPERTISÉES**  
**Fiat 1200**  
1959 - révisée

**Ford Taunus 12 M**  
1965 - 67,000 km

**Opel Kadett Kombi**  
1966 - 72,000 km

**Renault Caravelle**  
1965 - 83,000 km

**VW 1300**  
1967 - 37,000 km  
Garage BARDO Neuchâtel  
Tél. (038) 4 18 43

A vendre **2 CV Commerciale**  
20,000 km, bon état, facilités de paiement. Tél. (038) 5 34 24, aux heures de bureau.

A vendre Coupé 850

**Fiat**

modèle 1968 de première main 4 places. Expertisée. 1<sup>er</sup> antie 3 mois.

Garage R. WASER Seyon 34 - 38 Neuchâtel

A vendre **AUSTIN COOPER**  
1967, expertisée.  
**SIMCA 1500**  
1965, expertisée. Prix avantageux, facilités de paiement. Reprise. Tél. (038) 8 72 50.

A vendre **Austin 1100**  
1965, 50,000 km. Tél. (039) 5 67 65, après 19 heures.

**CABRIOLET**  
**Peugeot 404, 1964**  
9 CV, bleu, injection, intérieur cuir

**GARAGE DU LITTORAL**  
**SEGESSEMANN & FILS - NEUCHÂTEL**  
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 5 99 91  
Début route des Falaises

**Voitures de location**

VW 1300  
Audi 60  
VW Bus  
VW Variant  
VW Pick-up  
VW Combi  
VW Ro 80

**rent a car**  
SWITZERLAND  
Garage Hirondelette  
Pierre Senn  
Pierre-à-Mazel 25  
2000 Neuchâtel  
**038/5 94 12**

**OCCASIONS**

RENAULT 16 TS	1968	47,000 km
RENAULT 16 GL	1968	61,000 km
RENAULT 16 GL	1968	64,000 km
RENAULT 16 GL	1966	75,000 km
RENAULT 10 MAJOR	1968	38,000 km
RENAULT 10 MAJOR	1966	64,000 km
RENAULT GORDINI	1962	80,000 km
TRIUMPH 2000	1965	65,000 km
TRIUMPH VITESSE 6	1964	80,000 km
TRIUMPH HERALD	1965	71,000 km
VAUXHALL VENTORA	1969	22,000 km
FORD TAUNUS 20 MTS	1968	43,000 km
FORD TAUNUS 17 MS	1969	25,000 km
FORD CORTINA GT	1968	45,000 km
FIAT 850 SUPER	1966	48,000 km
CITROËN 2 CV	1962	révisée
CITROËN AMI 6	1969	20,000 km
DKW 1000 S	1960	révisée
VW 1500 LUXE	1964	75,000 km
VW 1300 LUXE	1966	59,000 km

**GRAND GARAGE ROBERT**  
Tél. 5 31 08 - 5 66 55  
QUAI CHAMP-BOUGIN 36 - 38

Pour fêter le **1<sup>er</sup> AOÛT**

**Volcans** à partir de **-90**

**Vénus** à partir de **1.60**

**fusées détonantes** à partir de **-90**

**fusées étoiles** à partir de **-90**

**bouquets** à partir de **5.50**

- assortiments 4 feux
- pots comète
- chandelles romaines
- gobelets à illuminer
- lanternes - lampions
- bougies pour lampions, etc.

avec timbres coop ou 5 % rabais

**La Treille**

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**  
à l'imprimerie de ce journal

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115<sup>me</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## Les touristes reviennent avec le beau temps

Hier, le Val-de-Travers a vécu une belle journée ensoleillée, sans histoire, vouée au labour paisible des artisans, aux exploits des pêcheurs, à la sieste réparatrice à l'ombre d'un arbre ou aux excursions le long des sentiers de montagne. Le Vallon paresseux offrait le spectacle reposant de la vie estivale. Sur le long ruban de route menant à Pontarlier, on pouvait croiser des voitures immatriculées en France, en Belgique, en Hollande ou en Grande-Bretagne. Non loin des Verrières, les hôtes d'une caravane sagement rangée au bord de la route, reprénaient des forces avant de poursuivre leur voyage. Le beau temps a-t-il attiré un plus grand nombre de touristes ?

— Ici, ce sont les douanes suisses ! Le règlement nous interdit de citer des chiffres sur les passages de la frontière, déclare un fonctionnaire...

Et pourquoi ne pas s'adresser directement aux intéressés ?

Dans un café des Verrières, un groupe de touristes français se désaltère. Ils ne demandent pas mieux que de faire la causette.

L'un d'entre eux, M. Pierre Lottin, de Bagnols-sur-Cèze (Gard), se rend avec les siens dans les Alpes bernoises. Le Vallon ?

— C'est la première fois que nous venons par ici. Au bureau de change, on nous a recommandé de faire une halte à Noiraigue pour découvrir les fameuses truites de l'Areuse.

Une commerçante déclare :

— Les affaires reprénaient. Aux Verrières, à Saint-Sulpice, à la Côte-aux-

Fées, les touristes ne s'attardent pas. Ils boivent un verre, achètent du chocolat, de l'essence, parfois un souvenir et les inévitables premières cartes postales. En revanche, à Fleurier et à Couvet, les hôteliers accueillent souvent des touristes pour une nuit ou deux.

Et que pensent les touristes, en général, du Vallon gastronomique ?

Une patronne de restaurant s'empresse de répondre :

— Les Français et les Belges comptent parmi les clients rêvés. Nos spécialités les plus appréciées sont le filet aux morilles à la crème, les truites, les croûtes au fromage, les tripes neuchâtelaises.

A Couvet, un commerçant ajoute :

— En rentrant en Suisse, les touristes ne font pas des achats importants. Le Vallon n'est qu'un lieu de passage et c'est dommage car — à condition que la pluie ne fasse pas des siennes — le touriste est tenté de passer deux ou trois jours dans le calme qui caractérise nos villages. Mais dès que les nuages noirs s'amoncellent, ils fuient. Il n'y a que les plus âgés qui accueillent le mauvais temps avec philosophie.

En écoutant ces réflexions, on constate que le Vallon aurait intérêt à développer son industrie touristique afin que cette région, dans l'avenir, ne reste plus un simple lieu de passage. Dans ce sens, les efforts déployés, ces derniers temps, par l'Office neuchâtelais du tourisme, notamment l'opération « bon-accueil » à la frontière, la distribution de prospectus, ne manquent pas, à la longue, de porter leurs fruits. L'attrait d'une auber-

ge rustique au bord d'une petite rivière ou d'une modeste salle à manger installée dans une ferme typique constitue



Couvet et les autres localités du Vallon retiennent souvent les gourmets...

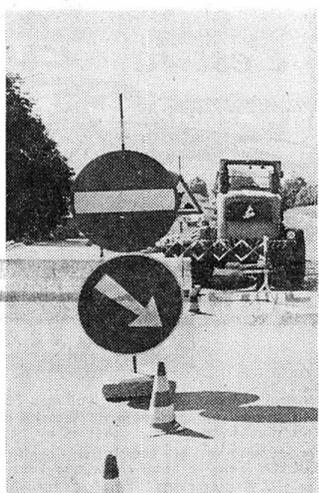
(Avipress - Schelling)

souvent un argument beaucoup plus décisif que la vie dans un palace insensible au site environnant. Sur le chemin de retour, les volets clos symbolisant l'évasion des vacances n'empêchent pas de saisir que, dans ces villages du Vallon désertés par une grande partie de leur population, la vie se poursuit avec son cortège de joies, de soucis et de problèmes quotidiens.

J. P.

## VAL-DE-RUZ

### Travaux entre Valangin et Boudevilliers...



On procède actuellement à la pose d'un nouveau tapis entre Valangin et Boudevilliers. La circulation se fait en sens unique, les Chaux-de-Fonniers font le détour par Bolle...

(Avipress - G. C.)

## DOMBRESSON

### Le 1er août

(c) Une manifestation suivie du feu d'artifice aura lieu dans la cour du collège, côté sud, dès 20 h 30. M. Olivier Ott, avocat, et le pasteur Schaefer seront les orateurs de la soirée. La population de Villiers et de Dombresson est invitée à pavoiser.

## L'IMPORTANT, C'EST LA ROSE... DIVERSE ET POURTANT UNIQUE

Tenter de décrire l'éclat de la rose, c'est aller au-devant de l'échec, car nul mot n'est assez nuancé pour exprimer la perfection ! La perfection n'est pas de ce monde, dit-on à juste titre ; pourtant il me semble que la rose est la merveilleuse exception à cette règle.

Devant cette fleur superbe, parfumée, on ne peut que faire silence et contempler : en elle, tout est délicatesse, beauté, éclat. La forme et la teinte, le contraste entre le feuillage vert foncé et le ton clair de la corolle est harmonieux, idéal. La variété extraordinaire de teintes recherchées, obtenues, sélectionnées est un enchantement pour les yeux et une fête du cœur. Un champ de roses me paraît toujours être un tableau féérique, irréel, éphémère. Un chef-d'œuvre exposé là, en pleine nature, tel un parchemin précieux déroulé lentement par des mains surnaturelles. Des couleurs pastel aux tons plus appuyés, toutes ont leur beauté intense, prenante, incomparable.

Nul mieux qu'elles ne savent exprimer la pureté, la tendresse, l'amitié. Fleur à nulle autre semblable, si diverse dans ses variétés, et pourtant unique, la rose recueille toutes les subtilités, et les plus diverses pensées. Reine parmi les reines, fleur parmi les fleurs, messagère parmi les messagères, une parmi toutes en sa fragile mais exquise présence ! Voir éclore un bouton de rose à la forme parfaite, c'est assister à la naissance d'une œuvre d'art ; c'est entrevoir l'insais-

## LES VERRIERES

### Les jeunes de 20 ans vont être fêtés

(c) Les jeunes nés en 1950 et résidant aux Verrières sont invités à la manifestation du 1er août. M. Willy Dumont, président du Conseil communal s'adressera à eux et leur remettra le volume « Les Neuchâtelais » de Maurice Favre, la Constitution cantonale et le règlement de commune. Par ailleurs, les 17 nouveaux citoyens et citoyennes, sont conviés à la collation traditionnelle.

### L'impôt

#### des personnes morales

(c) Sur le plan des communes neuchâtelaises, les Verrières appliquant un taux de 70 % de l'impôt cantonal seulement, sont tout en bas de l'échelle fiscale. Si l'on se réfère au dernier rapport du service du contrôle des communes, dans un seul cas — Colombier — on constate un taux semblable. En ce qui concerne les sociétés, 60 autres localités appliquent des conditions moins favorables.

#### Acquisition d'une forêt

(c) La commune des Verrières s'intéresse aux forêts en vente. C'est le cas d'une parcelle de 3635 m<sup>2</sup> (formant l'article 3951, fol 38) les Côtiers, de l'Hoirie Ami-Arnold Hainard. Dans sa prochaine séance, le Conseil général sera saisi d'une proposition de l'exécutif, tendant à l'acquérir.

## NOIRAIGUE

### La fête nationale

(c) A Noiraigue, le pasteur Jean-Pierre Barbier prononcera une allocution à l'occasion de la fête nationale. La fanfare « L'Espérance » participera à la manifestation qui culminera par un feu d'artifice et un cortège aux flambeaux.

### A la direction

#### de la police et des travaux publics...

(c) M. Bernard Muller, nommé le 30 juin au Conseil communal, dirige, depuis lundi, la police et les travaux publics, fonctions détenues auparavant par M. Lucien Barbezat.

## COUJET

### Au chapitre de l'instruction publique

Nous avons déjà publié le détail des comptes concernant l'enseignement primaire à Couvet. Voici les autres rubriques de ce chapitre.

**Enseignement ménager :** recettes : écolages : 3611 fr. 45 ; subvention cantonale : 9524 fr. ; subvention fédérale : 3437 fr. ; part des élèves pour repas : 792 fr. ; total : 17,094 fr. 45. **Dépenses :** traitements : 25,824 fr. 65 ; locaux (chauffage, éclairage) : 247 fr. 55 ; denrées : 4157 fr. 35 ; ustensiles : 493 fr. 75 ; total : 30,723 fr. 30 ; charge nette : 13,628 fr. 85.

**Enseignement secondaire :** dépenses : écolages : 157,653 fr. 20 ; charge nette : 157,653 francs 20.

**Ecole de mécanique et d'électricité :** dépenses : traitements : du corps enseignant : 169,300 fr. 90 ; du personnel administratif : 16,178 fr. 30 ; de la commission : 1798 fr. ; du concierge : 8202 fr. 30 ; allocation aux retraités : 3921 fr. 10 ; locaux (chauffage, éclairage) : 11,450 fr. 50 ; appareils de démonstration : 15,854 fr. 25 ; matières premières : 12,685 fr. 85 ; fournitures et ingrédients : 6205 fr. 80 ; machines et outillage : 38,124 fr. 35 ; matériel et ustensiles : 9603 fr. 55 ; bibliothèque : 32 francs 90 ; cours OFIAMT et FEMES : 68 fr. 60 ; assurances : 4938 fr. 05 ; frais administratifs : 5110 fr. 95 ; gratification aux élèves : 1190 fr. ; course d'école : 1077 francs ; ICHA : 4373 fr. 65 ; total des dépenses : 310,116 fr. 05.

**Recettes :** subvention cantonale : 68,495 francs ; subvention fédérale : 47,871 fr. ; écolages : 15,500 fr. ; rétribution pour travaux supplémentaires et remboursement du temps perdu : 1107 fr. ; ventes d'ouvrages : 135,764 fr. 28 ; total des recettes : 268,737 francs 28 ; charge nette : 41,378 fr. 77, à laquelle il faut ajouter 9172 fr. 95 de frais relatifs au 75<sup>me</sup> anniversaire de l'EMEC (repas : 374 fr. 90 ; course : 2827 fr. 30 ; comptoir de Fleurier : 6510 fr. 75), soit charge totale de l'EMEC : 51,091 fr. 72.

**Divers.** — Dépenses : écolages pour enseignement professionnel : 21,502 fr. 25 ; bourses d'études et d'apprentissages : 20,693 francs 95 ; charge nette des divers : 42,196 francs 20.

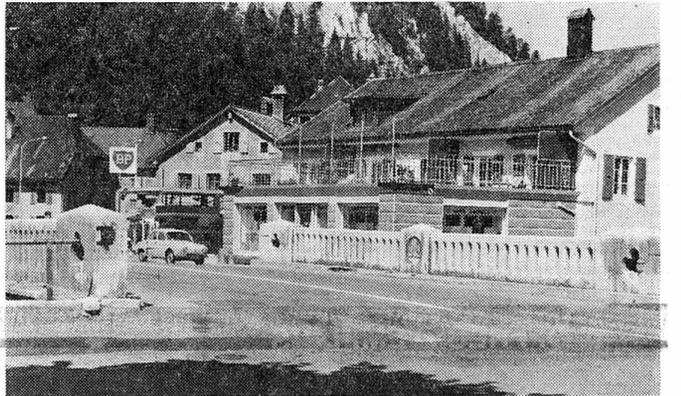
## Plus de 1000 baigneurs à la piscine des Combes



Le beau temps est revenu, attirant de nombreux baigneurs à la piscine des Combes. La température de l'eau est remontée à 21 degrés. Et tandis que les mamans font la causette, lisent ou tricotent tout en se bronzant, les tout petits barbotent ou révent à de futurs exploits dans le bassin qui leur est réservé...

(Avipress - Fyj)

## Sur les ponts de Fleurier on y passe, on y passe...



Le pont de Buttes à Fleurier...

(Avipress - Schelling)

De notre correspondant régional :

Trois montagnes et trois ponts, telles sont les armoiries de Fleurier. Avec l'extension prise par la localité, les ponts sont maintenant beaucoup plus nombreux. Mais le plus fréquent est incontestablement celui qui traverse la rivière « Le Buttes » et qui relie la rue Charles-Edouard Guillaume, aux rues de l'Industrie et de la place d'Armes.

Il a sa petite histoire communale et cantonale. En effet, en 1854, les autorités fleurisannes qui voulaient remplacer l'ancien par un nouvel ouvrage d'art, reçurent en guise de cadeau du nouvel-an, une décision du Conseil d'Etat estimant suffisante la largeur prévue de 24 pieds fixée par la loi et refusant d'octroyer la somme de 800 fr. qui aurait permis de donner une plus grande largeur à la chaussée. Malgré cette douche froide, les pourparlers ne furent pas rompus, mais ils traînèrent en longueur puisque le pont actuel date de 1862. Construit avec de solides pierres, il porte les armoiries neuchâtelaises, les noms du conseiller d'Etat Guillaume, chef des travaux publics, de l'ingénieur cantonal Knab et des entrepreneurs Colet et Vaucher.

Il y a quelques années, pour assurer la sécurité des piétons, au lieu d'élargir le pont, on a posé en aval une passerelle comme on le fit en amont au pont qui traverse « le Fleurier » près du temple.

Les gens passent, les années filent, l'eau coule et les ponts demeurent peut-être parce que leur architecture est une sorte d'oratoire de la puissance au moyen des formes... »

G. D.

## Avis mortuaires

L'entreprise Oreste Bezzola fait part du décès de  
Madame  
**Fausto MAZZOLENI**  
épouse de Monsieur Mazzoleni.  
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

## CARNET DU JOUR

Médecin et pharmacien habituels.  
Fleurier : pharmacie Perrin, fermée.

## AVIS DIVERS

On cherche  
**logements**  
pour personnel, 3 à 4 chambres, demi-confort, au Val-de-Travers, de préférence à Couvet, pour entrée immédiate ou date à convenir.  
Addresser offres écrites à A. B. 1854 au bureau du journal.

**L'annonce reflète vivant du marché dans votre journal**

## COMMUNE DE FLEURIER

### MANIFESTATION DU 1er AOÛT 1970

La Fête nationale du 1er août 1970 sera célébrée cette année sur la place située au sud du Stand de tir des Sugits, samedi dès 20 heures.

#### PROGRAMME DE LA MANIFESTATION :

1. Marche jouée par l'harmonie « L'Espérance »
2. Hymne national (harmonie et population)
3. Discours patriotique par M. le pasteur Borel
4. Chant patriotique (harmonie et population)
5. Marche jouée par l'harmonie « L'Espérance »
6. Feu et farandole
7. Feux d'artifice
8. Formation du cortège et défilé.

TRAJET : rue de l'Hôpital, place du Marché, Grand-Rue, rue de la Place-d'Armes, dislocation sur la place de Longereuse.

Soirée villageoise sous la cantine.

Il est recommandé à la population de pavoiser.

Les membres du Conseil général sont priés d'assister à la manifestation et d'accompagner la banière communale.

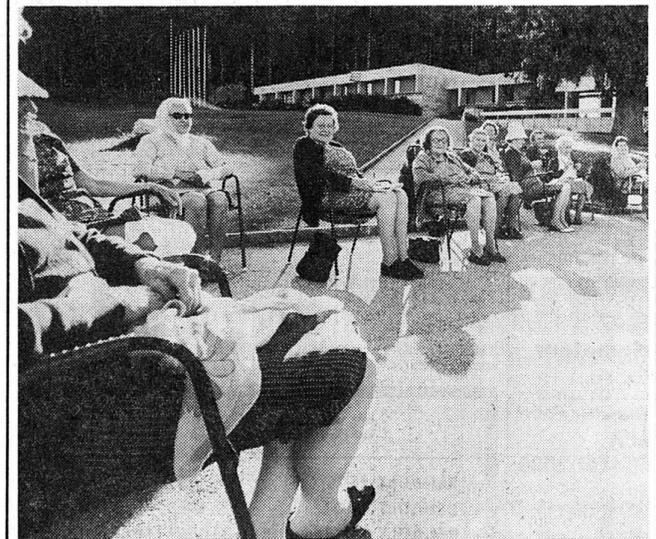
Il est rappelé à la population qu'il est formellement interdit de faire partir des pétards et autres engins dangereux ; les parents sont responsables de leurs enfants.

Fleurier, le 14 juillet 1970.

CONSEIL COMMUNAL

## VAL-DE-RUZ

### Une expérience à renouveler : les anciens au Louverain



#### D'un de nos correspondants :

Pour sortir les personnes dites du 3<sup>me</sup> âge de leur isolement et leur procurer quelques loisirs, la section valaisanne de la Fondation pour la vieillesse a pris l'initiative d'organiser des lieux de séjour pour ces personnes âgées. C'est ainsi qu'à titre d'expérience, une trentaine de femmes et quelques messieurs, âgés de 63 à 80 ans, ont été conviés à passer une semaine au Louverain. Deux responsables, Mlle Olga Robyr et Mme Yolande Viacoz, assistantes sociales de la fondation, les accompagnent.

La journée, par petits groupes, les hô-

tes du Louverain vont faire des excursions dans la région. Hier, l'après-midi était réservé à une promenade en bateau sur le lac. Le soir, ils assistent à des projections de films prêtés par les services culturels du consulat d'Italie et de l'ambassade du Canada, regardent la télévision ou jouent aux cartes. Des disques et des livres sont mis à leur disposition. Durant les repas, les chants et la gaieté accompagnent le menu.

Tous les participants sont enchantés de leur séjour et en garderont un excellent souvenir. Pour Mme Yolande Viacoz, l'expérience a parfaitement réussi.



(Avipress - G. C.)



BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

VAUD - VAUD - VAUD

L'affaire des deux téléphonistes : vers un nouveau rebondissement ?

— Je suis sûr et certain que la direction des PTT laisse trainer les choses, car elle ne dispose pas d'arguments suffisants pour expliquer le renvoi des deux téléphonistes !

Cette déclaration émane du conseiller national Richard Muller, chef de l'Union des PTT, et concerne l'affaire des deux jeunes téléphonistes biennoises, Milles Schäpper et Schaffer, renvoyées de leur travail « pour des motifs politiques ». En effet, en septembre dernier, les deux jeunes filles étaient privées de leur emploi à la centrale des téléphones de Bienne, car elles n'étaient selon leur directeur « plus dignes de confiance ».

En réalité, l'une d'elles, Mlle Schäpper était membre des Jeunesses progressistes de Bienne, alors que sa camarade, n'appartenait à aucun groupement politique, mais était la sœur d'un membre actif de ce mouvement. D'autre part, les deux jeunes filles avaient été vues à plusieurs reprises lors de manifestations de rues.

VIOLENTES RÉACTIONS

Ces deux renvois avaient soulevé de violentes réactions dans la presse et dans les milieux politiques... La commission du Conseil national, à laquelle appartient M. Richard Muller avait été saisie de l'affaire. Dans sa séance de février, en présence du conseiller fédéral Boyvin, la commission a instamment prié la direction des PTT de mener une enquête et de lui soumettre son rapport au plus tard à fin avril. La direction générale signifia peu après par lettre, qu'il lui était impossible de fournir ce rap-

port pour cette date, car le cas n'était pas encore résolu et qu'il manquait des témoignages.

— L'affaire a traîné et traîne encore aujourd'hui, déclare M. Richard Muller.

De leur côté, les Jeunesses progressistes biennoises s'indignent et dénoncent le lenteur de la procédure, dans un tract daté d'hier, s'en prenant au directeur des téléphones. Pour sa part, le directeur, M. Keller refuse de répondre à toute question et déclare que l'affaire est entre les mains d'instances supérieures.

— Si ce renvoi n'a pas eu de conséquences importantes pour les deux jeunes filles étant donné les possibilités actuelles du marché du travail, il aurait pu dans d'autres conditions compromettre leur avenir, termine M. Richard Muller.

La commission de gestion du Conseil national se réunira le 24 août prochain. A cette occasion, M. Muller se propose d'intervenir et d'écrire une lettre à la direction générale des PTT. L'affaire n'est donc pas terminée, et le lenteur de la procédure surprend.

F.B.

BILLET BIENNOIS

Les anges sauvages d'il y a vingt ans

C'était le 25 juillet 1950, il y a exactement vingt ans !...

Quatre alpinistes biennois (Raymond Monney dit « Monty », Robert Selter, Jean Fuchs et Marcel Hamel) venant de vaincre la paroi nord de l'Eiger. Avant eux, quatre ou cinq cordées seulement avaient réussi l'exploit.

La cordée biennoise fut la première à le réussir « en amateurs ». Sur la liste des vainqueurs de la paroi nord elle était aussi celle des plus jeunes.

Ces gars-là, on les voyait tous les soirs à la place Centrale. Ils y tenaient leur quartier général. Ils étaient quelque peu bruyants et chevauchaient de pétaradantes motos. Avant la lettre, c'étaient des « anges sauvages ».

Les samedis et dimanches, ils en avaient les ailes. Ils s'offraient des envolées et des « premières » retentissantes, entre autres la face sud-ouest du Caïman dans le massif du Mont-Blanc et l'hiverne du Cervin par l'arête de Furggen.

Les passants disaient d'eux : « Ce sont des existentialistes ! »

Pour la petite histoire du non-conformisme, je tiens à préciser que, dans la chronologie, les existentialistes se situent entre les zazous et les hippies.

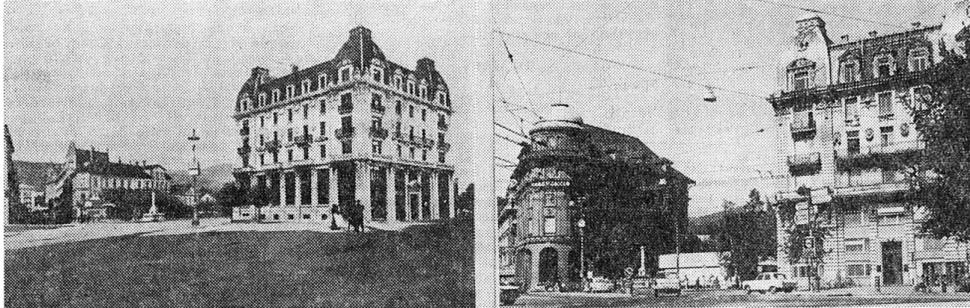
Si l'on s'en réfère à la chronique de la presse biennoise, l'appréciation sur l'exploit des alpinistes fut mitigée. Un grincheux du CAS déplorait que ces jeunes gens se fussent éloignés des sentiers tracés par les pionniers du sacro-saint CAS, cependant qu'un de ses camarades de club avait franchement que les « égarés » n'étaient pas parmi ceux que l'on pensait.

Il n'en demeure pas moins que les Monty et compagnie, ce 25 juillet 1950, ont écrit une magnifique page dans le livre de l'alpinisme suisse.

Aujourd'hui donc, il me plaît de saluer l'anniversaire de l'exploit réalisé par cette valeureuse équipe qui répondait fièrement au vocable de « rochassiers bouquetins » !

GASTON

BIENNE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Sur la place Centrale, le bâtiment du contrôle fédéral qui abrite aujourd'hui différents bureaux de l'administration, n'a que peu changé. Par contre, le premier immeuble de la rue de Nidau a pris une autre allure.

(Avipress - Guggisberg)

La route Payerne-Bussy est de nouveau ouverte à la circulation

De notre correspondant :

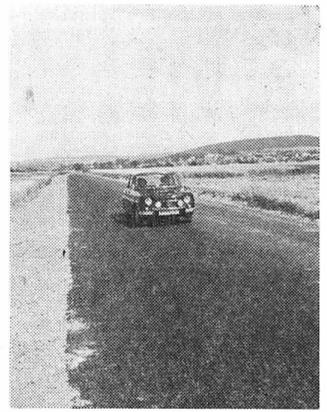
Dans le cadre des améliorations foncières, les communes fribourgeoises ont créé une route partant de la frontière vaudoise en direction d'Estavayer-le-Lac. Cette route qui, théoriquement devait être large de quatre mètres au début, a été portée à six mètres, grâce entre autres à une aide financière du canton de Fribourg.

Dès lors, le tracé fribourgeois a été de plus en plus utilisé par les usagers qui, économisant quelque deux kilomètres sur le trajet, ont fini par la considérer comme la liaison directe entre Payerne et Estavayer. Malheureusement, la nouvelle route fribourgeoise aboutissait sur une vieille route communale (qui fut pourtant longtemps la meilleure) en territoire vaudois, dont un tronçon de 1500 mètres environ n'avait que trois mètres de large. Depuis peu, l'équilibre entre les routes fribourgeoises et payernoises est maintenant rétabli. En effet, après plusieurs mois de travaux, le tronçon payernois trop étroit a été porté à six mètres de large, pour la plus grande commodité des usagers qui utilisent de plus en plus cette route directe entre Payerne et Estavayer.

Le coût des travaux d'amélioration du tronçon payernois s'est élevé à 340,000 francs. Mais l'Etat de Vaud en a pris la moitié à sa charge, estimant que cette route communale jouait un certain rôle intercantonal. Toutefois, le poids des véhicules ne pourra dépasser 3,5 tonnes, cette route n'é-

tant pas prévue pour le grand trafic et encore moins pour les poids lourds.

Pache



La nouvelle route (Avipress - Pache)

Au tribunal correctionnel d'Yverdon Sévère condamnation d'un escroc...

De notre correspondant :

Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. Sylvain Contini, a condamné R. G., sans domicile fixe, pour escroqueries par métier et pour vols, à trois ans de réclusion moins 160 jours de préventive, 50 francs d'amende et huit ans de privation des droits civiques. Le tribunal a, en outre, ordonné le renvoi de R. G. dans une maison d'internement pour une durée indéterminée, cette mesure remplaçant l'exécution de la peine de réclusion.

L'accusé fait l'objet de 19 plaintes, mais plusieurs victimes se sont abstenues de le poursuivre. A l'exception de rares périodes durant lesquelles il travaillait, R. G. vivait du produit de son activité délictueuse. Prétendant être issu d'une famille fortunée, beau parleur, il faisait à ses victimes des promesses trompeuses. R. G. est un récidiviste notoire de l'escroquerie. A cinq reprises, il a été condamné pour ce genre de délit.

Libéré le 30 mai 1969 de Bochuz, il fut pourvu d'un tuteur, cela ne l'empêcha pas de recommencer. Puis il décida de faire un tour de Suisse, logeant dans des hôtels et des pensions, avec l'idée préméditée de ne jamais payer les notes.

Sous une fausse identité, après avoir relevé des noms d'emprunt et de numéros de téléphone, il réussit, dans seize villes différentes, à laisser des factures impayées, entre le 11 octobre 1969 et le 6 février 1970. Toutefois, entre-temps, ayant besoin d'argent, il parvint encore à se procurer par des moyens malhonnêtes des prêts auprès de tierces personnes : il prétendait en avoir besoin pour organiser des réceptions en compagnie de personnalités connues ou de diplomates !

Il viola également, à plusieurs reprises, des sommes d'argent. Le représentant du ministère public avait requis quatre ans de réclusion et dix ans de privation des droits civiques, la peine de réclusion devant être commuée en un internement d'une durée indéterminée. Le tribunal a reconnu Roger G. coupable d'escroqueries au sens de la loi, avec la circonstance aggravante que le prénommé a fait métier de ce crime. Tout en suivant les réquisitions du ministère public, le tribunal a réduit à trois ans la durée de la réclusion pour tenir compte de la responsabilité légèrement diminuée de l'accusé. On apprend, après ce jugement, qu'un recours avait été déposé par R. G.

Les employés modèles sont bien mal récompensés...

De notre correspondant :

Un mécanicien et un aiguilleur des CFF avaient été condamnés par un prononcé préfectoral à respectivement 50 et 30 fr. d'amende pour entrave au service des chemins de fer. C'est en recours contre cette décision que les deux employés comparaissaient devant le président du tribunal de simple police, M. Vodoz.

Le motif de ce prononcé préfectoral avait été le suivant : au mois d'août dernier l'aiguilleur avait fait signe au mécanicien pour qu'il fasse avancer sa locomotive sur une voie. Celle-ci était entrée en collision avec

deux automotrices s'y trouvant déjà. Les dégâts s'élevaient à 25,000 fr. L'enquête a permis d'établir que les deux hommes en cause étaient des employés modèles et que ce dommage était dû à un instant d'inattention du mécanicien, lequel aurait dû se trouver lors de cette manœuvre sur la plate-forme avant et non derrière de sa machine.

Le tribunal a condamné le mécanicien à 20 fr. d'amende et au tiers des frais de la cause. L'aiguilleur a été libéré de toute peine, après audience de M. Gamboni, inspecteur aux CFF. Les deux tiers restants sont mis à charge de l'Etat.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

COURTEPIN

Perte de maîtrise : un blessé

(c) Mme Helena Lifschutz, âgée de 55 ans, habitant Botterens (Grüyère), circulait hier à 15 heures, de Morat en direction de Fribourg. Peu avant le village de Courtepin, elle entreprit le dépassement d'un train routier ; alors qu'elle se rabattait sur sa droite, elle perdit la maîtrise de sa voiture, qui s'écrasa contre un arbre. Grièvement blessée, Mme Lifschutz a été transportée à l'hôpital cantonal de Fribourg. Les dégâts s'élevaient à 6000 francs.

ROMONT

Mort du chanoine Octave Oberson

(c) A Romont est décédé, hier, dans sa 82me année, le chanoine Octave Oberson, fils d'un ancien préfet de la Veveyse. Le défunt fut vicaire à la Chaux-de-Fonds, de 1915 à 1916. Il s'établit ensuite définitivement à Romont, où il enseigna pendant plus de quarante ans à l'école secondaire, ainsi que dans les classes primaires. Très connu dans le district de la Glâne, le chanoine Oberson s'occupa activement du patronage paroissial et le fondateur du groupe de scoutisme Saint-Raphaël. Le disparu était, en outre, un mélomane de talent qui composa plusieurs œuvres dédiées à la jeunesse.

Le 1er octobre 1964, le chanoine Oberson recevait le diplôme de bourgeois d'honneur de Romont, en reconnaissance des services rendus à la localité. Le défunt était le frère de M. Jean Oberson, ancien préfet de la Gruyère, actuellement retraité à Fribourg, et de M. Gabriel Oberson, correspondant fribourgeois de l'Express, décédé tragiquement il y a quelques années.

Conseil d'Etat : nominations et préoccupations scolaires

De notre correspondant : Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Gerhard Frenz, Dr ès sciences naturelles, à Fribourg, professeur assistant à l'Institut de biologie végétale. M. Jean-Jacques Goel, Dr ès sciences, à Fribourg, professeur assistant à la faculté des sciences ; M. Maurice Villet, Dr ès sciences économiques et sociales, professeur assistant à la faculté de droit et des sciences économiques et sociales ; M. Blas Francisco Lara, Dr ès sciences économiques et sociales, à Fribourg, professeur assistant à la faculté de droit et des sciences économiques et sociales ; M. Armand Maillard, à Romont, actuellement inspecteur scolaire du 7me arrondissement (Glâne-Veveyse), en qualité d'inspecteur scolaire du 2me arrondissement (Fribourg-Ville) ; M. Marc Cuony, à Ruyères-Saint-Laurent, comme délé-

gué de l'Etat au sein de la commission scolaire du cercle d'Estavayer-le-Gibloux. Ruyères-Saint-Laurent, Villarsel-le-Gibloux et Villarlod ; M. Louis Crausaz, à Marly, gardien à la prison centrale, à Fribourg.

INSTITUTEURS.

Il nomme en qualité d'instituteurs et d'institutrices : à Ruyères-Saint-Laurent : M. Philippe Lehner, à Fribourg ; à Villarlod : M. Hubert Carrel, à Mossel ; au Paquier : Mlle Lise-Marie Allaman, à Estavannens ; à Barberêche : Mlle Suzanne Kolly, à Berne ; à Courtepin : M. Hubert Maillard, à Cressier-sur-Morat.

Il a accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de Mlle Agnès Zbinden, institutrice à Brunisried et M. Andreas Meyer, instituteur à Salvenach.

Il constitue une commission d'experts chargés d'examiner le problème de la révision, totale ou partielle, de la loi sur l'instruction primaire (et éventuellement de celle sur l'enseignement secondaire), ainsi que de préparer une telle révision. Il accorde une patente d'avocat à M. Jacques Thiemard, à Fribourg.

BULLE

Des pyromanes ?

(c) Des individus sans scrupule ont allumé plusieurs feux dans la forêt de Bouleyers, près de Bulle, l'autre nuit, vers 1 heure du matin, nécessitant l'intervention des pompiers. Une enquête est en cours.

CHIÈTRES

Convoi renversé

(c) Dans la soirée de lundi, un convoi transportant quelque soixante pièces de bétail, s'est renversé près de Chiètres. Un animal a été sérieusement blessé. Les dégâts atteignent 60,000 francs.

JURA - JURA - JURA

Premier août dans le Jura : le suspense demeure entier

De notre correspondant :

A trois jours de la fête nationale, on ne sait toujours pas ce qui va se passer en Ajoie où le mutisme, qui règne de part et d'autre à propos d'une éventuelle manifestation patriotique organisée par les Pro-Bernois du « Groupement interparties pour l'unité cantonale » (JPUC), devient presque inquiétant.

Si l'on se réfère aux deux dernières années où des incidents étaient survenus à pareille occasion, on se souviendra que plusieurs mois à l'avance, et surtout dans le courant des dernières semaines, les communiqués faisaient part et d'autre. La situation, bien qu'explosive, avait du moins l'avantage d'être claire : on savait ce qui allait se passer.

Rein de tel cette année où un seul communiqué émanant du JPUC annon-

ça que ce groupement allait organiser des manifestations en différents endroits, sans toutefois préciser lesquels. La Fédération d'Ajoie du Rassemblement jurassien et le Groupe « Bélier » n'ont pas été plus loquaces. Quand des séances ont été tenues et bien que le communiqué qui en est issu n'ait fait aucune allusion à l'affaire du 1er août, il est certain qu'elles ont été en premier lieu consacrées à la participation séparatiste à d'éventuelles fêtes patriotiques « à sens unique » de leurs adversaires politiques. Le suspense demeure donc entier. De toute manière, il n'y a plus très longtemps à attendre pour savoir ce qui mijote dans le four ajoulot et qui pourrait être servi « chaud » le soir du 1er août.

Bévi

PORRENTRU

Chutes : deux blessés

(c) M. Alphonse Morel, d'Alle, âgé de 64 ans, est tombé d'une échelle, hier après-midi, et s'est fracturé l'épaule gauche. Quant à M. Joseph Constantin, âgé de 62 ans, de Charoille, il a fait une chute devant son domicile, et souffre de fractures à plusieurs côtes. Tous deux ont été hospitalisés à Porrentruy.

Violent orage sur la région de Reconvilier

(c) Un violent orage s'est abattu, hier en fin d'après-midi, sur la région de Reconvilier et de Loveresse. Un véritable torrent d'eau est descendu du Montoz et a coupé la route cantonale 6 en plusieurs endroits. Les sapeurs-pompiers de Reconvilier ont dû débayer la route et pomper l'eau des caves inondées. Les dégâts sont importants.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

TV couleur noir et blanc

Vente Location Echanges Modèles depuis Fr. 575.-

Service impeccable rapide et consciencieux par personnel spécialisé



RADIOS-TV Neuchâtel

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4 tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

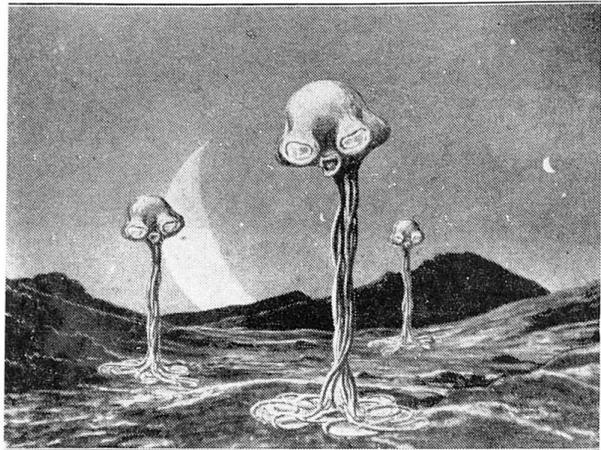
PRÊTS et ESCOMPTES SA

1510 MOUDON Rue du Poyet 9 Sans caution 500 à 3000 fr. modes de remboursement variés Tél. (021) 95 24 24

Advertisement for MIGROS stretch underwear. It features a black and white photograph of a woman sitting and wearing a pair of stretch leggings. The text reads: 'Collant stretch garanti 1er choix 250'. Below this, it says 'Partie supérieure, pointes et talons renforcés. Avec entre-jambes. Teintes mode.' At the bottom, the MIGROS logo is prominently displayed. A small speech bubble says 'Pourquoi payer d'avantage?'.

# Jeunes Variétés

## LA VIE... AILLEURS ?



Les Martiens ? voilà un thème qui a déjà fait rêver bien des générations... Ici, c'est le romancier américain H. Wells qui se laisse guider par son imagination pour créer une famille de Martiens.

**LA TERRE** est-elle la seule planète habitée ? L. seule habitable ? Sommes nous uniques ou, au contraire, une forme de vie peut-être différente, a-t-elle pu se développer ailleurs ? Evidemment, tant que personne ne sera « allé voir » les réponses à ces questions resteront hasardeuses. Cependant l'état actuel de la science permet d'avancer plusieurs hypothèses, appuyées sur des bases solides. Ainsi, M. Pierre Guérin, maître de recherches à l'Institut d'astrophysique de Paris (CNRS) est-il parvenu à dégager quatre grandes constantes qui, si elles sont réunies, permettent d'affirmer que la vie existe.

### Les conditions générales de la vie

Pour survivre, tout organisme doit résister à perpétuelles agressions du milieu ambiant, à la désagrégation qui le menace à chaque instant. Il doit donc constamment se régénérer par des « emprunts » à son environnement. C'est ce que fait l'homme en respirant et en se nourrissant. Mais un individu ne suffit pas à créer la vie caractérisée par la continuité de l'es, ce. Il faut donc que les organismes considérés aient la faculté de se reproduire et c'est là la seconde condition de M. Guérin. La troisième est l'excitabilité. Un être vivant doit réagir aux stimulations du milieu extérieur. Il n'est d'ailleurs pas obligatoire que ces réactions soient conscientes. Une plante qui s'ouvre ou qui se ferme suivant la position du soleil réagit à une excitation. Elle est vivante.

Enfin, cette dernière condition : l'action, consciente ou inconsciente sur le milieu extérieur. Un organisme vivant n'est pas isolé, il se trouve dans un contexte qui agit sur lui et contre lequel il réagit. Une plante, qui lance ses racines dans le sol afin d'y puiser sa nourriture agit sur le milieu ambiant au même titre que le chasseur qui abat un animal pour le manger.

Ainsi, lorsqu'on se trouve en face d'un organisme qui résiste, se perpétue, enregistre le monde extérieur et agit sur lui, peut-on dire que l'on se trouve en face d'un organisme vivant.

Cela dit dans quelles conditions cet organisme vivant a-t-il pu apparaître ? Il faut bien, évidemment que les conditions extérieures lui soient favorables et lui permettent justement de réaliser les quatre opérations que nous venons de définir. Les savants admettent même que la vie apparaît automatiquement lorsque ces conditions favorables sont réunies. Sans entrer dans le détail des explications chimiques nous admettons donc, toujours avec M. Guérin « qu'une température moyenne et une atmosphère riche doivent constituer les conditions nécessaires à l'écllosion de la vie ».

### Les Martiens

Lorsqu'on pense à une vie intelligente et technologiquement avancée sur une autre planète que la nôtre, on cite immédiatement les Martiens. Est-il possible que des êtres sembla-

bles à nous, des êtres pensants, aient pu voir le jour sur la planète rouge ? Bien des théories ont été émises. Certaines basées sur l'existence des fameux canaux, d'autres sur des hypothèses encore plus spectaculaires.

Mars est recouverte de taches sombres desquelles partent des canaux qui la sillonnent. Il était tentant d'attribuer ces développements rectilignes à l'intervention d'êtres intelligents. D'autant que les astronomes ont remarqué que ces canaux se développent curieusement. On constate, en effet, à certains moments, la formation d'une excroissance sur le bord d'une tache sombre. Celle-ci se développe. Au même moment, d'une autre tache sombre, part une autre excroissance. Les deux filets progressent l'un vers l'autre et finissent par se rejoindre, comme s'ils étaient dirigés par une volonté intelligente, après avoir chacun parcouru des kilomètres de désert.

Peut-on attribuer ce phénomène à des êtres supérieurs qui guident le parcours des canaux ? Certains n'ont pas hésité à l'affirmer.

Plus révolutionnaire est la théorie du Russe Chloviski. Mars, on le sait possède deux satellites, Phobos et Déimos, mais ces satellites ne se conduisent pas comme d'honnêtes corps célestes qu'ils devraient être.

D'abord parce qu'ils sont très proches de la planète. Quant à Phobos, le plus rapproché il tourne bien plus vite que Mars elle-même : 7 h 40 contre 24 h 37.

De plus les deux satellites tournent dans le plan équatorial, ce qui est étrange, et qui ne permet d'admettre qu'il s'agisse d'astéroïdes captés par l'attraction martienne.

Autre fait étrange, la vitesse de rotation de Phobos va en s'accroissant. Ce qui tendrait à démontrer que le satellite « tombe » vers la planète, donc que son orbite est modifiée par un freinage. Mais, à 6000 mètres d'altitude, l'atmosphère martienne est très raréfiée. Pour qu'un freinage modifiant l'orbite puisse avoir lieu, il faut donc que Phobos soit incroyablement léger et par conséquent, qu'il soit creux. Or, on n'a jamais vu un corps céleste normal qui soit creux. Et Chloviski d'en déduire qu'il s'agit là d'un satellite artificiel géant lancé voici bien des années par les Martiens, prouvant du même coup leur existence et leur niveau technologique avancé.

Certes, cette théorie est hasardeuse et elle est loin d'être admise par tous les savants. En revanche, ce qui n'est pas contesté, c'est l'existence d'une vie végétale rudimentaire sur Mars. La NASA a en effet réalisé plusieurs expériences, en plaçant des bactéries terrestres dans un milieu martien artificiellement recréé. Elles ont survécu, ce qui démontre une possibilité de vie sur la planète rouge.

Martiens ou pas Martiens ? Les petits hommes verts des soupouces volantes existent-ils ? Peut-être bien, mais qui peut le dire tant qu'une équipe d'astronautes ne sera pas allée leur rendre visite... F. ROUSSEL

# Paul Louka, un Belge aux allures de Gengis Khan

**FICHE SIGNALÉTIQUE :** Trente ans, soixante chansons, une femme, deux gosses, deux frères, quatre murs, une voiture et pas encore de raton laveur... Ah ! j'oubliais : une guitare. C'est avec elle que tout a commencé.

Il existe une certaine coquetterie chez les gens de la confrérie qui veut que le chanteur ait été, ses études durant, le dernier de la classe et qu'il ait exercé au moins vingt métiers avant d'entrer dans la chanson. Ces légendes n'ont pas cours chez Paul Louka.

D'autre part la chanson n'est pas pour lui une « vocation tardive ». Certes, il a bien eu vers les 17 ans une tentative velleitaire en direction des arts décoratifs, mais comment voulez-vous que ce bonhomme qui prend tous les chemins les plus courts ait pu s'accommoder de l'académisme de l'art officiel. A vingt ans, c'était décidé : il entrerait dans la carrière, guitare au poing.

Donc tout a commencé avec elle, en 1959. Comme toute guitare bien née, celle-ci porte moustache et ses cordes en pincet fortement pour Brassens le patron. C'est vrai cela : sans Brassens, Paul ne se serait peut-être jamais « loukalisé »...

Bref, la chanson lui saute au cou avec des grâces de gorille et une éblouissante fleur de pissenlit entre les lèvres. Plus tard, promu « première série », Paul fera « l'anglaise » de Brassens à Bobino et, ce qui est plus rare, deviendra un de ses copains.

Mais on veut d'abord être prophète en son pays, et son pays vogue dans les brumes du nord à 300 km de Paris. C'est le « pays plat » cher à Jacques Brel, un autre copain considérable qui ne manque jamais de l'encourager, de l'aider quand il le faut. Or, comme on sait, « le grand Jacques » ne joue que les gagnants.

En fait, Louka gagne, en 1963, le Prix de la presse au Festival de Knokke. En 65, il gagne encore : Barbara l'invite en « américaine » dans son spectacle à l'Ancienne Belgique. En 66 et 67, il gagne toujours : par deux fois, Georges Mathonet lui donne l'occasion de monter sur scène par le grand escalier, accompagné de ses « copains de la première pluie » : l'ensemble de Roger Morès. Enfin, la France lui réserve un accueil chaleureux, lorsqu'en 68 Salvatore Adamo l'engage dans sa tournée d'hiver. Désormais c'est une certitude : il faudra compter avec Paul Louka.

Et oui : encore un Belge... On s'en étonnera peut-être car on pourrait facilement l'imaginer avec ses yeux bridés descendant de Gengis Khan. Fausse alerte !... Disons que ses yeux bridés et ses pommettes accusées lui confèrent une personnalité qu'on n'oublie pas.

Mais l'essentiel n'est pas là. Tout tient dans sa morphologie. Ramassé, mais souple et prêt à la détente, il est par nature un fauve du music-hall. La scène est sa savane. Il s'y promène et y explose en des rages foudroyantes.

### Une voix, un cri de rage

D'autant qu'il est pourvu d'une voix peu commune. Belle ? Non. Louka, c'est une voix râpeuse, à l'état brut, comme on en rencontre dans les pays miniers.

Elle a derrière elle des siècles d'altercations sur le « carreau », de parloles à la fraîche sur la pierre des « corons », de misère et de solidarité à faire valoir. Louka n'est pas un chanteur, c'est une voix autonome qui se dépouille à l'arraché de sa dérogation humaine. S'il en est encore besoin, on apprendra sous peu que Louka est un personnage « habité » et que, s'il abhorre les messages, il a quand même quelques petits mots à lâcher qui ne sont pas négligeables.

Une enfance passée entre les terrils, labourée ça et là, par le canon et la torpille, par une guerre qui appose son paraphe apocalyptique dans la chair d'Hiroshima, ce n'est pas rien. Et puis, vingt ans plus tard, le champignon remonte du marécage de l'inconscient et c'est la « Ballade de l'an 2000 », la terreur du grand éclair.

1944 : le patelin est débarrassé des hommes verts, l'occupant maléfique. Le gosse caresse d'un œil ébloui les libérateurs, ceux qui apportent avec eux tant de choses dont le goût était perdu. L'enfance ne filme qu'en noir et blanc, mais elle le fait toujours avec talent. Chance sans pareille, les libérateurs sont noirs comme l'ébène. La liberté sera désormais pour l'enfant le visage d'un soldat nègre. Et puis, l'adolescence dégoûtée, il voit les chiens, en Alabama, lancés contre les hommes de couleur !... Impossible de se taire face à la turerie, « de rester coi dans son bocal, comme un poisson »... Bilan ; une chanson « Les Américains », un cri de bête blessée où la rage se mêle à la douleur, la révolte à la honte.

On est monté à Paris pour tenter sa chance. Premiers contacts... La grande vie : sandwichs à tous les repas et des amis qui lui feront la courte échelle : Francis Claude, Jean Méjean, Gérard Meys. Pourtant, un soir, il a la nostalgie du ciel bas, des rues grises, « des copains en ribambelle qui ne m'ont pas tourné le dos », et c'est « Marcinelle » qui surgit des brumes du souvenir.

Tout remonte de l'enfance, parfumé d'angoisse. Un freudien en ferait ses choux gras. Mais au fait, chante-t-on jamais autre chose que son enfance ? On pourrait poursuivre le processus : « Saragosse », « Jésus-Lénine », sont du même tonneau.

Evidemment, il serait abusif de réduire Paul Louka à son seul pathétique. Qu'il le veuille ou non tout Belge porte Bruegel et Ulyenspiegel dans ses valises, c'est-à-dire qu'au sein du drame, continue de couvrir une ardente joie de vivre qui ne demande qu'à s'attiser. La joie de vivre de Louka éclate avec une violence qui fait plaisir. Et somme toute, la révolte ayant toujours raison de l'angoisse originelle, on connaît peu de tours de chant aussi tonifiants que le sien. Il s'en dégage une étonnante impression de santé, on dirait même presque de la gaieté. Tout chez lui accuse une vitalité simple et quotidienne.

Ne lui parlez pas de poésie, vous le verrez sourire. Il écrit des chansons. C'est tout. Louka sait de quoi il parle : il est du bâtiment. Le frangin, Jacques Viesvil, est poète, un vrai avec ses lauriers et ses parchemins, (il fut lauréat du Prix des Poètes de langue française,



Paul Louka à la voix râpeuse des pays miniers.

à Paris, en 1967), mais qui n'écrit pas pour autant avec un bic en cul de poule. Il lui arrive de compléter des textes de chansons pour Paul : « La Femme à Jean », « Au fil des jours » et récemment « La Fête noire », « Le Printemps de Prague »... pour une liberté sans frontière.

Louka n'est pas poète, lui, puisqu'il le dit... S'il l'est c'est spontanément, malgré lui.

Cette liesse s'épanouit au plus haut point dans sa musique. Là, pas de doute, il est un des compositeurs les plus toniques, de ces dernières années parce qu'il se f... de ce qui est à la mode et n'en fait qu'à sa tête.

E. CHAPUT

# QUELQUES CONSEILS POUR CEUX QUI FONT DE LA VOILE

**NE SORTEZ PAS** par mauvais temps ou quand les renseignements météorologiques sont défavorables. L'eau et le vent sont des forces qu'il faut savoir mesurer avant de se mesurer avec elles. Soyez courageux, adacieux, jamais témé-



raire. Sachez nager ; vous aurez moins peur de l'eau en cas de chavirage et, de ce fait, moins à craindre les effets de l'hydrocution.

Portez toujours votre brassière de sécurité même si vous êtes excellent nageur ; vous pouvez être assommé par la houle et projeté à l'eau lors d'un empannage brutal et involontaire. En outre, en mer, la houache d'un chalutier ou d'un cargo peut suffire à vous faire chavirer par beau temps. Prévoyez des brassières de sécurité pour les amis que vous emmenez en promenade.

Équipez convenablement votre bateau : ancre, engins de sauvetage, avirons, amares de rechange, etc... Assurez-lui une réserve de flottabilité suffisante pour le rendre totalement insubmersible et permettre son redressement. Veillez toujours au bon état de votre bateau et de votre grément. Rien ne doit être rouillé ni pourri. Vérifiez souvent l'état des manœuvres dormantes et courantes. La rupture d'un état ou d'un hauban, une manille mal assurée, un ridoir dévissé peuvent être causes d'incidents ou d'accidents.

S'il arrive que votre embarcation chavire, ne tentez jamais de regagner la rive à la nage, agrippez-vous à la coque et attendez les secours (à moins que vous puissiez vous-même redresser votre

bateau). Vous serez plus facilement repéré, donc plus vite secouru, en restant accroché à votre bateau.

Ayez toujours vos manœuvres claires. Le désordre est source d'accidents. Une écoute engagée peut provoquer un coup de tête violent et projeter un équipier à l'eau.

Diminuez la voile, en prenant ris ou tours de rouleaux, si le temps fraîchit, afin d'être prêt à « étaler le grain » quand il sera là. Si le vent souffle en rafale, rendant les manœuvres dangereuses, n'hésitez pas à affaler les voiles.

Ne manquez pas de « saluer les grains et arrondir les pointes » comme disent les vieux marins. Ne surchargez jamais votre bateau. N'embarquez jamais d'équipiers en surnombre. Ne quittez jamais votre bord, au large, pour une baignade, même par calme plat : la dérive d'un bateau et celle d'un nageur peuvent être fort différentes.

Si vous emmenez en promenade des néophytes de la voile, informez-les dès l'abord, de la conduite à tenir en cas d'accident. Indiquez-leur notamment la façon de mettre le bateau en panne.

Enfin, n'oubliez pas que vauriens, mousses et autres dériveurs légers ne sont pas des bateaux de croisières et n'ont pas été conçus pour de larges

aventures. Tenter avec eux des traversées, même par très beau temps, serait commettre une grave imprudence qui risquerait d'être un jour ou l'autre sanctionnée par un accident grave.

● **Sur une rivière** — Si vous naviguez à la voile sur une rivière à fort courant, dirigez-vous d'abord vers l'amont, quels que soient le sens et la force du vent. Celui-ci peut tomber en fin de journée et le courant vous ramènera à votre point de départ.

● **En mer** — Dans les mers telles que la Manche et l'Atlantique, l'amplitude des marées en vive eau est très forte : les courants sont alors violents dans les rades, les entrées de port, les parties resserrées.

Sachez les règles de barre et de route, mais rappelez-vous que si tous les navires sont tenus d'observer ces règles sur mer, vous ne devez pas pour autant user de votre éventuelle priorité pour obliger dans tous les cas un navire de commerce ou de pêche à manœuvrer. Manœuvrez le premier quand vous pourrez le faire sans danger.

Respectez enfin, scrupuleusement, les règles de sécurité. Elles n'ont pas été conçues pour vous brimer, mais bien pour tenter de vous assurer des vacances heureuses.

## ÉCHOS • POTINS • INDISCRÉTIIONS • ÉCHOS • POTINS • INDISCRÉTIIONS • ÉCHOS • POTINS • INDISCRÉTIIONS • ÉCHOS • POTINS •

**MUNGO JERRY : LA PLUS FORTE VENTE DEPUIS LES BEATLES.** La « mungomanie » c'est le phénomène qu'à déclenché le groupe Mungo Jerry composé de Mick Cole, Paul King, Ray Dorset et Colin Earl. Totalement inconnu il y a un mois Mungo Jerry a été l'explosion de l'« Hollywood Festival ». Leur disque « In the summertime » est

actuellement classé No 1 au hit parade anglais. La « mungomanie » s'étend à la France : 600.000 exemplaires ont été vendus dans les 48 heures suivant la sortie du disque.

**LEON ZITRONE** écrit un roman d'amour !...

**UN DICTIONNAIRE DE LA MONTAGNE** très utile pendant les vacances, vient de paraître. Destiné aux alpinistes, aux escaladeurs de glaciers et de rochers, ce dictionnaire étudie les mots de la technique (corde, prise), les alpinistes les plus célèbres (exemple, Rébuffat) et les conditions de la montagne (exemple : altitude, avalanche).

Par cette approche d'un vocabulaire souvent pittoresque Jacques Gautrat donne en fait tous les moyens d'initiation à un sport dont les fervents sont de plus en plus nombreux. Les autres, ceux qui regardent les cimes avec crainte ou ironie, ceux qu'on nomme les « pelousards », auront peut-être envie, après cette lecture, de tâter du piton... (SEUIL)

**FRANCIS BLANCHE** vient de révéler son point de vue sur plusieurs éminentes personnalités : « Jean-Jacques Gautier a écrit des choses si délicieuses sur moi que j'ai envie de lui demander d'être

mon « chargé de presse »... J.J.S. non plus, je ne pourrai jamais l'éreinter, après tout ce qu'il a fait pour la Grèce. Quant à Philippe Bouvard ?... Non, ce serait trop lâche. Il faut s'en prendre à des gens qui peuvent se défendre !... » Férocité Francis Blanche !... On reconnaît bien là, quand même, sa magnanimité.

« 5 + 1 — A LA GLOIRE DE JOHNNY : Ce titre sybillin a une explication : ces « 5 + 1 », ce sont les Rolling Stones et Johnny Hallyday. Ils se sont produits à Hyde Park, en juin 1969, en donnant un concert à la mémoire de Brian Jones, l'un des leurs, mort quelques jours auparavant. Ce soir-là 300.000 jeunes communiaient dans une atmosphère de folie avec leurs musiciens favoris.

Quant à Johnny, il a été méticuleusement filmé lors de son passage au Palais des sports où la même hystérie s'est manifestée...

C'est violent comme un alcool, exaltant par le bruit et le rythme qui froisse les nerfs, qui explose.

L'ouvrage a été réalisé avec beaucoup de sens commercial par Jean Pons qui se trouve être, justement, le manager de Johnny. Il a d'ailleurs l'intention de faire faire du « vrai cinéma » à son poulain. A voir l'art avec lequel Hally-

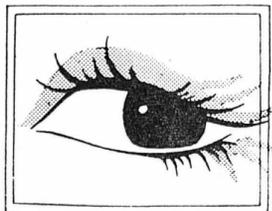
day est vu et filmé, on peut penser que notre roi du pop-music, va enfin, faire des étincelles devant les caméras...



JACQUES DEBRAY (le cinéaste de « Borsalino ») va filmer « Un peu de soleil dans l'eau froide », le dernier roman de François Sagan (notre photo).

## TOUT EST DANS LE REGARD !

LE MAQUILLAGE de l'œil joue au mirage cet été. Plus question de teintes sombres et de lignes bien tracées. Le bleu ou le vert semblent avoir détrôné le brun et le noir dans l'eye-liner. L'emploi des faux cils étant descendu « dans la rue », certaines coquettes s'amuse à les enduire de petites couches de mascara de couleurs différentes pour lancer des aillades multicolores...



LIVRETS DE DÉPÔT

**4 1/2 %**

LIVRETS JEUNESSE

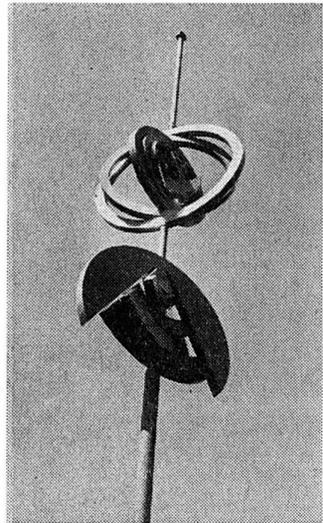
**5 1/4 %**

**IMEFBANK**

Agence de Neuchâtel  
Fbg de l'Hôpital 13 ☎ 4 08 36

# Cinquième quadriennale de sculpture suisse à Bienne (V)

## Dernières réflexions autour de cent sculpteurs



Signal, de Willi Gutmann

### De tout pour faire un monde

### Une aile qui monte toute seule à la verticale

La société française « Bertin » qui est déjà connue pour avoir mis au point l'aérotrain, étudie actuellement une aile qui assure à la fois le vol horizontal et le décollage-atterrissage courts. Cette aile est composée d'un ensemble de panneaux qui, en position normale, se superposent; mais ces panneaux sont mobiles et s'articulent les uns sur les autres. Ils peuvent être basculés à volonté, ce qui permet d'orienter le flux d'air du réacteur pratiquement à la verticale. Cette aile convient donc aux avions à décollage et à atterrissage courts. Le système, qui en est encore au stade expérimental, a été baptisé « Variflux ».

### Afin que rien ne soit perdu

Dans le courant de l'année prochaine, entrera en service une nouvelle usine de traitement de l'oxyde d'uranium qui est extrait en même temps que le minerai d'or dans la mine de West Direfontein, en Afrique du Sud. Cette usine pourra traiter cent mille tonnes d'oxyde d'uranium par mois. Une usine de production d'acide sulfurique sera également construite sur le même emplacement; elle fournira trois cents tonnes d'acide sulfurique par jour. West Direfontein, la mine d'or la plus riche du monde, tirera ainsi le maximum du minerai aurifère et uranifère qu'elle renferme.

Nous n'avons pu donner certainement qu'un aperçu assez vague de la vaste et dense exposition nationale de sculpture, mais nous n'aurions pas voulu omettre de citer, ce qui nous est arrivé pourtant, trois œuvres remarquables: la construction E 16 A I extraordinairement bien conçue et réalisée et aussi les reliefs figuratifs de Franz Fischer exécutés admirablement. La première est due à Angel Duarte et se trouve dans la galerie couverte donnant accès au Palais des congrès et les derniers, dans le hall d'entrée. D'autres, sans doute, ont pu nous échapper, mais celles-ci ont un caractère assez marqué et significatif.

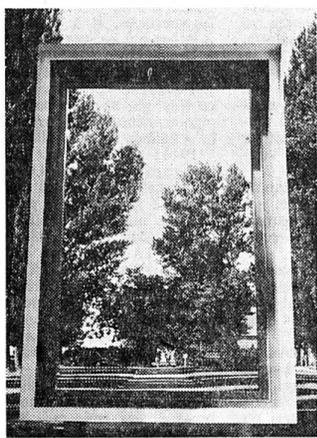
### LES DIFFÉRENTES FORMES D'EXPRESSION

Avec la meilleure volonté et tout en suivant une certaine ligne méthodique, nous ne pourrions pas nous déclarer satisfaits des commentaires formulés sur une exposition collective qui à certains égards s'apparente à une liste assez complète des sculpteurs suisses à la recherche du nouveau. Elle n'est pas exhaustive, mais elle ne compte pas moins de cent auteurs et 205 œuvres numérotées dans le catalogue.

Tout ce que nous avons lu et entendu la concernant ne présente pas un intérêt très particulier. Des critiques connus en ont donné une impression fort rapide quoique toujours empreinte d'un grand respect. Les plumitifs qui s'attaquent facilement aux faits d'une certaine notoriété, d'autant plus en été, n'ont pas manqué l'événement. En revanche, ils ont manqué la fonction qu'ils pouvaient honnêtement remplir et qui n'est pas négligeable en omettant de s'occuper d'un problème défrayant la chronique dans bien des pays: le divorce entre l'art contemporain et le public. On n'a pas voulu ou su enregistrer la réaction du spectateur moyen devant notre grande exposition à une époque où on discute même si l'art et les artistes devraient être réellement pris en considération. C'est un thème extrêmement important qu'ils ont laissé de côté et qui malheureusement n'entre pas dans le cadre de ces lignes.

Pour en revenir aux œuvres exposées, il y aurait un certain intérêt à relever le genre et affectation de chaque artiste et à en souligner la validité et importance éventuelles. Ce sont les formes d'expression, les genres universellement connus en Europe et en Amérique en particulier qui se trouvent représentés. En s'occupant de cet aspect, on ne rendrait pas justice aux artistes suisses. D'ailleurs, dans notre pays comme dans bien d'autres, souvent des sculpteurs pratiquent des formes d'expression qui ne leur conviennent pas mais qu'ils réalisent du fait qu'ils possèdent un métier suffisant pour s'ébattre victorieusement avec la pierre, le métal et d'autres matériaux employés aujourd'hui profusément. C'est-à-dire qu'il se produit le cas que de très bons sculpteurs s'adonnent à un genre d'expression ne collant pas parfaitement à leurs possibilités les meilleures.

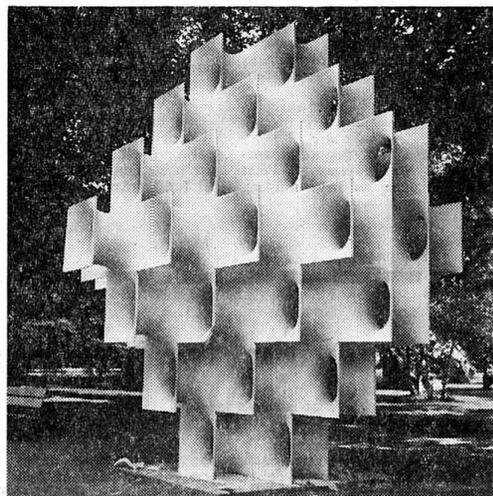
Nous avons prêté toujours une grande attention aux sculpteurs suisses depuis de longues années. Nous en avons dit le bien qu'ils méritent ainsi que nous avons répété mille fois qu'il existe chez nous un nombre extraordinaire de sculpteurs possédant leur métier à la perfection et d'artistes également admirables. Nous n'allons pas jouer de dihyrambes pour repérer des noms que nous avons cités à maintes reprises. Cer-



Un encadrement, né de la collaboration Muller-Brittinau et Siegenthaler

tains l'ont fait à présent sans avoir su s'empêcher de tomber dans des injustices ahurissantes. Une ou deux œuvres d'un artiste ne suffisent pas pour discerner d'une certitude la probité de l'imposture, soit pour le juger favorablement ou non.

Et il y a actuellement encore de nombreux prolongements de la sculpture. Environnements, art gestuel, optique, populaire, constructif... S'agit-il authentiquement de



Deux compositions assez étonnantes d'Angel Duarte

sculpture? D'aucuns se présentent avec un grand panache et non moins d'ostentation pour des travaux commodes, gratuits et, qui plus est, irresponsables. Ils se réclament d'une école quelconque.

Cela nous amènerait encore à revenir à l'opinion vulgaire et pédestre du public, expression employée par des gens qui aiment demeurer dans le panégyrique « poétique » et en réalité vide de tout sens esthétique.

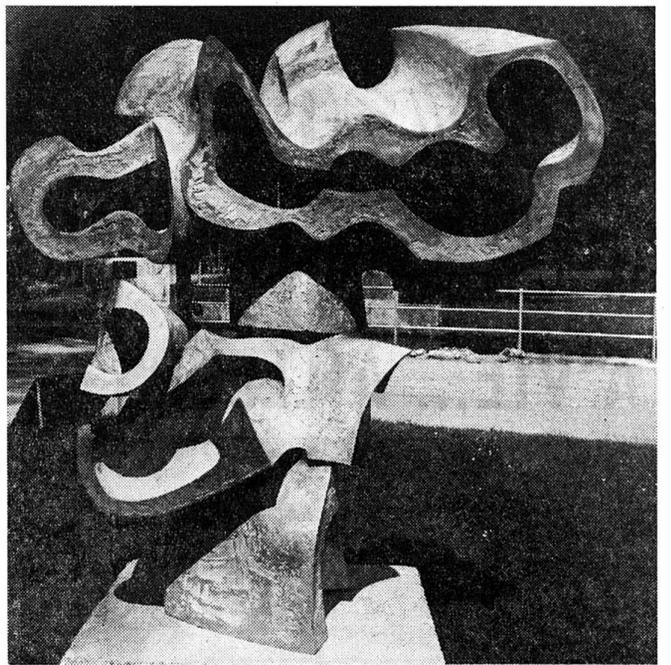
### LA MATIÈRE ET LA COULEUR

Deux traits fort accusés, l'un plus nouveau que l'autre, la couleur et la matière, marquent d'un accent particulier cette exposition nationale. Les deux nouveautés, mieux dit, les deux accentuations doivent être les bienvenues.

La quasi-exaltation de la matière, qui ne fait que s'accroître ces derniers temps, nous a apporté en l'occurrence quelques œuvres heureuses, complètement réussies par un bon nombre d'artistes qui ont trouvé des résultats excellents dans cette recherche. Pas besoin de citer de noms qui ont fait l'objet de commentaires précédents.

La couleur peut être considérée comme une nouvelle « dimension » de la sculpture qui a pris un regain de noblesse récemment. Dans certaines œuvres, elle paraît indispensable tandis que dans d'autres, elle ne serait pas seulement déplacée, mais encore et surtout gênante. La matière nue est dans bien des cas préférable. Rien n'empêche qu'on fasse assurément un sort heureux à quelques travaux exposés actuellement à Bienne, véritables trouvailles, parfois un modèle du genre. La collaboration de peintres qui excellent dans l'op-art y est pour beaucoup.

Faire remarquer la valeur de la matière, d'une part, et d'autre part, s'adonner à l'éloge de la sculpture peinte peut paraître singulier sinon paradoxal. En fait, il n'y a rien qui heurte le bon sens esthétique ni le bon sens tout court. On doit respecter en gé-



Une œuvre de Fred Perrin

néral les matières nobles, comme la pierre, le bronze, l'acier et bien d'autres dans leur aspect nu. Il n'en va pas de même des synthétiques, par exemple le polyester, voire le bois, dans certains cas. On peut admettre encore que la forme soit déterminante parfois. Cette exposition en est une éloquentة démonstration.

Qui plus est, bien des conformations modernes n'auraient presque pas de valeur sans la couleur. C'est grâce à celle-ci que certaines deviennent accomplies et d'autres fortement enrichies par des teintes fréquemment pures et éclatantes. Donc, il existe

une plastique adéquate, notamment celle qui recourt aux produits synthétiques se prêtant parfaitement à la couleur et dont les artistes suisses ont su tirer des résultats plus qu'honorables, comme c'est le cas, par exemple, de la collaboration de Muller-Brittinau et Siegenthaler.

### L'ART ET LA CULTURE

Si cette sorte d'exposition n'a jamais atteint la faveur enthousiaste du public, cette quadriennale n'en est pas moins un événement culturel d'une très haute importance. Ce hiatus entre la population en général et la recherche artistique est peut-être fâcheux et excessif, mais il a toujours existé à un degré plus ou moins élevé. Cela ne signifie pas pour autant qu'une exposition d'art national n'ait pas d'influence sur tous genres de spectateurs fussent-ils bététiens, indifférents, snobs, amateurs...

L'impact mystérieux de l'art atteint au plus profond de l'homme. Ce peut être imperceptible dans l'immédiat, mais non effectif. L'être humain saisit la grâce que la création artistique opère en lui, le plus souvent à son insu. La vraie œuvre d'art a un pouvoir magique sur notre âme, même lorsque celle-ci semble se refuser à la « voir », même quand un choc se produit. En vérité, l'authentique œuvre d'art fait naître toujours une virtualité inédite.

La culture artistique (parallèlement à la culture tout court) est ce qui subsiste de fécond de tout ce qu'on a perçu préalablement, une fois oublié — aussi longtemps qu'il y a souvenance, ce n'est qu'une mode. Il ne s'agit point d'habituer le spectateur, mais de faire germer quelque chose en lui. L'art est une des plus authentiques formes de culture « sans apprentissage ni didactique quelconque ».

Aussi, et malgré les conditions fort particulières dans lesquelles cette quadriennale est organisée chez nous, il faut applaudir fort la tâche de ceux qui nous permettent cette grandiose rencontre avec les œuvres de la majorité des sculpteurs suisses qui sont en quête d'un nouveau langage.

ARS

# Petites annonces à tarif réduit

## 25 centimes le mot

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

**A vendre**

**A louer**

**Offres d'emplois**

**Perdus-Trouvés**

**Demandes à acheter**

**Demandes à louer**

**Demandes d'emplois**

**Divers**

### Sont exclues de ces rubriques

- Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle
- Les offres de vente et d'achat de véhicules à moteur

### COMMENT FAIRE PARAITRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer: il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'avis de Neuchâtel 20-178

**Le prix est de 25 centimes par mot minimum 10 mots**

- chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
- chaque nombre compte pour un mot
- chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone. Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

## ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses. Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la formule: « faire offres sous chiffres... au bureau du journal »

# l'art océanien

Dans cette première présentation de l'exposition d'art océanien qui vient de s'ouvrir au Musée d'ethnographie de notre ville, nous nous concentrerons sur les sculptures de bois des grottes de Korewori, en Nouvelle-Guinée, qui forment le noyau central et la révélation majeure de cette splendide exposition.

**DÉCOUVERTES**, comme nous l'explique M. Jean Gabus, dans des grottes de montagne aux sources du Korewori, affluent du Sepik, elles furent signalées par quelques savants, mais en fait, à l'exception d'un médecin hollandais, personne, semble-t-il, ne les avait encore vues. Pourquoi ? Parce que, associées au culte du pays, elles étaient, en tant que symboles sacrés, tenues éloignées et jalousement protégées contre tous ceux qui ne participaient pas au secret des mystères.

Puis soudain, à la suite d'un ne sait quelle opération, ces figures se retrouvèrent dans une exposition de sculptures présentées aux Bonneyfoyd-Arcy Galleries à New-York, qui nous les ont prêtées pour quelques mois. A ce propos, il convient de souligner que cet ensemble exposé pour la première fois en Europe l'est peut-être aussi pour la dernière, car ces pièces sont toutes cotées très haut, et il est peu de musées au monde qui aient la possibilité matérielle de les acquérir. C'est donc l'occasion unique de voir cet ensemble, qui, lors de la vente, sera probablement dispersé.

Comme le dit encore M. Jean Gabus, ces cent cinquante figures sont conçues dans une esthétique très moderne, qui évoque l'art d'un Giacometti par leur allure bizarrement filiforme ; elles sont ajourées, très élégamment stylisées, durcies et blanchies par le temps, mais dans l'ensemble fort bien conservées. Ce sont là l'œuvre de Papous ou Ymars, petits hommes au teint clair, qui vivaient à côté des peuples sépiques au teint sombre et de grande taille.

Elles sont, d'après Haberland, la personification des démons de la chasse, y compris la chasse aux têtes, et constituent l'être le plus essentiel de la vie du Ymar. Les premiers de ces démons vinrent au monde comme créatures vivantes en naissant de copeaux tombés du grand tambour à fente que taillait le héros Soleil. On voit donc que leur origine est d'une noblesse très haute et tout à fait incontestable, qui, dans les sombres grottes du Korewori, devait rayonner de tous ses feux.

Signalons encore ces vues intéressantes de M. Jean Gabus, qui, devant ces formes démoniaques, toutes garnies de crochets, souligne l'agressivité de l'art océanien, toujours dirigé et conçu non pour quelque chose, mais contre quelque chose, qu'il s'agisse des forces de la terre ou de la forêt, du ciel ou des étoiles. « Le courage de ces petits hommes, pêcheurs et chasseurs, navigateurs de haute mer, est-il très éloigné de la sublime et humaine ingénuité — à moins qu'il ne s'agisse d'orgueil ? — de nos constructeurs chrétiens, dont on ne sait jamais très bien si les flèches de cathédrales offraient un peu plus haut les prières des fidèles ou s'efforçaient d'égriagner le ciel pour lui rappeler impérieusement que des petits hommes vivaient là-dessous ? »

Ceci dit, il est un point sur lequel M. Gabus passe très rapidement, mais qui constitue pour nous l'essentiel : le très grand plaisir d'ordre esthétique que nous éprouvons devant ces statues. Pourquoi l'ethnologue insiste-t-il en général si peu sur la beauté si prenante de telle ou telle statue ? Parce que, homme de science, il s'intéresse en premier lieu à l'histoire des civilisations et à la mentalité primitive ; une statue a une fonction dans le culte, et c'est comme telle qu'elle doit être considérée. D'autre part l'art primitif est un art collectif, où les mêmes formes et les mêmes expressions se retrouvent à peu de chose près d'une sculpture à l'autre. L'artiste s'est occupé avant tout de rester fidèle à la tradition, ou s'il lui arrive de créer une pièce réellement ori-

ginale et vraiment belle, c'est par hasard, sans l'avoir voulu expressément. Pour les primitifs eux-mêmes, une sculpture est « bonne » lorsqu'elle incarne une force réellement puissante, ce qui lui confère une portée religieuse toute particulière, mais non cette « beauté » dont ils n'ont que faire, la beauté étant une chose toute gratuite qui ne peut intéresser que le cerveau et le cœur d'un civilisé.

Mais nous qui ne sommes plus des primitifs, pourquoi n'irons-nous pas chercher dans ces statues précisément ce qui nous plaît, c'est-à-dire leur valeur artistique en tant que telle ? En fait, ce qui nous séduit par-dessus tout, dans les sculptures primitives, c'est cette concentration, cette puissance d'expression, cette stylisation géniale obtenue à l'aide des moyens les plus simples. C'est là ce qui nous frappe avec une telle force dans les sculptures brutales et fascinantes de l'Amérique précolombienne, ou dans ces statues immenses et apeurées de l'île de Pâques, qui semblent gémir de leur solitude effrayante au milieu des immensités marines.

## Les figures de Korewori

Quant aux figures de Korewori, leur charme est d'un autre ordre. Pour les mettre en valeur, M. Gabus a recréé autour d'elles l'atmosphère même des grottes, grâce à un savant éclairage mêlé de clair et d'obscur, où elles surgissent semblables à des fantômes hallucinants. Ancêtres ou démons ? Pour ma part, dans ces créatures fines, vives, ironiques et infiniment séduisantes, je verrais volontiers des rois-sorciers, de l'espèce de ceux qui ont su amasser durant leur vie un énorme trésor de richesses et de privilèges, tant ils ont l'air rusés et satisfaits.

Les visages, complices et ricanants, mais toujours de manière discrète et aristocratique, respirent une fausse bonhomie. Dans ce sens, ces vieillards dont plusieurs portent la couronne sont bien des démons, car ils portent la marque d'une longue et fructueuse expérience. Leur petit sourire en dit long, et d'une figure à l'autre, il est infiniment diversifié ; on dirait des acteurs sur la scène d'un théâtre. Le front, les yeux, le nez, le menton, tout varie, comme si l'artiste chaque fois avait décidé de résoudre différemment le problème, afin d'obtenir un effet inédit. Quant au corps, il est en forme de peigne incurvé, les dents tournées vers l'intérieur, mais toujours selon une formule différente. Le plus souvent sans jambes et sans bras, la statue revêt une allure filiforme, abstraite et géométrique, mais très élégante et très ornementale, grâce au découpage toujours très savant des pleins et des creux. Tantôt c'est presque un corps d'hippocampe ou de sirène, tantôt un corps véritable, avec bras et jambes, mais traité de manière très primitive, comme si cette fois l'artiste avait mis une véritable malice à pasticher l'art des ancêtres, pour en tirer des gnomes horribles et grimaçants dont il était le premier à s'amuser.

Et si même c'était là une société de démons, iraient-ils s'emparer de nos âmes ? Le danger n'est pas bien grand, car ces rois, ces vieillards qui tous nous font signe sont trop conscients, trop pittoresques, trop réussis dans leur genre pour que nous ayons à redouter leur fascination. Non qu'elle n'existe pas, mais cette fascination est d'ordre esthétique ; d'où le plaisir, vif et délicieux, que nous éprouvons à les considérer. Beaux et horribles, effrayants et goguenards, ils sont là comme des frères dans l'attitude et la physionomie desquels nous

reconnaissons nos goûts, nos passions, nos arrière-pensées. Une humanité certes un peu décatie et un peu décrépite, mais qui n'en laïdit pas en vieillissant ? Le vieux Voltaire n'avait-il pas un masque de chef de tribu ? Savourons donc pleinement leur charme, qui a juste ce qu'il faut de démoniaque pour ajouter à leur rayonnement. Nous les quittons à regret ; ils sont devenus pour nous des amis.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'ensemble de l'exposition. A l'extérieur, devant l'entrée, figure un grand poteau ; nous en retrouverons de pareils au fond de la grande salle. Ils se composent de deux ou trois personnages debout les uns sur les autres, ou encore d'un grand cylindre de bois sculpté reposant sur la tête d'un personnage. L'effet, un peu brutal, est saisissant, surtout lorsque le personnage du bas, écrasé, écarte les jambes comme s'il allait s'effondrer.

A l'entrée de la grande salle, un rappel du XVIIIe siècle. Le portrait de Johann Wäber, l'explorateur et ethnologue bernois, dont nous verrons à l'étage supérieur le grand et superbe manteau de plumes rapporté par lui de Hawaï ; puis un panneau représentant Téréoboo, roi d'Owyhee, apportant des présents au capitaine Cook. Un peu plus loin, dans une vitrine, navires, pirogues et voiles.

## Des objets macabres...

Dans la grande salle, côté nord, un certain nombre de sculptures provenant de divers groupes d'îles : Nouvelles-Hébrides, Iles Salomon, Iles Marquises, etc. En voici de grandes, très compliquées, très chargées, que l'on brûlait une fois la cérémonie terminée ; c'est par hasard qu'elles ont survécu. Sont-elles belles ? Disons qu'elles sont curieuses. A côté, sous vitrine, des figures grotesques, yeux en tuyaux, dont l'une a la forme d'une étoile de mer. C'est également très curieux, un peu inquiétant même.

A la paroi, des statues d'ancêtres, grands tambours dressés, d'un effet puissant, accablant même. Dans la vitrine du milieu, parmi d'autres objets, un bel oiseau cérémoniel, très stylisé ; c'est l'oiseau macabre, aux yeux vides et désolés, qui attire l'attention de deux visiteurs. As-tu vu le Rouault ? dit le premier au second.

Couvrant toute la grande paroi nord, une superbe carte de l'Océanie, allant de l'Inde jusqu'aux deux Amériques, d'un bleu plaisant et d'une précision extrême ; c'est l'œuvre de M. Tobler. Elle permet de chercher, et en général de trouver, et même assez vite, les divers archipels mentionnés au cours de l'exposition.

A la galerie, un grand nombre d'objets divers, tissages, massues, coupes, haches, ceintures, colliers, ornements, etc. De l'île de Pâques, un grand lézard mythique, personification du mal et de la mort, et des statuettes de pierre, compactes et ramassées, aux grands yeux ronds et vides, d'une grande force expressive. Au fond, un crâne maori tatoué.

Dans les salles annexes, nous assistons d'abord à une analyse de l'organisation sociale et religieuse dans le Moyen Sepik, en Nouvelle-Guinée. Voici des boucliers peints pour la guerre, qui recèlent une force suprahumaine. Plus loin, des peintures sur gaines de palmier ; dans une autre salle, des bijoux, des coquillages et des figurines de Korewori.

A l'étage, une vitrine consacrée à la préhistoire, avec une statue anthropomorphe. Des bambous gravés, ornés de petites figures sautillantes et naïves ; casse-tête et peigne. Ces quelques objets de grande valeur proviennent de Nouvelle-Calédonie. C'est l'apport, fort intéressant, du musée de Bâle.

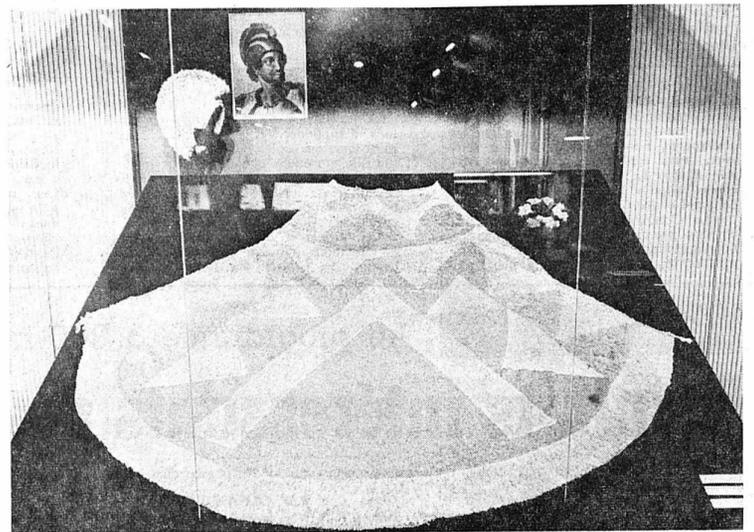
Enfin, à côté, une collection de photographies, fournies par les éditions Rencontre, permettent de se faire une idée du visage actuel de l'Océanie.

Comme le dit M. Alfred Bühler, dans toutes ces figures se concrétise une force créatrice, surnaturelle et divine, qui prête une extraordinaire vitalité à cet art, par ailleurs dépourvu de dynamisme. Les personnages sont généralement représentés dans des attitudes très statiques, accroupis, assis ou debout ; toujours en contemplation. Si l'idée de mouvement est absente, en revanche il se dégage de toutes ces figures un effet de tension extrême, souligné par leur attitude et les proportions de leur corps : tête grossie, corps trapu, jambes robustes et souvent arquées.

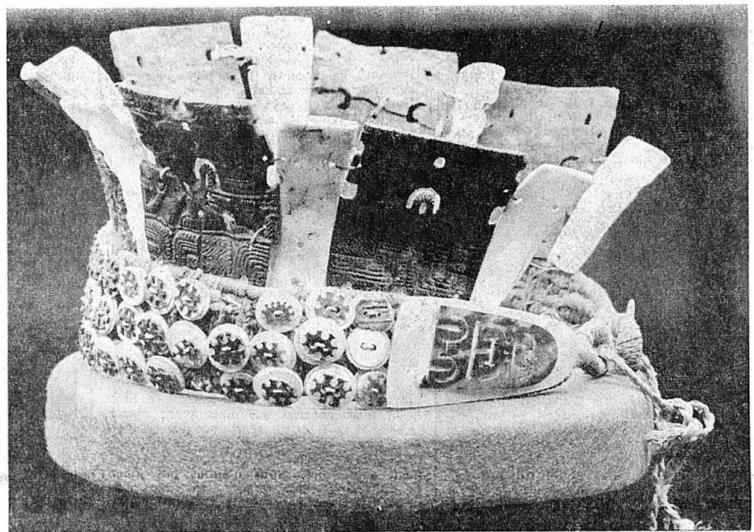
Cela signifie-t-il que toutes soient également puissantes ? Dans le sens que les primitifs donnent à ce terme, peut-être ; mais pour nous, il en va différemment. Dans les unes, nous ne sentons guère à l'œuvre que la tradition ; elles sont là, immobiles, exactement conformes à leur image.

Dans les autres, cette image paraît dégradée ; dans d'autres encore, elle est volontairement exagérée, et c'est alors comme un masque et un costume de théâtre, d'un effet effrayant ou grotesque. Enfin, dans les plus parfaites, l'image et l'expression coïncident ; nous voyons surgir une véritable œuvre d'art, équilibrée, intériorisée, d'une puissance et d'une beauté extraordinaires.

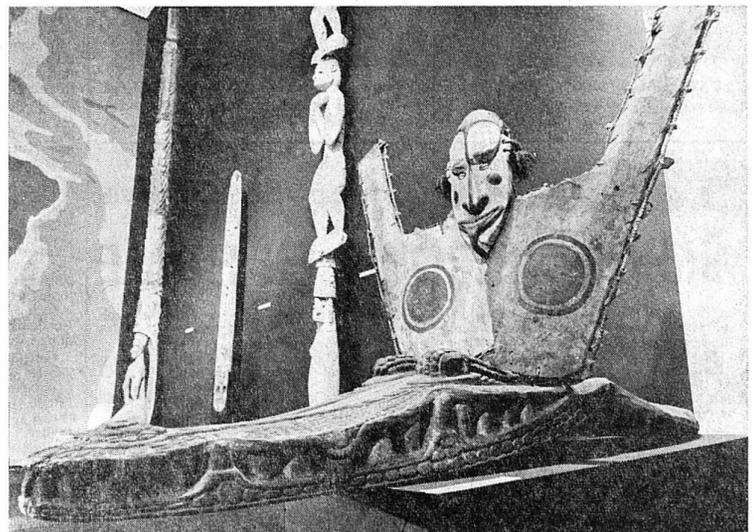
P.-L. BOREL



CE MANTEAU DE CÉRÉMONIE (HAWAÏ) EST ENTièrement FAIT DE PLUMES



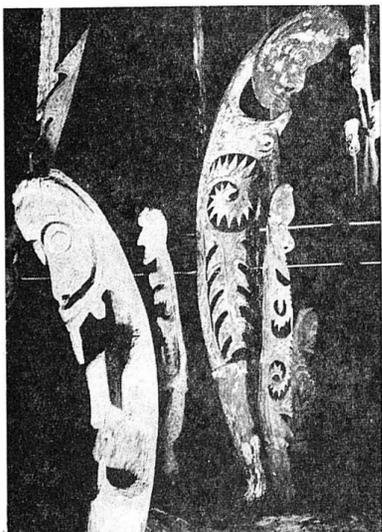
LE DIADÈME DU CHEF « PAE KEA », QU'ON DATE DU XVIIIe SIÈCLE, VIENt DES ILES MARQUISES



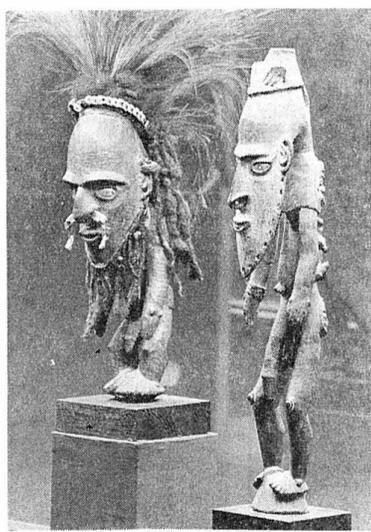
CE BOUCLIER DÉCORANT LES PIROGUES POUR LA CHASSE AUX TÊTES EST UTILISÉ AU RETOUR D'UNE EXPÉDITION VICTORIEUSE (Moyen Sepik)



CE CRANE MAORI TATOÜÉ A ÉTÉ TROUVÉ EN NOUVELLE-ZÉLANDE



LES SCULPTURES DE BOIS DÉCOUVERTES DANS LES GROTTES DE KOREWORI CONSTITUERAIENT « L'ÊTRE LE PLUS ESSENTIEL ».



DEUX FIGURES D'ANCÊTRES MYTHIQUES DE LA TRIBU DES MUNDUGUNOR (Bas Sepik).

## Après un vote des Chambres fédérales sur l'enseignement sportif Le peuple suisse se prononcera le 27 septembre

A l'issue de la session de printemps des Chambres fédérales, les deux Conseils ont voté, à l'unanimité, un projet d'article constitutionnel concernant l'encouragement, sur le plan fédéral, de la gymnastique et des sports, que les cantons seront chargés d'appliquer. S'agissant d'un article constitutionnel, cette décision devra encore être sanctionnée par le peuple et les cantons, qui se prononceront sur la question le 27 septembre prochain, en même temps que sur l'initiative pour le droit au logement.

Personne, aux Chambres, n'a contesté l'opportunité, voire l'urgence, d'une base constitutionnelle permettant de légiférer en faveur de la gymnastique et des sports, non seulement à l'âge scolaire, mais également pour la population adulte. Le projet d'article 27 fédéral proposé par le Conseil fédéral est ainsi conçu :

« La Confédération a le droit d'édicter des prescriptions sur la pratique de la gymnastique et du sport par les écoliers et les jeunes gens. Elle peut, par

une loi, rendre obligatoire l'enseignement de la gymnastique et du sport dans les écoles. Il appartient aux cantons d'appliquer les prescriptions fédérales dans les écoles.

« Elle entretient une école de gymnastique et de sport. Les cantons et les organisations intéressées seront consultés lors de l'élaboration des lois d'exécution. »

Cet article a été adopté avec deux modifications d'ordre rédactionnel seulement. Au Conseil des Etats, M. Pra-

dervand (Vaud) a fait remarquer que l'expression « pratique des sports » lui paraissait plus juste puisque l'on peut en pratiquer plusieurs et qu'il s'agit de subventionner plusieurs sports et non seulement un seul.

### MANNE DANGEREUSE

Pour sa part, le Conseil national a adopté le projet dans la teneur arrêtée par l'autre Chambre, non sans que la discussion ait été émaillée de considérations parfois fort intéressantes. C'est ainsi que M. Copt (Valais) déclara avoir renoncé à présenter une proposition tendant à favoriser également le sport d'élite, après que le conseiller fédéral l'eût assuré que le texte était suffisant pour que le sport d'élite soit encouragé dans une certaine mesure par la Confédération. Il ne s'agissait pas, dans l'esprit du député valaisan, de créer en Suisse un sport étatique de compétition.

Mais ne vaudrait-il pas mieux, finalement, qu'un peu d'argent de l'Etat permette à nos sportifs, à nos champions, de se libérer de l'aide des marchands de sport, d'apéritifs ou de cigarettes, c'est-à-dire d'une manne souvent dangereuse ? Il n'est donc pas défendu d'espérer que la Confédération intervienne dans ce domaine également.

### INSUFFISANCES

M. Gianella (Tessin) suggéra que l'on intensifie l'enseignement du sport, en développant aussi les cours théoriques, surtout dans les premiers classes car c'est bien ici que l'on forme le caractère de l'enfant. Rejoignant en cela M. Furgler, conservateur de Saint-Gall, M. Gianella estime que l'équipement sportif du pays constitue un élément fondamental du sport suisse. Pour des raisons d'ordre financier, les installations sportives font défaut ou sont absolument insuffisantes dans beaucoup de communes. La Confédération devrait faciliter la construction de ces installations. D'autre part, des fonds devraient être mis à la disposition des sociétés sportives pour leurs moniteurs et entraîneurs qualifiés, afin que chaque société sportive puisse disposer d'un entraîneur qualifié et dûment rétribué. Enfin, comme M. Copt, le député tessinois demande un appui aux sociétés qui organisent des compétitions, car notre peuple attend que la Suisse soit honorablement représentée dans le sport d'élite international.

### CENTRE MOTEUR

Rappelons enfin la proposition qui avait été faite, lors de la discussion de détail, par M. Bussey, socialiste vaudois, qui aurait voulu qu'en son âme aléca, l'article prévoie que la Confédération entretienne une ou plusieurs écoles de gymnastique et de sport, ceci uniquement afin d'élargir les possibilités d'avenir. Mais le conseiller fédéral Gaugli précha la prudence: le projet doit être sanctionné par le souverain. Il s'agit en effet de donner une base constitutionnelle à l'Ecole suisse de gymnastique et de sport, qui doit demeurer un centre de recherche, de formation et de direction pour la gymnastique suisse dans son ensemble. Il en va tout autrement des institutions régionales — à Tenno par exemple — que leurs installations prédestinent à des tâches particulières. Mais Macolin restera le centre moteur de la gymnastique et des sports pratiqués dans le pays.

Tel qu'il est issu des délibérations du Parlement, le projet d'article constitutionnel 27 quinquies paraît ainsi répondre à nos besoins en laissant aux organisations responsables une liberté de mouvement suffisante pour encourager la pratique de la gymnastique et des sports avec les moyens accrus que la Confédération mettra à leur disposition.



EN FORME. — Fabrizio Pusterla (à gauche) et Philippe Clerc (à droite) domine nettement le sprint helvétique. Dimanche, ils défendront les couleurs suisses en demi-finale de la coupe d'Europe d'athlétisme. L'un participera au 100 m, l'autre au 200 m. Le choix n'a pas encore été fait

## athlétisme Coupe d'Europe à Zurich

# Qui se joindra à l'URSS pour la finale de Stockholm?

La Coupe d'athlétisme, dont les demi-finales se dérouleront les 1er et 2 août, a été créée en 1963 selon un projet de M. Bruno Zauli, secrétaire du comité olympique suisse, qui souhaitait instaurer une compétition en alternance avec les Jeux olympiques et les championnats d'Europe.

Cette année, la Coupe d'Europe en est à sa troisième édition. La première, à Stuttgart, en 1965, s'était terminée par une courte victoire de l'URSS (86 points) devant l'Allemagne de l'Ouest (85), la Pologne (69), l'Allemagne de l'Est (69), la France (60) et la Grande-Bretagne (48).

La finale de la deuxième Coupe d'Europe eut lieu à Kiev en 1967. Les Soviétiques y confirmèrent leur suprématie en triomphant avec 81 points devant l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest (80 points toutes deux). On trouvait ensuite la Pologne (68), la France (57), et la Hongrie (53).

Chez les femmes également, la supériorité des Soviétiques se traduit par deux victoires, en 1965 devant l'Allemagne de l'Est, la Hongrie et la Hollande, et en 1967 devant l'Allemagne de l'Est, l'Allemagne de l'Ouest, la Pologne, la Grande-Bretagne et la Hongrie.

Cette année, les demi-finales de la coupe masculine sont composées de la façon suivante :

- A Helsinki: Allemagne de l'Est, Pologne, Suède, Norvège, Finlande, Belgique.
  - A Sarajevo: Allemagne de l'Ouest, Hongrie, Tchécoslovaquie, Italie, Yougoslavie, Bulgarie.
  - Zurich: URSS, France, Grande-Bretagne, Suisse, Roumanie, Espagne.
- Les deux premiers de chaque demi-finale sont qualifiés pour la finale qui aura lieu à Stockholm les 29 et 30 août.

### Revanche américaine

La revanche entre les athlètes soviétiques et les Américains a pratiquement passé inaperçue à Moscou. Quelques excellentes performances y ont pourtant été réalisées. C'est ainsi que le sprinter Noir américain Willie Turner (23 ans) s'est imposé tant sur 100 m que sur 200 m, couvrant cette dernière distance en 20"3.

- Voici les résultats :
- Messieurs - 100 m: 1. Willie Turner (EU) 10"2; 2. Robert Taylor (EU) 10"3; 200 m: 1. Willie Turner (EU) 20"3; 2. Robert Taylor (EU) 20"4; 400 m: 1. Curtis Mills (EU) 46"4; 2. Juri Zorine (URSS) 46"9; Hauteur: 1. Valentin Gavrilov (URSS) 2 m 15.
  - Dames - 100 m: 1. Ira Davis (EU) 11"3; 2. Matline Render (EU) 11"4; 3. Natalia Bestamlinaja (URSS) 11"5; 200 m: 1. Pam Green (EU) 23"8; 400 m: 1. Cathy Hammond (EU) 52"4; 2. Bakane Verbele (URSS) 53"6; 800 m: 1. Ludmila Bragina (URSS) 4'19"5; 2. Olga Kuzmina (URSS) 4'21"8; 100 m haies: 1. Francis Johnson (EU) 13"5.

## Résultats intéressants des Suisses

Les tireurs suisses n'ont pas établi un nouveau record dans le cadre du match international à distance à 300 m dont ils viennent d'exécuter le programme au stand de Rapperswil. En revanche, ils ont, pour la première fois cette saison, réalisé des résultats qui ne manquent pas d'intérêt et qui nous changent agréablement des précédents. Certes, on n'est pas encore arrivé sur des sommets inévitables, tant s'en faut. Il n'empêche qu'avec ses 4536 points et une moyenne individuelle de 1136,5 points, l'équipe helvétique a réussi, pour le moins, une bonne prestation d'ensemble.

Nos quatre représentants ont aligné des totaux variant entre 1140 et 1126 points, en améliorant quelque peu leur résultat de l'an dernier, qui leur valut la troisième place du palmarès. Peut-être parviendront-ils à la conserver cette fois-ci !

Erwin Vogt a été battu d'un point par Res Beyeler, qui a atteint la limite de qualification des 1140 points, Erich Burgin a dépassé d'un point celle des 1130 points, alors que Théo Ditzler terminait

son pensum avec 1126 points quand même. Nos tireurs ont fort bien tenu leur rôle couché et à genou. Dans la première position, on doit relever les 398 points, de Ditzler, les 396 points de Vogt et les 392 de Burgin. Malheureusement, Beyeler s'est contenté de 388 points sans pour autant démentir.

A genou, la démonstration s'est révélée fort concluante avec les 390 points de Burgin — décidément admirable d'adresse dans cette spécialité — les 387 points de Beyeler, les 385 de Vogt et les 382 de Ditzler. En revanche, debout, ils ont perdu passablement de terrain. Seul Beyeler, en somme, a tiré son épingle du jeu en totalisant 365 points, à opposer aux 358 de Vogt assez inhabituels, aux 349 de Burgin et aux 346 de Ditzler. Certains remplaçants sont mieux lotis: le Jurassien Emile Kohler, par exemple, a obtenu 356 points, le jeune Rolf Guggolz 352 et Martin Truttman tout juste 350.

Malgré tout, c'est dans cette position que nos tireurs éprouvent le plus de difficultés. Et pourtant, ils ne sauraient se plaindre des conditions météorologiques qu'ils ont rencontrées pour la circonstance, malgré un soleil un peu chaud. On se réjouira d'apprendre que les deux benjamins de l'équipe, soit Guggolz et Kohler ont aligné l'un et l'autre 1118 p. Le premier nommé compte en particulier 391 p. couché, contre 387 au second, plus à son aise debout; à genou, on les trouve tous deux à 375 points. La veille, lors de l'épreuve de sélection, ils ont obtenu, dans l'ordre, 1103 points et 1100 points, le champion de Moutier étant tombé... à genou à 358 points. Il n'empêche qu'ils avaient battu le chevronné Hans Spillmann de quelques longueurs tout de même.

A ce moment-là, Vogt totalisait 1137 points contre 1133 points à Burgin — avec 359 points debout — 1131 à Hans-Ruedi Spillmann, qui devait céder sa place au sein de l'équipe à Beyeler — et bien lui en a pris —, 1130 points à Ditzler 1128 à Beyeler, 1104 à Truttmann, en nette difficulté dans les trois positions. Spillmann a eu la main heureuse en ce sens que ses quatre sélectionnés sont arrivés le lendemain en tête de l'équipe, sans aucune discussion. Voilà donc une bonne chose de faite. Voilà la preuve aussi que nos tireurs sont en progrès et qu'ils vont s'efforcer de s'améliorer encore.

L. N.

## boxe CLASSEMENT 1971

### Les « gros bras » helvétiques...

La Fédération suisse de boxe a classé ainsi ses boxeurs pour 1971 :

- Catégorie A - poids coq: Spavetti (Berne). — Plume: Kueffer (Berne), Cajoche (Zurich). — Légers: Schallebaum (Rorschach). — Surlegers: Heiniger (Uster), Grimm (Brugg). — Welters: Rindlisbacher (Berne). — Surwelters: F. Brechbuehl (Berne), Igenmann (Uster), Weissbrodt (Colombier). — Moyens: Nussbaum (Genève), Schuppach (Brugg). — Mi-lourds: Rouiller (Genève). — Lourds: Meier (Winterthur).
- Catégorie 2-A - Mouche: Eberhard W. (Glaris), Kasper (Rorschach). — Coq: Portmann (Indépendant), Quennoz (Sion), E. Eberhard (Glaris). — Légers: U. Brechbuehl (Berne), Charrière (Genève), Hunkele (Lucerne), Vogel (Bâle), E. Weber (Glaris). — Surlegers: U. Grossenbacher (Berne), Kuebler (Winterthur), Lepori (Fribourg), M. Meier (Brugg), B. Mueller (Granges), Sauer (Bâle), Waepf (Berne). — Welters: TERS: Hassler (Zurich), Hess (Winterthur), Hoffmann (Genève), Mohr (Winterthur). — Surwelters: H. R. Beck (Schaffhouse), Chatagny (Fribourg), Sagara (Winterthur), Schaefer (Bâle), Staehli (Berne), Suter (Brugg), Walther (Granges). — Moyens: Landolt (Uster), Knobel (Winterthur), Gebel (Porrentruy). — Mi-lourds: Fahmi (Thoune), Nater (Bienne). — Lourds: Bosshardt (Uster), Laissue (Genève), Pini (Lucerne), Szalai (Berne).
- Catégorie 2 - Coq: Herrmann (Berne), Zingre (Soleure). — Plume: Gmüender (Saint-Gall), Moor (Zurich). — Légers: Friedli (Bienne), Haldi (Neuchâtel), Marti (Brugg). — Surlegers: Beck (Zurich). — Welters: Bracher (Brugg), Chaignat (Tramelan), Kuenzler (Zurich), Zwicky (Glaris). — Surwelters: Schraner (Brugg), Seiler (Soleure). — Moyens: Frey (Aarau), Fuhrer

## tennis Coupe de Genève

# MICHOD S'ÉCROULE EN FINALE

La finale du simple messieurs de la coupe de Genève s'est terminée par une demi-surprise avec la victoire du Tchécoslovaque de Coire, J. Zardnické aux dépens du Lausannois Jacques Michod qui, après avoir gagné le premier set et avoir bien résisté au second, s'est littéralement écroulé au troisième.

Chez les dames, la Genevoise Maya Auberson est venue à bout d'une autre Genevoise, Sonia Fetz, mais non sans avoir dû jouer trois sets.

Simple messieurs, finale: J. Zardnické (Coire) bat J. Michod (Lausanne) 3-6 6-4 6-0. Simple dames, finale: Maya Auberson (Genève) bat Sonia Fetz (Genève) 4-6 6-2, 6-4. Double messieurs, finale: Kanderl - Zardnické (Coire) battent Haefliger - Du Pasquier (Genève) 6-3 6-2. Double mixte, finale: Auberson - Auberson (Genève) battent Cottier - Buttikus (Genève) 6-4 6-2.

Simple messieurs, finale: J. Zardnické (Coire) bat J. Michod (Lausanne) 3-6 6-4 6-0. Simple dames, finale: Maya Auberson (Genève) bat Sonia Fetz (Genève) 4-6 6-2, 6-4. Double messieurs, finale: Kanderl - Zardnické (Coire) battent Haefliger - Du Pasquier (Genève) 6-3 6-2. Double mixte, finale: Auberson - Auberson (Genève) battent Cottier - Buttikus (Genève) 6-4 6-2.

Simple messieurs, finale: J. Zardnické (Coire) bat J. Michod (Lausanne) 3-6 6-4 6-0. Simple dames, finale: Maya Auberson (Genève) bat Sonia Fetz (Genève) 4-6 6-2, 6-4. Double messieurs, finale: Kanderl - Zardnické (Coire) battent Haefliger - Du Pasquier (Genève) 6-3 6-2. Double mixte, finale: Auberson - Auberson (Genève) battent Cottier - Buttikus (Genève) 6-4 6-2.

## football Championnat de première ligue

# Les équipes jurassiennes satisfaites

Les dirigeants de Porrentruy, Delémont et Moutier se déclarent satisfaits de leur jeu dans le groupe central au sein duquel ils ne seront plus les seuls romands à évoluer. Ils seront en effet accompagnés, cette saison, des deux équipes neuchâteloises d'Audax et du Locle.

Les ambassadeurs jurassiens espèrent renouveler leurs prestations précédentes de l'édition du championnat suisse où ils avaient tous trois été constamment aux avant-postes. Ils présenteront un visage presque identique à celui de la saison écoulée étant donné que Jucker (Porrentruy), Fasola (Moutier) et Hopper (Delémont) reconduiront ces trois formations qui pratiquent depuis quelques années une heureuse politique de jeunesse.

Afin de parfaire leur condition à la veille de la reprise prévue pour le 23 août, ces clubs ont mis les matches amicaux suivants à leur calendrier :

- Delémont - 2 août: Langenthal - Delémont; 5 août: Delémont - Boncourt (2ème ligue); 9 août: adversaire à trouver; 14 août: Delémont - Moutier à Grolley; 15 août: Yverdon - Delémont.
- Porrentruy - 7 août: Porrentruy - Barmes-Dames (France); 9 août: à Alle Porrentruy - Sochaux; 10 août: Porrentruy - Boncourt; 15 août: Le Locle - Porrentruy.
- Moutier - 9 août: Moutier - Old-Boys (2ème ligue); 12 août: tournoi à Courrendlin; 14 août: Delémont - Moutier à Grolley; 16 août: à trouver adversaire; 19 août: 2ème partie du tournoi de Courrendlin.

## Formation des groupes juniors interrégionaux

Le comité de la ZUS a réparti ainsi les équipes qui participeront la saison prochaine au championnat interrégional des juniors A-1 :

- Groupe I: Sion, Martigny, Lausanne, Servette, Urania, Etiole, Carouge, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel Xamax, Fribourg, Bienne.
- Groupe II: Young Boys, Berne, Koenig, Granges, Bâle, Concordia Bâle, Binningen, Nordstern Bâle, Aarau, Lucerne, Emmenbrücke.
- Groupe III: Wettingen, Blue Stars Zurich, Grasshoppers, Zurich, Winterthur, Saint-Gall, Bruehl, Bellinzona, Lugano, Mendrisio, Rapid Lugano.

## Finale du championnat corporatif Victoire méritée de Suchard

SUCHARD-SPORÉTA 2-1 (0-0). Marqueurs à barbeaz 45me; Jost 57 et 78me. SUCHARD: Chany; Ranzoni, Schlichtig, Pulvirenti, Collaud; Aeb, Jaggi; Cuche, Zwahlen, Jost, Sansonnens. SPORÉTA: Petermann; Chaignat, Walter, Beljean, Todeschini; Gloria, Danuser; Kung, Huguenin, Burgi, L. Rigolet.

NOTES: terrain des Câbles de Cortaillod. 2000 spectateurs. Il a fallu des prolongations pour connaître le champion de série A 1970. En effet, après le temps réglementaire (deux fois 35 minutes), le résultat était nul 1-1.

## Suisse - Italie à Berne

L'Association suisse de football a attribué ainsi l'organisation des matches internationaux de l'équipe nationale pour la saison 1970-71 :

- Suisse - Italie le 17 octobre 1970 à Berne; Suisse - Hongrie le 15 novembre 1970 à Bâle; Suisse - Malte (champ. d'Europe) le 21 avril 1971 à Lucerne; Suisse - Pologne le 5 mai 1971 à Lausanne; Suisse - Grèce (championnat d'Europe) le 12 mai 1971 à Zurich.

## Opinions Innovation: pour la première fois le championnat suisse verra trois rencontres sous toit en août...

# L'équipe nationale en retirera-t-elle bénéfices?

La mi-été, ce n'est pas seulement flonflons, course aux sacs, et compagnie, c'est également pour cette année l'ouverture du championnat de football, puisque pas moins de trois tours auront lieu en août. Ainsi se trouve plus que réalisé, un vœu émis ici même depuis des années, à savoir: fixation du début du championnat en août et tour obligatoire le samedi du Jeûne de façon à ne pas perdre cette précieuse journée. Ce vœu est exaucé depuis quelques saisons, mais trois matches au mois d'août, c'est bien la première fois qu'on verra ça.

De plus, le mercredi 2 septembre aura lieu une nouvelle journée, si bien que le 19 suivant, samedi du Jeûne, la moitié des matches du premier tour sera sous toit.

L'ÉQUIPE NATIONALE Du bon travail, surtout si l'on songe qu'à fin octobre, onze des treize matches seront du passé, et que le premier novembre verra déjà les équipes de ligue A en lice pour la coupe. Cette année, relevons-le une fois encore, c'est le retour à la formule habituelle, soit l'abandon des matches aller et retour dès les quarts de finale, essai qui aura fait long feu.

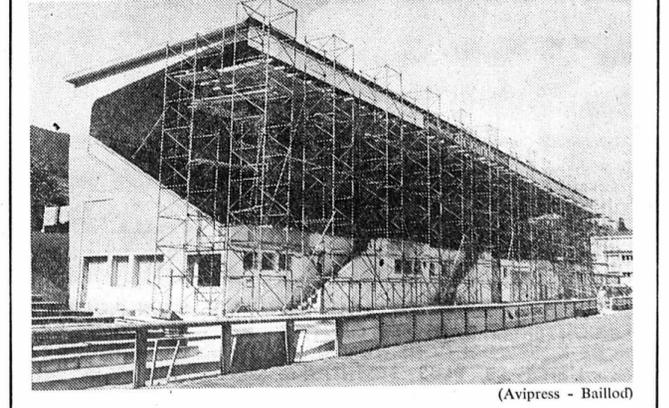
Mais, il n'y a pas que le championnat et la coupe, mais aussi la préparation de l'équipe nationale. Cette pauvre à ses devoirs et ses obligations et se trouvera engagée dans le championnat des nations, avec l'Angleterre, Malte et la Grèce, pour adversaires.

Pour lui permettre d'y faire meilleure figure possible, trente-cinq journées seront réservées à sa préparation. Ce n'est pas le Pérou, mais tout de même un pas en avant, permettant le déroulement de nombreux stages.

AH! CE MANQUE DE DATES La ligue nationale a fait un geste, mais chose curieuse, la suspension du championnat avant un match international, est toujours impossible. Ah! ce manque de dates! Dire que certains verraient d'un bon œil, l'augmentation des clubs de ligue A. Farfelus, inconscients ou sadiques? Donc, Louis Maurer, notre nouvel entraîneur national, aura un peu plus de temps que ses prédécesseurs pour forger l'instrument de nos représentants. Pas gâté, il devra affronter l'Italie à Berne, le 17 octobre, pour la commémoration de l'ASF: 75 ans. Personnellement, je ne m'en trouverai pas rajeuni, car lors du cinquantième anniversaire je commençaie à sévir dans ces colonnes avec Suisse - Angleterre. Même que la Suisse avait gagné par trois buts à un. C'était la fin de la guerre... ON SE DISAIT BIEN Hélas! la Suisse jouera en décembre, une fois encore, le 16 contre la Grèce, le 20 contre Malte. Ces matches de Noël on croyait les avoir enterrés, mais non. Le « sacrifice » de la ligue nationale apparaît amoindri, la libre disposition des joueurs coïncidant avec la pause d'hiver. On se disait bien... A. EDELMANN-MONTY

## La Maladière «rafraîchie»...

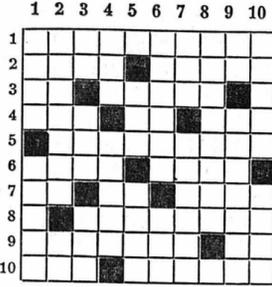
Environ vingt ans après sa construction, la tribune de la Maladière souffrait d'un coup de « vieux ». Pluie, proximité du lac, humidité n'étaient pas faits pour arranger une construction due aux membres dévoués de l'époque qui ne possédaient pas les matériaux d'aujourd'hui. C'est ainsi que ces jours, la Maladière reprend un « coup de neuf ». Toit recouvert, plus de cent bancs neufs, coup de peinture général, installations sanitaires modernisées, local d'arbitre refait, tel est le principal des travaux entrepris.



(Avipress - Baillod)

# MOTS CROISES

## Problème No 161



### HORIZONTALLEMENT

1. Bredouille. 2. Mélodie. — Vaillant. 3. Abréviation. — On l'emploie pour faire des cannes. 4. Eclat. — Voyelles. — Elle a fait rougir nos grand-mères. 5. Riches voitures. 6. Rivière des Etats-Unis. — Organisme américain de recherches spatiales. 7. Règle à suivre. — Ville de Chaldée. — Chancre. 8. Epithète pour un arrière-petit-fils de Louis XIV. 9. S'altérer. — Note. 10. Orient. — On les apprécie par transparence.

### VERTICALEMENT

1. Milieu compromettant. — Gène pour l'auditeur. 2. Affluent du Rhône. — Dans la carcasse. 3. Participe. — Devant le nom d'un prince. — Fin qu'on se propose. 4. Affluent du Rhin. — Pratiquer certaine opération sur des fibres textiles. 5. Ville biblique. — Se fixe sur une monture. 6. Choix. — Politique de Lénine. 7. Canton suisse. — Le sable y abonde. 8. Fleuve de Sibérie. 9. Qui ne cache rien. — Inventeur du thermomètre qui porte son nom. 10. Ils abrègent la vie. — Piège.

### Solution du No 160



# HOROSCOPE

Le climat en début de matinée ne facilitera pas les innovations. L'après-midi sera excellent pour les arts et les affaires sérieuses. Soirée paisible. Naissances: Les enfants de ce jour seront audacieux, courageux; ils seront attirés par le sport.

### BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Ne buvez pas glacé lorsqu'il fait chaud. Amour: Renforcez les liens familiaux. Affaires: Faites un effort supplémentaire.

### TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Ne faites pas trop d'efforts physiques. Amour: Méfiez-vous des beaux parleurs. Affaires: N'exprimez pas ouvertement vos opinions.

### GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Vous fumez beaucoup trop. Amour: Oubliez votre fierté, faites le premier pas. Affaires: Une rentrée d'argent est possible.

### CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Ne vous surmenez pas trop. Amour: Un projet entraînera de graves discussions. Affaires: Evadez-vous de votre milieu habituel.

### LION (23/7 - 23/8)

Santé: Tributaire de votre moral, soyez gai. Amour: Evitez de rendre jaloux l'être cher. Affaires: Acceptez les critiques de vos collègues.

### VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Surveillez votre équilibre nerveux. Amour: Soyez franc et tout s'arrangera. Affaires: Mettez tout en œuvre, soyez audacieux.

### BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Ne vous découragez pas trop le soir. Amour: Ne vous engagez pas à la légère. Affaires: Votre situation actuelle risque d'être bouleversée.

### SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Votre cœur est votre point sensible. Amour: Ne laissez pas l'être aimé dans le doute. Affaires: Effectuez de nombreuses démarches.

### SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Accordez des soins attentifs à vos pieds. Amour: N'avez pas votre confiance à l'être aimé. Affaires: Montrez-vous actif et consciencieux.

### CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Vous vous laissez un peu trop aller. Amour: Ne ressassez pas toujours les mauvais souvenirs. Affaires: N'hésitez pas trop longtemps.

### VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Ne vous exposez pas au soleil après les repas. Amour: Ne craignez pas de dire ce que vous ressentez. Affaires: Redoublez vos efforts.

### POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Consommez un peu plus de légumes verts. Amour: Usez de diplomatie pour dissiper les malentendus. Affaires: Evitez d'arriver en retard à votre travail.

# BILLET ZURICOIS

## Mesures de protection très étendues contre les terroristes arabes

### De notre correspondant:

Par une question adressée au Grand conseil, un député demande quelles mesures le gouvernement a prises ou compte prendre à la suite des attentats criminels arabes perpétrés en territoire étranger. A quoi le porte-parole du Conseil d'Etat a répondu selon ce qui suit.

Les actes de terrorisme exécutés par des organisations arabes et qui se multiplient dans les Etats européens ont engagé le Conseil fédéral, à la suite de l'acte criminel de Wurenlingen, à rétablir l'obligation du visa pour les ressortissants d'Etats arabes entrant en Suisse. En même temps, les polices cantonales ont été invitées à rendre plus sévères les mesures de contrôle applicables aux Arabes séjournant en Suisse. Parmi ces mesures figure entre autres un examen plus sévère des registres d'inscription des hôtels, cet examen ne devant plus subir la moindre lacune. Les personnes dont l'attitude est susceptible d'éveiller la méfiance doivent être tout particulièrement surveillées. Selon les cas, l'activité de ces gens sera soumise à un examen serré, de manière que l'on puisse se rendre compte si leur présence dans notre pays est indésirable et si l'expulsion est indiquée dans l'esprit de la police des étrangers.

Les organes chargés de l'ordre public surveillent d'une façon particulièrement attentive l'aéroport de Kloten. Les mesures de sécurité sont devenues très étendues et elles coûtent fort cher. Ces mesures concernent les envois de marchandises, le trafic postal, le contrôle des passagers et des curieux et spectateurs. Dans la ville même de Zurich, la police locale veille, comme mesure de précaution, à la sécurité des bâtiments publics spécialement exposés aux intentions des terroristes, à la sûreté des services administratifs cantonaux et communaux.

**LA POLICE SE PLAINT DE LA PÉNURIE D'AGENTS**  
A la police locale de Zurich, les démissions se succèdent dans une proportion

inquiétante. Au mois de juin, huit agents sont de nouveau partis, d'autres ayant l'intention d'en faire autant. Pendant le premier semestre de l'année courante, le nombre de démissions a été de 20. A quoi viennent s'ajouter bon mal en moyenne 25 départs pour cause de limite d'âge. Pour les années 1969 et 1970, il n'a pu être recruté que 24 hommes, et pourtant la police zuricoise aurait de quoi faire!

Dans la plupart des cas, les démissions ne sont nullement la conséquence d'une défaveur croissante du service de l'ordre public; la plupart des agents démissionnaires, à ce qu'il paraît, se font engager dans d'autres corps de police où il sont mieux placés au point de vue financier. En tout état de cause, chaque départ est une perte sensible pour la ville, la formation d'un remplaçant coûtant en moyenne une cinquantaine de mille francs.

Au point de vue de l'échelonnement, la police de Zurich figure au... 32me rang, les traitements des agents en uniforme ayant été tout spécialement pris en considération. C'est dire qu'une correction est considérée comme inévitable.

J. Ld

## Théâtre bâlois en faillite

BALE (ATS). — Si un donateur n'avance pas, d'ici au 4 août prochain, une somme de 2000 francs pour cautionner les frais occasionnés par la mise en faillite concordataire du «Klingental-Theater», les spectateurs bâlois devront se résigner à perdre un de leurs théâtres.

Le «Klingental-Theater» est une salle de 400 places située dans le Petit-Bâle et offrant aux spectateurs des œuvres du genre «comédie de boulevard». Les difficultés d'exploitation de cette salle proviennent du fait que le nombre des spectateurs a été inférieur à celui espéré.

# BULLETIN BOURSIER

### ZURICH

OBLIGATIONS	27 juillet	28 juillet
3% Fédéral 1949	90.50 d	90.50 d
2 1/2% Féd. 1954, mars	95.50 d	95.50 d
3% Féd. 1955, juin	89.	89.
4 1/2% Fédéral 1965	90.75 d	91. d
4 1/2% Fédéral 1966	88.25 d	88.25 d
5% Fédéral 1967	91.50	91.75

### ACTIONS

Swissair nom.	580.	585.
Union Bques Suisses	3695.	3720.
Société Bque Suisse	2900.	2915.
Crédit Suisse	2910.	2930.
Bque Pop. Suisse	1960.	1955.
Bally	990.	1020.
Electro Watt	2045.	2100.
Motor Columbus	1410.	1415.
Italo-Suisse	235.	235.
Réassurances Zurich	1870.	1880.
Winterthur Assur.	890.	890.
Zurich Assurances	4950.	4960. d
A. Suisse nom.	1520.	1540.
Brown Boveri	1610.	1680.
Saurer	1650.	1650.
Fischer	1400.	1400.
Landis & Gyr	1525.	1510.
Lonza	2150.	2210.
Nestlé porteur	3200.	3235.
Nestlé nom.	2030.	2040.
Sulzer	3600.	3625.
Oursina	1400.	1460.
Alcan-Aluminium	88.	83 1/2
American Tel & Tel	194 1/2	196.
Canadian Pacific	222.	222 1/2
Du Pont de Nemours	525.	524.
Eastman Kodak	280.	276 1/2
Ford Motor	193.	193 1/2
General Electric	327.	324.
General Motors	288.	291 1/2
IBM	1095.	1094.
International Nickel	166 1/2	166.
Kennecott	191.	184 1/2
Liton	70 1/2	72.
Marcor	97 1/2	96.
Sid. Oil New-Jersey	256.	257.
Union Carbide	157.	159 1/2
U. States Steel	132.	131 1/2
Machines Bull.	68 1/2	68 1/2
Italo-Argentine Cia	28 1/2	28 1/2
Phillips	74.	74.
Royal Dutch Cy	161 1/2	159 1/2
Sodec	126.	126.
A. E. G.	198.	200.
Farbenfabr. Bayer AG	179.	178.
Farbw. Hoechst AG	204.	206.
Mannesmann	175.	175. d
Siemens	226.	225.

### Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	27 juillet	28 juillet
Banque Nationale	520. d	520. d
Crédit Fonc. Neuchât.	720. d	720. d
La Neuchâteloise a.s.g.	1550. d	1550. d
Appareillage Gardy	165. d	165. d
Cabl. élect. Cortaillod	4400.	4500. o
Cabl. et tréf. Cossonay	2100.	2100. d
Chaux et cim. Suis. r.	530.	530. d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1525. d	1525. d
Climent Portland	2950. d	2950. d
Suchard Hol. S.A. «A»	1180. d	1180. d
Suchard Hol. S.A. «B»	5700. d	5700. d
Tramways Neuchâtel	280. d	280. d
Navigation Ntel priv.	65. d	65. d
Girard-Perregaux	800. d	800. d

OBLIGATIONS	27 juillet	28 juillet
Etat Neuch. 2 1/2 1932	91.50 d	91.50 d
Etat Neuch. 4 1/2 1965	87.50 d	87.50 d
Etat Neuch. 3 1/2 1946	97. d	97. d
Com. Neuch. 5 1967	87. d	87. d
Com. Neuch. 3 1951	95. d	95. d
Chx-de-Fds 5 1966	87. d	87. d
Le Locle 5 1966	87.50 d	87.50 d
Châtelot 5 1968	89. d	89. d
Elec. Neuch. 3 1951	97.50 d	97.50 d
Tram. Neuch. 3 1946	94. d	94. d
Paillard S.A. 3 1/2 1960	92.50 d	92.50 d
Tabacs N.-S. 4 1962	91. d	91. d
Raff. Cress. 5 1/2 1966	92.25 d	92.25 d

### Cours des billets de banque étrangers

	Achat	Vente
France	75.	78.
Italie	—66	—68 1/2
Allemagne	117.	120.
Espagne	6.05	6.30
U. S. A.	4.27	4.32
Angleterre	10.10	10.40
Belgique	8.40	8.70
Hollande	118.	121.
Autriche	16.50	16.80

### Marché libre de For

Pièces suisses	45.	49.
Pièces françaises	42.	46.
Pièces angl. anc.	39.	43.
Pièces angl. Elisabeth	37.50	41.50
Pièces américaines	220.	250.
Lingots	4850.	4930.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâtoise

BALE	ACTIONS	
Ciba, porteur	10200.	10250.
Ciba, nom.	8250.	8250.
Gelgy, porteur	7350.	7300. d
Gelgy, nom.	5040.	5070.
Sandoz	4125.	4300.
Hoff.-La Roche (bj)	153000.	155500.

LAUSANNE	ACTIONS	
B. C. Vaudoise	910. d	910.
Crédit Fonc. Vaudois	890. d	900.
Innovation S.A.	227.	230.
Rom. d'électricité	355. d	355.
Ateliers constr. Vevey	580. d	580. d
La Suisse-Vie	2750.	2700.

Courts communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâtoise

HORS-BOURSE		
Fund of fund	18.90	18.79
Int. inv. trust	6.64	6.64

# CARNET DU JOUR

### NEUCHÂTEL

Aula de l'université: 11 h 05, Henri Guillemin: Qui était Emile Zola?  
Place Numa-Droz: 20 h 30, Chansons folkloriques.  
EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts: Exposition rétrospective du peintre Lermite.  
Musée cantonal d'archéologie (hôtel Dupeyrou): Exposition.  
Musée d'ethnographie: Art océanien.  
TPN, centre de culture: Exposition Posters Now.  
CINÉMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 30, Les Complices. 16 ans.  
Palace: 15 h et 20 h 30, La Jungle des tueurs. 18 ans.  
Arcades: 15 h et 20 h 30, Les 5 gâchettes d'or. 16 ans.  
Rev: 15 h et 20 h 30, Les variations de l'Amour. 18 ans.  
Studio: 15 h et 20 h 30, La Folle de Chaillot. 16 ans.

Bio: 15 h et 20 h 45, Odd Lovers. 20 ans. 18 h 40, La Soupe aux canards. Enfants admis.  
Danse et attractions:  
L'ABC de 21 h à 2 h.  
L'Escale de 21 h à 2 h.  
La Rotonde de 21 h à 2 h.  
Dancing:  
Le Corsaire de 20 h à 2 h.  
Spot bar jusqu'à 24 h.  
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): G. Montandon, Epancheurs.  
Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte: S. Marx, pharmacien, Cortaillod (tél. 6 46 44).

### AUVERNIER

Galerie Numaga: Augsburg, Ervard, Grom, Huser, l'Épée, peintures, gravures.  
Caveau des Abbesses: Bar-dancing.

### BEVAIX

Galerie Pro Arte: œuvres du XVIIe siècle à nos jours.

### COLOMBIER

Cinéma Lux: Le Carnaval des truands.

### LE LANDERON

Cinéma du Château: relâche.  
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Un idiot à Paris.

## De tout pour faire un monde

### Pour empêcher le sol de transpirer

Le peu de pluie qui tombe sur certaines régions du globe pourrait être «retenu» dans le sol, sans que l'eau s'évapore trop vite, grâce à un produit dont les propriétés ont été étudiées par l'Institut de recherches sur la pollution de l'eau en Suède. Ce produit est tout simplement de sulfate d'aluminium. Les chercheurs suédois l'emploient pour combattre la pollution des lacs, car en se mélangeant aux phosphates et aux nitrates le sulfate d'aluminium donne une substance neutre sous forme d'une gelée. Et cette gelée, qui retient l'eau très longtemps, devrait pouvoir servir de couche protectrice sur les sols arides.

### HENRY



# A LA TV AUJOURD'HUI

### SUISSE ROMANDE

17.00 Vacances-jeunesse  
18.00 Bulletin de nouvelles  
18.05 (C) Lassie  
18.30 Pop-hot  
18.55 (C) Les Poucetofs  
19.00 Les Habits noirs  
19.30 Les Soviétiques  
20.00 Téléjournal  
20.20 (C) Carrefour  
20.35 (C) Les Cavaliers  
22.05 (C) Ludwig van Beethoven  
22.45 Téléjournal

### FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame  
15.10 (C) Séries  
19.00 Actualités régionales  
19.20 (C) Emissions pour les jeunes  
19.30 (C) 24 heures sur la II  
20.30 (C) Les dossiers de l'écran  
21.55 (C) Débat

### SVIZZERA ITALIANA

18.40 Minerali e fossili del Ticino  
19.15 Telegiornale  
19.20 La scelta del mestiere  
19.50 Incontri  
20.20 Telegiornale  
20.40 Il segreto  
21.30 5e Festival della canzone città di Lugano  
22.30 La piccola Kosué e le sue braccia  
23.00 Telegiornale

### ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, La Fleur enchantée. 17.10, Club de patinage à roulettes. 17.20, Le Fantôme de Mrs. Muir. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, réforme. 21 h, Die Hand im Mund. 22.25, téléjournal, météo. 22.45, actualités sportives.

### ALLEMAGNE II

17.10, une pomme, une baguette magique et Kobold Fex. 17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40 à l'ouest de Santa-Fé. 19.10, Les Aventures de John Kling. 19.45, informations, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, indiscret. 22.20, informations, météo. 22.30, colloque littéraire.

### SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 L'heure enfantine  
18.40 Magazine féminin  
18.45 Fin de journée  
18.55 Téléjournal  
19.00 L'antenne  
19.25 (C) Dis la vérité I  
20.00 Téléjournal  
20.20 Magazine politique  
21.00 (C) Simon Templar et le sosie  
21.45 Téléjournal

### FRANCE I

12.30 Le Chevalier Tempête  
13.00 Télé-midi  
13.30 Cours de la Bourse  
18.25 Dernière heure  
18.30 Richard Cœur de Lion  
18.55 Pour les petits...  
19.00 Actualités régionales  
19.25 Prune  
19.40 Qui et Qui?  
19.45 Information première  
20.24 Les Shadoks  
20.30 Intervilles  
21.45 Année Beethoven  
22.35 L'art roman  
23.00 Télé-roman

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de l'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et l'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

## Emission d'un timbre-reclame postal au Landeron



Le 13 août 1970 sera mis en service un timbre-reclame postal, patronné par la Société de Développement du Landeron.

A cette occasion, une enveloppe spéciale (non affranchie) est mise en vente au prix de 1 fr. Les commandes peuvent être passées auprès de la Société de Développement du Lander

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Annonces Suisses S.A. «ASSA»**  
Succursale de Neuchâtel

engage pour le 15 septembre  
ou pour date à convenir



**employée de bureau**

Travail intéressant et varié au sein  
d'une équipe jeune et dynamique.

Semaine de cinq jours.

Adresser offres détaillées à la Direction d'Annonces  
Suisses S.A., «ASSA», 2001 Neuchâtel.

On cherche, pour date à convenir, un  
**radio-électricien**

de première force, ayant de l'entregent, connaissant à fond la télévision noir-blanc et couleur, pour le service à la clientèle.

Salaire en rapport avec les capacités.

Place stable. Avantages sociaux. Ambiance de travail agréable.

Adresser offres écrites à :

**Jeanneret & Cie**  
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

On cherche  
**SOMMELIÈRE**

ou sommelier.  
Bon salaire assuré.  
Tél. (038) 7 94 51.

**Coiffeur (euse)**

manucure. Salon de 1er ordre à Genève. Bon salaire. Ecrire case postale 223 - Genève 12.

**MIGROS**

cherche

pour sa centrale de distribution à MARIN (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins), département denrées alimentaires

**conducteur** de chariots élévateurs (débutant serait mis au courant)

**magasinier-préparateur**

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux.

Demandez feuille d'inscription au service du personnel de la société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, tél. 3 31 41.

Cherchez-vous enfin une place stable ?  
Si tel est le cas, nous vous l'offrons

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

**auxiliaire  
d'imprimerie**

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouillard ayant de l'initiative, pour seconder nos compositeurs typographes.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures, ou service de nuit de 41 heures.

Téléphonez au chef technique, No 5 65 01, (interne 253), qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous.

LOTÉRIE ROMANDE

**plus que 3 jours!**

à Pully

**paillard**

facturatrices et calculatrices électroniques

vous offre

la possibilité de suivre des cours d'électronique  
PENDANT LES HEURES DE TRAVAIL.

Si vous êtes MONTEUR EN ÉLECTRONIQUE OU MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN et que vous vous passionnez pour la logique :

nous avons encore quelques postes intéressants à vous proposer à notre usine d'Yverdon.

Une visite de nos départements vous convaincra. Téléphonez à M. Manzini qui vous donnera tous les renseignements désirés.

**paillard**

Confiserie Tea-Room Schmid - Tél. 5 14 44, cherche

**personne**

connaissant le service, de 11 h 30 à 18 h, de mardi à samedi. Entrée fin août.

**Maurice SAUSER**

Meubles de magasin  
Ebénisterie  
Menuiserie  
Neuchâtel  
Ecluse 17  
Tél. 5 22 65

On cherche  
**vendeuse**

pour kiosque dans station valaisanne, pour août et septembre ou à l'année en cas de convenance. Bon salaire et logement assurés. Tél. (026) 7 15 73 ou le soir (026) 7 15 25.

L'annonce  
reflet vivant  
du marché  
dans votre  
journal

**DEMANDES D'EMPLOIS**

Jeune fille cherche pour le 1er septembre ou date à convenir, place

**d'apprentie  
technicienne - dentiste**

Adresser offres écrites à FG 1859 au bureau du journal.

**Jeune fille**

cherche travail de volontaire, chez vétérinaire le samedi : du 17 août au 5 septembre. Libre tous les jours. Tél. 7 73 65.

**DEMANDES À ACHETER**

**L'IMPRIMERIE CENTRALE  
NEUCHÂTEL**

achète

**CHIFFONS**

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs.

**AVIS DIVERS**

**Monsieur**

célibataire, 40 ans, Français, bonne situation, cherche femme sérieuse, en vue de mariage. Adresser offres écrites à C. D. 1856 au bureau du journal.

**Myrtilles  
des Alpes**

5-15 kg, 3 fr. 10 le kg 20 kg 3 fr. le kg. b.p.n. et port. Giuseppe Pedrioli, 6501 Bellinzona.

**le club**

Bar à café-glacier  
21, fbg du Lac

Chaque matin un délicieux café avec vos journaux préférés.

**Baux à louer**  
en vente au bureau du journal

**5 89 79  
auto  
école  
J. Rey**  
FIAT 125

Voiture automatique DAF 55

**AUTO-ÉCOLE**

SIMCA 1000 Permis professionnels  
OPEL pour camions  
et taxis  
**A. MAIRE** Tél. bureau 5 67 70  
domicile 3 32 66

**RESTAURANT REBSTOCK-TSCHUGG**

Famille R. Dupont près de Certier

**CONCERT-OPEN AIR**

Chaque soir, dès 20 heures, excepté le lundi, avec l'excellent orchestre  
**LES SERLES-BUAM D'INNSBRUCK**

**Vive les vacances**  
**à la Belette**  
SOUS LES ARCADES  
Les beaux modèles de robes, robes de plage, pulls, pantalons, tuniques, etc.

**LE BIJOU  
DES USINES VESPA**  
Toujours plus de succès  
**Ciao**



A partir de 14 ans sans permis  
Nombreuses teintes modernes  
**à partir de Fr. 595.-**

Prospectus et démonstration :  
**MAISON G. CORDEY & FILS**  
CYCLES-MOTOS  
Ecluse 47-49 - ☎ 5 34 27  
**NEUCHÂTEL**

**DISCOUNT-  
TEXTILES**  
ruelle Dublé 3

*pour dames, ravissante*

**Blouse** nylon  
dentelle, garniture jabot, manches ¾ à volant **22.-**

**Polo** jersey  
courtes manches **14.-**

**Polo** jersey  
longues manches **17.-**

**Blouse** nylon  
sans manches, blanc - mauve - marine **10.-**

**Blouse** nylon  
dentelle, sans manches, blanc **6.50**

**PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI**

**COLO**

**HERNIE**  
Si vous en souffrez...  
Si votre bandage vous blesse  
Si votre hernie a grossi, faites sans engagement l'essai du  
**NÉO BARRÈRE**  
19, fbg de l'Hôpital  
2me étage  
**Y. REBER** NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 14 52  
BANDAGISTE A. S. O. B.

**MOUSSY**  
Mmmoussy, cela chante!

Moussy est de la bière. De la bière fine sans alcool. Produite par la BRASSERIE DU CARDINAL FRIBOURG.

**DETTES = ENNUIS**  
N'hésitez plus. Supprimez-les par la  
GESTION DE DETTES.  
Pour renseignements et rendez-vous à  
votre domicile sans engagement.  
tél. 021 - 95 11 50  
Arrangements financiers s.à.l. 1510 Moudon

**DES JEUNES  
COMME VOUS  
CRÉENT  
CHAQUE JOUR...**

**URGENT**  
Qui adopterait  
**CHATS**  
destinés à l'abattoir ?  
Amis des Bêtes.  
Tél. 9 17 76.

**Prof. médicales**  
**Dr AUBERT**  
LE LANDERON  
**ABSENT**  
du 1er  
au 23 août.

**F. von Allmen**  
médecin-vétérinaire  
Boudevilliers  
**DE RETOUR**  
Dr Jacques  
PERRENOUD  
**DE RETOUR**

**Pierre Wyss**  
médecin-  
dentiste  
**ABSENT**  
jusqu'au 26 août.

Clinique  
vétérinaire  
de Boudevilliers  
**Réouverture**  
Consultations  
sur rendez-vous  
Tél. (038) 6 94 94.

**Dem. à acheter**  
**J'ACHÈTE**  
meubles en tous  
genres, bibelots,  
tableaux, vaisselle,  
etc. Débarras de  
logements complets.  
A. Loup Rochefort.  
Tél. (038) 6 50 55.

# Actualité suisse et romande

## Autostoppeurs: nuances dans la responsabilité du conducteur qui vous prend à son bord!

BERNE (ATS). — L'automobiliste qui prend à son bord un passager encourt certains risques... et le passager aussi. Tout automobiliste raisonnable sait qu'il n'est pas sans danger de prendre en charge un d'automobiliste, qu'en plus de son dommage personnel, celui subi par l'autostoppeur imposera une charge à son assurance R. C., avec les répercussions que cela peut avoir sur le degré des primes. L'autostoppeur, de son côté, doit rester conscient de ce qu'en cas d'accident, et selon les circonstances, il peut ne pas être entièrement indemnisé: la loi fédérale sur la circulation routière prévoit en effet que celui qui se fait transporter sans bourse délier peut ne pas être pleinement indemnisé des dommages subis.

**DIFFÉRENTES INTERPRÉTATIONS**  
L'automobiliste est en principe responsable de ses passagers. Cependant, comp-

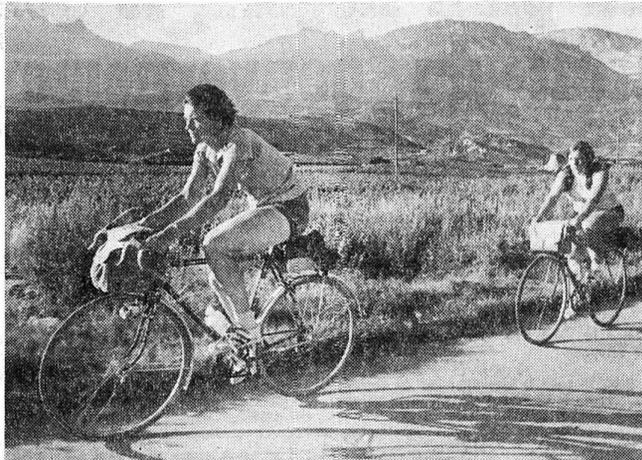
te tenu de la situation, du genre d'accident et de sa cause, cette responsabilité peut être diversement interprétée. Quelques exemples montrent comment un autostoppeur peut subir un dommage et les prestations sur lesquelles il peut compter. A cause de sa vitesse exagérée, un automobiliste rate un virage et percute un arbre: il y a eu faute grave de sa part. En pareille circonstance, les passagers ou leurs ayants droit peuvent prétendre à pleine et entière réparation du dommage. Sur une route verglacée, le véhicule dérape et est projeté contre un obstacle. Il y a faute légère du conducteur. L'autostoppeur doit donc s'attendre à voir ses prétentions réduites, le taux étant fixé par le juge, en fonction de la gravité de la faute.

Un jour de tempête, un arbre tombe sur la voiture: aucune faute ne peut être reprochée au conducteur. Cela re-

vient à dire que le dommage subi par l'autostoppeur doit en premier lieu être couvert par lui-même. Selon les cas, l'indemnité peut être fortement réduite ou entièrement supprimée.

Enfin, prenons le cas où l'autostoppeur commet lui-même une faute grave. Par exemple, au cours d'un parcours de nuit, il éteint brusquement les phares. Il n'a droit, alors, à aucune indemnité.

Ces quelques exemples montrent à l'évidence qu'un passager monté dans un véhicule en cours de trajet ne peut pas dans tous les cas de dommage invoquer la pleine responsabilité du conducteur. Aussi l'assurance responsabilité civile obligatoire ne donne-t-elle pas automatiquement une protection contre les conséquences d'un accident. Cette protection reste cependant possible si les conditions d'assurances incluent une assurance passager.



## Les vacances d'une championne

A pied, à cheval, non en vélo... C'est en deux roues que la championne du monde de patinage de vitesse sur glace, la Hollandaise Stien Kaiser, au premier plan, et son amie Gëa Sonneveld, sont arrivées au camping de Sierre, après avoir parcouru près de mille kilomètres sur les routes d'Europe. Quelques jours de repos, elles reprendront le chemin de la Hollande. Des vacances à vélo: n'est-ce pas le meilleur moyen pour une championne du monde d'entretenir sa forme?

(Avispress - M. F.)

## Dans la région de la Forclaz Chute mortelle d'une touriste

(c) Une touriste étrangère, Mme Hendrika Kreuzen, 30 ans, d'Amsterdam, a fait lundi une chute mortelle en Valais. Mme Kreuzen se trouvait dans la région de la Forclaz, au-dessus de Martigny, lorsqu'elle perdit pied et roula sur près de 100 mètres dans un précipice. Elle fut tuée sur le coup.

## Valaisan grièvement blessé en Yougoslavie

(c) Alors qu'il se trouvait en vacances en Yougoslavie, M. Simon Derivaz, président de la section valaisanne du T.C.S., a été grièvement blessé aux deux jambes. Il a été, en effet, atteint par un feu d'artifice lancé au cours d'une fête nocturne. Après avoir été soigné sur place, M. Derivaz put regagner Sierre où il est toujours en traitement.

## Sanglier de 80 kg contre une auto...

MONTHEY (ATS). — Une étrange collision s'est produite mardi sur la route cantonale non loin de Monthey. Un automobiliste valaisan fonçait à belle allure sur la chaussée libre de tout obstacle lorsque soudain un énorme sanglier pesant plus de 80 kilos traversa tête baissée la chaussée. La collision fut inévitable. La bête fut projetée à plusieurs mètres et tuée. La voiture fut endommagée. Le chauffeur sort indemne de l'aventure.

## VIE ÉCONOMIQUE

### Inflation et hausse des prix

Les recommandations de la commission de Bruxelles aux gouvernements des Etats de la CEE que nous avons commentées la semaine passée insistent sur la nécessité de freiner la hausse des prix et des coûts. Il est intéressant de les compléter par les utiles constatations faites récemment par le «Financial Times» citées par le «Nouveau Journal» de Paris.

La grève des dockers qui pose des problèmes très graves au gouvernement de M. Heath n'est qu'un aspect social du déséquilibre dans lequel vit l'économie mondiale depuis que l'inflation a provoqué une hausse très sensible des prix et que personne ne voit, pour le moment, quel remède lui apporter.

Selon le journal britannique, ce qui est très inquiétant c'est l'accoutumance à la hausse des taux d'inflation. Un taux de 8 % par an semble maintenant «normal», alors qu'au début de l'année encore, M. Mc Cracken, président du «Federal Reserve Board» estimait que le «taux normal» de hausse des prix était de 3 à 3,5 % et qu'en Allemagne, M. Schiller, ministre fédéral de l'économie, rappelait récemment qu'au-delà de 4 % le gouvernement ne pouvait pas rester inactif. Mais que valent les interventions étatiques, lorsqu'il n'est question partout que de hausses annuelles de 10 à 12 % des dépenses budgétaires, de 10 à 15 %, voire beaucoup plus pour les salaires? Par souci d'accroître leur prestige, les gouvernements établissent des plans et des programmes trop ambitieux pour être réalisables, faute de capitaux, de main-d'œuvre, de crédit ou même de place pour de nouveaux investissements, comme c'est le cas en Allemagne fédérale.

Poursuivant son analyse pessimiste, le «Financial Times» montre ensuite le deuxième volet du tableau: on peut accuser les syndicats d'être trop exigeants, mais qu'on le veuille ou non, il faut compter avec le fait que les syndicats représentent des masses de salariés qui veulent bénéficier de l'expansion économique et par conséquent ne pas être victimes soit de l'inflation soit de la déflation, le double risque qui menace à l'horizon de l'expansion continue, mais de plus en plus déséquilibrée, comme le montre l'exemple de l'Allemagne fédérale où la productivité augmente de 4 % alors que les salaires s'accroissent de 15 % l'an.

Tout se passe en effet comme si les avantages apparents de l'expansion économique étaient de plus en plus neutralisés par la dépréciation monétaire qui rend illusoire une bonne partie de l'accroissement des gains et des salaires. Quant à la conclusion du «Financial

Times», elle nous paraît un peu facile. Certes, il n'y a aucune raison de céder au mirage de l'économie dirigée et totalitaire à la sauce marxiste. Mais l'exemple cité des Etats-Unis «en train de remonter la pente» n'est pas encore très probant. Au surplus, si pour rétablir son équilibre économique et budgétaire, l'Amérique doit, comme de nombreux indices le donnent à entendre, retomber dans un protectionnisme agressif, le monde occidental risque bien, lui, de descendre la pente et de se trouver pris dans un processus de récession qui freinera certainement la hausse des prix mais qui apportera en contrepartie d'autres difficultés économiques et sociales. Certes, la liberté «est le seul moyen d'accroître l'expansion économique et d'en faire profiter toutes les classes sociales», encore faut-il que cette liberté obéisse à une discipline supérieure, qui ne peut être que le fait d'une politique uniquement soucieuse du bien commun et de l'intérêt général et c'est aux gouvernements qu'il appartient de la définir et de la faire respecter.

Philippe VOISIER

## Pour la revalorisation de l'enseignement primaire

GENÈVE (ATS). — Le 39me congrès de la Fédération internationale des associations d'instituteurs représentant les instituteurs de l'enseignement officiel se tient de lundi à jeudi au B.I.T. à Genève. L'objectif de la fédération est d'élever le niveau de l'éducation populaire sous toutes ses formes et s'appliquer entre autres à améliorer la formation générale et professionnelle des maîtres. Le congrès, que préside M. Evert Steenbergen (Amsterdam) se penchera sur le problème de la revalorisation de l'enseignement primaire. Il réunit une centaine de délégués de dix-huit pays, pour la plupart européens. La Suisse y a des représentants de la société pédagogique de la Suisse romande et de la Schweizerische Lehrerverein.

Les thèmes des rapports soumis à la discussion des délégués concernent d'une part, les activités de la F.I.A.I. pour les années à venir, et d'autre part, la participation des organisations d'enseignants primaires à la fixation des traitements, de la durée du travail, de la retraite et d'autres réglementations des conditions de travail ou de la sécurité sociale des enseignants.

Ces rapports sont constitués par une analyse des réponses données par de nombreuses associations nationales à un questionnaire du secrétariat général de la fédération, dont le siège est à Saint-Sulpice.

## SUISSE ALÉMANIQUE

### Enfant tué sur un passage de sécurité

LUCERNE (ATS). — Une fillette de 2 ans, Manuela Corbella, a perdu la vie au cours d'un tragique accident de la circulation survenu lundi en pleine ville de Lucerne. Elle se trouvait dans sa poussette et sa mère la conduisait sur un passage de sécurité lorsqu'un camion l'a renversée. Violamment projetée sur le sol, la fillette a été si grièvement blessée qu'elle devait décéder peu après son admission à l'hôpital.

Le chauffeur du poids lourd s'est vu retirer son permis de conduire.

### Ecrasé entre deux wagons

CHAM (ZG) (ATS). — Un grave accident survenu à Cham (ZG) sur une voie de garage de la fabrique de papier a coûté la vie à un employé, M. Josef Pfirngger, âgé de 32 ans, père de famille, domicilié à Baar. Le malheureux a été écrasé entre des tampons de wagons. Grièvement blessé, il est décédé peu après son admission à l'hôpital. Cette année, trois personnes déjà ont perdu la vie dans des accidents de travail qui se sont produits dans cette fabrique.

### Drame de la montagne aux Grisons

SAMEDAN (ATS). — Un alpiniste de 23 ans, M. Bernardo Hochstrasser, originaire de Muzzone (TI) a perdu la vie, lundi après-midi, au cours d'une chute dans le massif du Bergell.

Il avait accompli avec un camarade l'ascension du Pic Sciora di Fuori. En descendant, ils se désencordèrent et traversèrent un champ de neige. Soudain, M. Hochstrasser fit une chute et dévala un couloir sur près de 200 mètres. Il fut tué sur le coup. Son corps a été redescendu dans la vallée.

### Plongeurs, prudence!

BERNE (ATS). — Ces jours derniers, affluent des informations d'accidents dont sont victimes des plongeurs insouciant qui sautent d'une trop grande hauteur dans une eau trop peu profonde.

D'autres accidents très graves sont provoqués par des plongeurs sautant sur une personne se trouvant déjà dans l'eau. Il peut s'ensuivre des cas de paraplégie, c'est-à-dire une invalidité permanente.

Le Bureau suisse de prévention des accidents (B.P.A.) invite les parents, enseignants, chefs de camps, maîtres nageurs, à recommander constamment la prudence, et leur demande de veiller surtout à ce qu'on ne plonge que dans des endroits où l'eau est suffisamment profonde. Aux environs immédiats de plongeurs, un minimum de discipline est indispensable.

## GENÈVE

### Deux accidents: quatre blessés grièvement atteints

(c) Deux très violents chocs se sont produits, l'un tard dans la soirée de lundi, l'autre mardi matin de bonne heure. Ils ont fait, au total, quatre blessés très grièvement atteints. Le premier de ces accidents a eu lieu sur le quai de Cologny où un automobiliste épris de vitesse a perdu la maîtrise de sa machine dans un virage pris à toute allure. La voiture fit une formidable embardée et faucha deux voitures en stationnement avant d'aller terminer sa course dans une propriété privée. Le conducteur, M. Léon Kuntz, fut retiré en piteux état de son véhicule disloqué. Il a été hospitalisé dans le coma. Mardi matin, vers 6 h 30, c'est une moto chevauchée par un couple qui se rendait au travail, M. et Mme André Euever, qui a happé un piéton, M. Antonio Azaga-Gomez, place Bel-Air. Les trois personnes se retrouvèrent à terre, inanimées et grièvement atteintes. Il a fallu les hospitaliser d'urgence.

(c) Du fait des grands travaux entrepris dans le centre de la ville et de l'afflux considérable des touristes étrangers attirés par le beau temps, on assiste, notamment au alentours du pont du Mont-Blanc, à des embouteillages de grand style. Aux heures de pointe c'est un concert de klaxons. Tous les conducteurs ou presque donnent libre cours à leurs nerfs et les gendarmes sont débordés.

Un conseil: si vous venez à Genève, laissez votre véhicule dans la périphérie.

## L'auto et ses secrets: de jeunes Romands à l'école de la prudence

(c) A Martigny, se déroule actuellement le premier camp suisse d'auto-école. Il s'agit du rassemblement d'une vingtaine de jeunes venus de tous les cantons romands et qui durant une dizaine de jours, vont apprendre à conduire sans avoir cependant leur permis. Ces jeunes sont âgés de 16 à 18 ans.

On les initie sous la direction d'experts officiels à la conduite automobile (théorie et pratique), aux mesures à prendre en cas d'accident, à l'entretien des véhicules, aux contrôles indispensables, etc.

Des voitures sont mises à disposition des jeunes dans un circuit fermé. Mardi, la presse romande fut reçue par les organisateurs de ce camp, soit l'ACS ainsi que le service juridique de la prévention routière. Assistèrent également à cette journée d'information MM. Kurt Haeblerlin, directeur de l'ACS, à Berne, Simon Derivaz, président de l'ACS, Valais, Edouard Morand, président de Martigny, Pierre Soudan, chef de la police municipale de Mar-

tigny, et Henri Thurru, de la brigade de la circulation à Sion.

Tous ces jeunes dès qu'ils auront leur permis en main seront déjà familiarisés avec la route et connaîtront les règles essentielles de la circulation et de la prudence. L'ACS espère par là contribuer à la diminution des accidents. D'autres camps semblables seront organisés dans notre pays.

## VAUD

### Après le drame d'Ouchy

LAUSANNE (ATS). — Un douanier a découvert lundi matin le corps d'un jeune Lausannois gisant à quatre mètres de fond, à proximité du nouveau débarcadère d'Ouchy. On suppose que le jeune homme a voulu prendre un bain et qu'il a été frappé de congestion.

L'identité de la victime a été rendue publique mardi après-midi par la police judiciaire lausannoise. Il s'agit de M. Jean-Bernard Motas, âgé de 25 ans, domicilié à Lausanne.

### Des Neuchâtelois à la Fête internationale des sauveteurs du Léman

La traditionnelle Fête centrale de la Société internationale de sauvetage du Léman se déroulera à Rolle, les 31 juillet, 1er et 2 août prochains. Les organisateurs ont préparé un riche programme. Il comprend diverses manifestations récréatives, et de nombreux concours, qui auront lieu le dimanche, dans le cadre unique de la baie de Rolle, entre l'île de la Harpe et le nouveau quai-promenade.

Samedi, la manifestation patriotique du 1er août ne manquera pas d'attrait. Après la prise des drapeaux et un cortège en ville, plusieurs sociétés locales apporteront leur concours à la cérémonie officielle, à l'issue de laquelle un feu sera allumé sur le lac.

Dimanche, les 33 sections de sauvetage du Léman et celles de Neuchâtel et Saint-Blaise (invitées) participeront à des concours de rames, de plongé au mannequin et de soins aux noyés.

### La production de la viande en 1969: le double de 1951

LAUSANNE (ATS). — En 1969, la production de viande de toutes sortes a atteint en Suisse le chiffre de 349,124 tonnes, ce qui représente à peu près le double de la production enregistrée en 1951. C'est ce qu'on peut lire dans le service de presse du Centre romand d'informations agricoles (CRIA).

La production indigène de volaille, lapins, gibier et poissons s'est accrue quant à elle de 850 tonnes ou de 4 % pendant l'année écoulée. L'augmentation a été de 500 tonnes pour la volaille, de 50 tonnes pour le gibier et de 300 tonnes pour le poisson.

# Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés. Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h, tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_  
**Banque Rohner-Cie. S.A.**  
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922  
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



# Profitez de vos vacances!

Faites de votre achat de meubles un beau but de promenade. Nos locaux sont climatisés. Les rafraîchissements sont au frais. Notre choix est plus grand et plus beau que jamais.

Visitez à Neuchâtel notre vaste exposition sur 6 étages (3000 m2). 200 chambres à coucher, salles à manger, salons. Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur. Voyez nos vitrines.

**meubles MEYER neuchâtel**  
fbg de l'hôpital  
tél. 038 / 5 75 05

Facilités jusqu'à 30 mois.  
Livraisons franco-domicile dans toute la Suisse.  
Réservation de votre mobilier.

## 24h sur 24



**DÉPANNAGE CONGELATEURS AEG**  
APLIM SA - 021 - 22 29 36  
En dehors des heures de bureau: 021 - 32 70 32

Adversaire du plan Rogers, le général Dayan démissionnerait du gouvernement israélien

TEL-AVIV (AFP-AP). — Dix-huit des vingt-quatre membres du gouvernement de coalition israélien, représentant quatre partis se sont déjà prononcés en faveur d'une réponse positive d'Israël aux propositions américaines.

la défense, examinait la possibilité de démissionner, si le gouvernement israélien acceptait le plan de paix américain pour le Proche-Orient. Selon les journaux, le ministre aurait évoqué la possibilité de sa démission au cours de récents entretiens avec des collègues de son parti.

Il a souligné qu'il ne faisait qu'exprimer un avis personnel, mais sa déclaration confirme les informations en provenance des milieux proches du gouvernement selon lesquelles Israël accepterait le plan Rogers.

l'acceptation par la R.A.U. de l'initiative américaine. CHOC EN RETOUR. Cependant on apprend que d'importantes décisions, dont certaines demeureront secrètes alors que les autres seront révélées en temps opportun, ont été adoptées par le comité central de la résistance palestinienne.



Marée noire sur la Tamise

LONDRES (AFP). — Quatre cents tonnes de pétrole flottent toujours dans l'estuaire de la Tamise sur environ dix kilomètres, après qu'un cargo mixte espagnol eût éventré dimanche soir un oléoduc.

A Southend dont les plages sont les plus menacées, le directeur des services de nettoyage de la ville a demandé l'aide de l'armée pour participer à la lutte contre cette marée noire (téléphoto AP).

L'URSS augmente sans cesse son arsenal de la terreur

SAN-CLEMENTE (AFP). — Le Pentagone ne passera plus désormais de contrats à long terme avec l'industrie, afin de réduire les dépenses militaires des Etats-Unis, a annoncé M. Melvin Laird, secrétaire à la défense, à l'issue d'un entretien d'une heure avec le président Nixon à la «Maison blanche d'été» de San-Clemente.

Nixon en ce qui concerne l'évolution du rapport des forces entre l'URSS et les Etats-Unis. L'Union soviétique dispose maintenant d'un plus grand nombre de fusées intercontinentales terrestres que les Etats-Unis.

LE COUPLE IDEAL (?)



C'est ainsi que le couturier parisien Jacques Esterel voit madame et monsieur pour le prochain hiver. Les mannequins sont habillés de fourrures synthétiques, de plumes de teinte véritable baptisées on ne sait pourquoi : Icare. (ASL)

Giscard d'Estaing aurait bien perdu son pari sur le maintien des prix !

M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, « fait la une » de la presse parisienne.

en onze mois, ils ont augmenté de 5 pour cent. Encore s'agit-il de pourcentages calculés sur quelques centaines d'articles qui font l'objet d'une surveillance active du gouvernement.

faut s'attendre dans tous les pays du Marché commun à une nouvelle poussée de fièvre inflationniste et que le moindre mal, pour l'économie française, sera de tâcher d'avoir une « température » moins forte que les autres pendant cet accès de fièvre.

Beaucoup de jeunes filles dans la « famille » de Charles Manson

LOS-ANGELES (AP). — Malgré les fortes objections de la défense, Linda Kasabian a commencé sa déposition à charge dans le procès de Manson et de ses trois complices dans le meurtre de l'actrice Sharon Tate et de ses invités.

les Tate il a annoncé à sa « famille » que c'était maintenant le moment du « sauve-qui-peut ».

Au paradis soviétique

NEW-YORK (AP). — Dans un message enregistré et sorti en cachette du camp de concentration où il est détenu, l'écrivain Guinsbourg affirme que seize prisonniers politiques sont morts récemment faute de soins médicaux.

Notre téléphone de Paris

train de jouer de l'accordéon, occupe le tiers de la première page de « France-Soir » tandis que dans les autres journaux il a la vedette pour une tout autre raison que ses talents musicaux.

Le piano à bretelles

Quant à l'étonnante photo de Giscard accordéoniste, elle n'illustre pas une tentative pour « charmer » les prix.

UN FAIT PAR JOUR

Peau de chagrin. Quatre cartes, quatre drames, quatre époques : vingt-trois ans de la vie d'Israël. Puisque l'on parle de la possibilité d'une certaine paix au Proche-Orient, puisque de toute façon des experts se préoccupent déjà des frontières à définir, rien de mieux qu'une carte pour bien comprendre le langage des diplomates.

CONTACT

Interrogée sur sa dernière conversation avec Manson, Linda Kasabian a répondu : il a touché mes jambes, et il a paru les trouver bien.

EUROPE

Après la mort de Salazar. LISBONNE (Reuter). — Plusieurs milliers de personnes de tous les milieux s'étaient rassemblées dans les rues de Lisbonne mardi, pour rendre hommage à l'ancien premier ministre portugais, Salazar, décédé lundi à l'âge de 81 ans.

AMÉRIQUE

Bourse de New-York. NEW-YORK (AP). — Les cours sont restés pratiquement inchangés mardi à la bourse de New-York, où les gains et les pertes s'équilibraient.

Citroën : Fiat aura 49% du capital dans le holding Fiat-Michelin

PARIS (AP). — M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, a autorisé au titre de la réglementation des investissements étrangers l'opération selon laquelle « Internazionale holding Fiat », portera à 49 pour cent sa part dans le capital de la société « participation et développement industriel » qui détient la majorité des actions de Citroën et dans laquelle la société Michelin conserve une position majoritaire, a fait savoir un communiqué officiel du ministère de l'économie et des finances.

De son côté, la société « Fiat » a annoncé qu'elle prenait acte avec satisfaction de l'avis favorable exprimé par le gouvernement français au sujet d'une augmentation de sa participation dans le holding Fiat-Michelin qui sera majoritaire dans Citroën.

ASIE

Entre l'Inde et la RDA. LA NOUVELLE-DEHLI (AP). — L'Inde a décidé d'avoir des relations consulaires avec l'Allemagne orientale, mais en excluant une reconnaissance diplomatique officielle de ce pays.

Radio-pirate suisse

LA HAYE (DPA). — « Radio-Nordsee-international » le radio-pirate lancée par deux Suisses, rencontre toujours plus de difficultés à trouver un endroit où jeter l'ancre, sans voir s'abattre sur elle une montagne de complications.

Progrès à Moscou

MOSCOW (Reuter). — Les entretiens qui avaient repris mardi au palais Spiridonovka de Moscou entre MM. Gromyko et Scheel ministre des affaires étrangères soviétiques et allemand, a duré deux heures, précisa-t-on à Moscou.

Mystère près du pôle Nord

COPENHAGUE (AFP). — La mort suspecte du chef d'une mission météorologique américaine, qui compte 19 membres, sur l'étroite banquise de Fletcher (un kilomètre de largeur sur quatre de long, à plus de 1000 km au nord de la base de Thulé, au Groenland, à 500 km du pôle Nord) intrigue l'armée américaine.

La pollution à New-York

NEW-YORK (AP). — La ville de New-York a enregistré des progrès dans la lutte contre la pollution atmosphérique provenant du charbon et du mazout, mais il lui reste beaucoup à faire pour venir à bout des échappements des automobiles. L'air de New-York restera donc pollué pour un temps indéterminé.

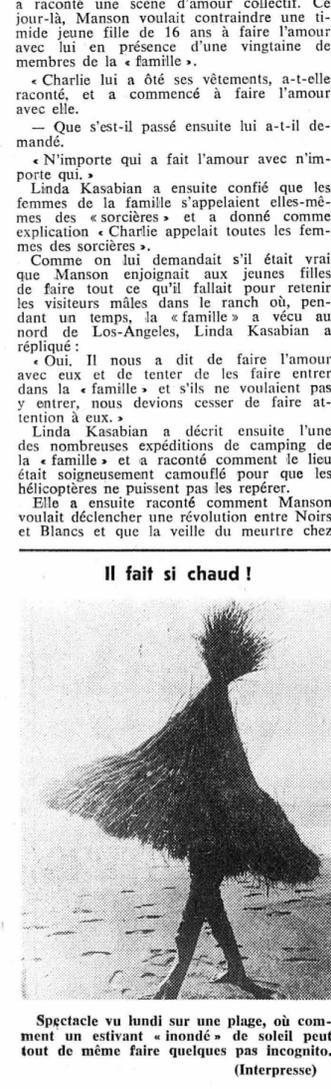
Des photos de Vénus et Mercure

WASHINGTON (AP). — Un engin spatial américain qui passera près de Vénus et de Mercure au début de 1974 transportera deux caméras de télévision capables de prendre des photos des planètes aussi détaillées et nettes que celles faites de la lune grâce aux télescopes terrestres.

Les homosexuels et l'ONU

NATIONS UNIES (AP). — Le secrétaire général Thant a annoncé mardi que le « mouvement de la jeunesse homosexuelle des Etats-Unis » a adressé une lettre à une sous-commission des droits de l'homme, lui demandant d'obtenir la reconnaissance des droits civiques et juridiques des homosexuels dans tous les pays.

Il fait si chaud !



Londres et l'Afrique du Sud

GENEVE (AFP). — Lord Lothian, nouveau chef de la délégation britannique à la conférence du désarmement, a déclaré au cours d'une conférence de presse, qu'aucune décision n'avait encore été prise sur la vente d'armes britanniques à l'Afrique du Sud. Il a cependant reconnu, en réponse à des questions, que si la décision était positive, après les discussions engagées à présent avec les membres du Commonwealth, il y aurait une certaine « contradiction » avec les efforts déployés par son pays au sein de la conférence de Genève pour freiner la course aux armements.

Grève des pharmaciens en France

Pour la première fois dans son histoire, la France connaît aujourd'hui une grève insolite : celle des pharmaciens. 14.850 propriétaires d'officines pharmaceutiques sur 16.000 ont décidé de fermer mercredi pour protester contre une décision gouvernementale réduisant leur marge bénéficiaire afin d'aider à combler le déficit grandissant de la sécurité sociale.

Guerre pour les chats

Il s'agit bien tranquilles, mais avec leur manie de faire la sieste près d'un monument historique de Rome, ils ont déclenché un conflit qui oppose leur société protectrice à la mairie de Rome où l'on s'interroge fort sur le fait de savoir qui sera vraiment le premier dans Rome, car les chats dans leur langue disent que puisqu'ils sont là, ils y resteront. (Téléphoto AP)

Démision du grand patron de la NASA

SAN-CLEMENTE, Californie (AP). — M. Thomas-O. Paine, qui a dirigé la NASA depuis octobre 1968, a démissionné mardi. Sa démission sera effective à partir du 15 septembre.

Bateau-espion coulé en Corée

SEOUL (AFP). — Un bateau espion nord-coréen de 60 tonnes a été coulé au large de la côte est de la Corée du Sud au cours d'une opération aéronavale sud-coréenne, annonce-t-on à Séoul au ministère de la défense. Un communiqué du service de contre-espionnage du ministère précise que ce bateau-espion avait été tout d'abord aperçu par des garde-côtes près de la localité de Yongdok au moment où il s'approchait du rivage dans le but probable d'y déposer des agents armés. L'aviation et la marine sud-coréennes ont été immédiatement alertées.

France : pyromane arrêté

MARSEILLE (AFP). — Un pyromane a été arrêté dans la région de Marseille. Il a été remis aux gendarmes par des campeurs qui avaient trouvé son comportement suspect. Le pyromane, Houcine Douaïssia, 34 ans, a reconnu avoir allumé deux foyers d'incendie à Saint-Mitre-les-Remparts (près de Marseille) et un troisième au sud de Martigues, dans la même région.

Des campeurs suisses disparaissent en France

DIGNE (AP). — On est sans nouvelles depuis lundi matin de trois couples de campeurs — deux suisses et un belge — dont l'identité n'est pas révélée. Partis en excursion au fond des gorges du Verdon (Basses-Alpes) ils n'ont plus reparu à leur campement situé près du Pont-d'Aiguine, non loin de Moustiers-Sainte-Marie.

Entre l'Inde et la RDA

LA NOUVELLE-DEHLI (AP). — L'Inde a décidé d'avoir des relations consulaires avec l'Allemagne orientale, mais en excluant une reconnaissance diplomatique officielle de ce pays.

Des photos de Vénus et Mercure

WASHINGTON (AP). — Un engin spatial américain qui passera près de Vénus et de Mercure au début de 1974 transportera deux caméras de télévision capables de prendre des photos des planètes aussi détaillées et nettes que celles faites de la lune grâce aux télescopes terrestres.

Spectacle vu lundi sur une plage, où comment un estivant « inondé » de soleil peut tout de même faire quelques pas incognito. (Interpresse)

Il fait si chaud !

Des campeurs suisses disparaissent en France

Il s'agit bien tranquilles, mais avec leur manie de faire la sieste près d'un monument historique de Rome, ils ont déclenché un conflit qui oppose leur société protectrice à la mairie de Rome où l'on s'interroge fort sur le fait de savoir qui sera vraiment le premier dans Rome, car les chats dans leur langue disent que puisqu'ils sont là, ils y resteront. (Téléphoto AP)

Bateau-espion coulé en Corée

Entre l'Inde et la RDA